49e ANNÉE. — N° 17.167

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal. à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32f.
Etranger.........	10	20f.	40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — le numéro 10 c.

VENDREDI 4 JUILLET 1919
SAINT THÉODORE
SOLEIL : lever 5h22; coucher 8h50
LUNE : P. Q. le 5; pleine le 13

LE RÉGIME
DES PORTS MARITIMES

Nous avons déjà signalé le dépôt, par le gouvernement, sur le bureau de la Chambre, d'un projet de loi relatif au régime des ports maritimes. Le communiqué officieux du ministère des travaux publics nous avait inspiré quelques réserves. L'examen du texte lui-même n'a pas été fait pour modifier notre opinion. Il nous a, au contraire, réservé de désagréables surprises.

Rappelons brièvement que la loi de 1912 sur l'autonomie des ports n'ayant pratiquement donné satisfaction à personne et n'ayant reçu qu'un commencement d'application à Marseille, un projet de révision fut préparé par l'administration.

Ce texte fut soumis pour examen aux Chambres de commerce des ports maritimes. Lors de la réunion des présidents de ces Compagnies, le 30 mars dernier, M. Huyard, vice-président de la Chambre de Bordeaux, présenta sur la question un rapport aux conclusions duquel se rallia ultérieurement l'unanimité des Chambres de commerce intéressées.

Le rapporteur acceptait le projet nouveau, mais sous les réserves expresses suivantes :

1° Que la prépondérance sur le directeur serait assurée au conseil d'administration du port, notamment par son action absolument effective lors de la nomination et de la révocation de ce haut fonctionnaire;

2° Que dans le conseil d'administration la Chambre de commerce locale sous les espèces soit de ses délégués directs, soit de membres nommés sur sa présentation, conserverait une influence déterminante.

A ce double point de vue, non seulement le projet tel qu'il vient d'être déposé ne donne pas satisfaction aux desiderata exprimés, mais encore il présente avec le texte primitivement soumis à l'examen une différence considérable qui sur le second point diminue encore l'action de la Chambre de commerce du port principal.

Le nouveau texte maintient tout d'abord pour le conseil d'administration de ce port l'obligation de présenter, lorsqu'il s'agira de nommer le directeur, non pas un candidat mais une liste de trois postulants entre lesquels choisira le ministre.

Il suffit de réfléchir à l'importance capitale du directeur du port pour mesurer les conséquences d'une telle disposition. Dans un établissement maritime considérable comme Bordeaux, Le Havre, Dunkerque ou Saint-Nazaire, une intelligence de tout premier plan, un homme unissant aux connaissances techniques indispensables, le caractère, l'autorité, la largeur de vues, le sens pratique, la compréhension exacte du mouvement économique moderne peut seul être à ce poste le « right man in the right place ». Les rédacteurs du projet actuel s'imaginent-ils que cet oiseau rare se rencontre par douzaines comme les goëlands sur les grèves et qu'il suffira de se baisser pour découvrir le trio exigé pour la liste de présentation de chacun de nos grands ports ?

Je sais bien que les rédacteurs du projet sont fort probablement d'éminents fonctionnaires qui jugeant les autres d'après eux-mêmes, estiment tous leurs camarades idoines à ces délicates fonctions.

Outre qu'il faut toujours se méfier du jugement qu'on porte sur soi-même et que le « Connais-toi, toi-même » du philosophe grec n'est pas toujours le fort de chacun d'entre nous, on peut craindre que contrairement à ce que doivent penser les rédacteurs du projet actuel, on ne trouve pas en grand nombre les hommes, en fait les ingénieurs, susceptibles de satisfaire entièrement aux desiderata des conseils de port. Ceux-ci auront en réalité les plus grandes difficultés pour présenter trois candidats entre lesquels le ministre puisse choisir sans risquer de prendre, si j'ose dire, une moins valeur.

On peut, de plus, redouter que le candidat le plus apte se sachant en concurrence avec d'autres moins estimables, refuse, par amour-propre compréhensible, de se laisser maintenir sur la liste par crainte d'une élimination toujours possible, qui pour un homme de cœur est toujours assez pénible et peut, de plus, avoir, pour lui, toutes les conséquences d'une déchéance.

Pour éviter tous ces inconvénients et rendre aux conseils des ports la part qu'ils doivent avoir dans la nomination du directeur, il faut en revenir au système accepté par les Chambres de commerce : présentation par le conseil d'un candidat unique, sauf pour le ministre à refuser son agrément, ou nomination par décret après entente entre le ministre et le conseil.

De même pour la révocation du directeur, le nouveau texte ne spécifie pas expressément que la proposition du conseil du port soit suffisante pour entrainer cette grave mesure. Cette précision avait été demandée par les Chambres de commerce. Elle n'a pas été donnée. Elle devra être apportée lors de la discussion devant le Parlement.

Mais les éminents rédacteurs du projet ne se sont pas contentés de passer outre aux désidérata des Chambres de commerce sur ces premiers points. Doués, qu'il l'eût cru chez d'aussi graves personnages, d'un naturel facétieux, ils ont tenu à faire à ces Compagnies une aimable surprise.

Le projet, tel qu'il fut soumis à l'examen de ces dernières, laissait dans le conseil du port une certaine part d'influence, jugée d'ailleurs insuffisante, à la Chambre de commerce locale. En fait, d'après ce projet initial, sur vingt et un membres du conseil d'un grand port, neuf seulement représentaient la Chambre locale, seul porte-parole qualifié des intérêts du port principal et de ses usagers.

L'administration n'aime pas les critiques. Elle a voulu, semble-t-il, donner une leçon à nos pauvres Chambres de commerce des ports. Puisque celles-ci avaient demandé la majorité dans le conseil, il a paru naturel et justifié de les faire pour ainsi dire disparaître dans le projet remanié et de substituer à leur action celle du comité de la région économique desservie par le port, c'est-à-dire en grande partie celle des Chambres de commerce de l'hinterland de ce dernier.

Cette disposition inattendue n'a pas été soumise à l'examen des Chambres de commerce. Cela est d'autant plus regrettable qu'un des principes essentiels de la loi se trouve ainsi remis en jeu.

Comment d'ailleurs pourrait-on soutenir le texte proposé ?

Comment admettre de voir l'action et la responsabilité de la Chambre de commerce locale disparaître derrière celle des Chambres de l'hinterland du port ?

Jusqu'ici, à notre connaissance, celles-ci n'ont point participé aux frais d'établissement ou d'exploitation. Est-il équitable que le contrôle des dépenses leur incombe et échappe aux usagers, du port, à ceux qui supportent les taxes ?

Ne doit-on pas craindre que sur des divergences de vues toujours possibles, les intérêts du port principal puissent être sacrifiés à ceux des ports secondaires ou des Chambres de l'hinterland, et que le grand principe de la concentration des efforts dont la méconnaissance, en matière de travaux maritimes, nous a déjà valu tant de déboires, soit ainsi compromis dans son application ?

Il faut enfin ne pas se dissimuler que fréquemment les membres du conseil du port appartenant à des Chambres de l'hinterland se trouveront, par suite de leur éloignement, dans l'impossibilité de se rendre aux convocations pour affaires urgentes. Peut-on admettre que de ce fait la prépondérance dans le conseil puisse appartenir aux éléments qui ne trouvent pas leur origine dans les Chambres de commerce ?

C'est pourtant à des solutions de cet ordre que nous acheminerait le maintien des dispositions dont nous venons de faire la critique. Il faut que lors de la discussion parlementaires les corrections nécessaires soient apportées au texte du projet.

Le problème posé devant le Parlement n'est pas de ceux dont les solutions soit indifférentes à l'avenir de la France. Il y a là plus qu'une question de formes ou de formules. Il s'agit de savoir si, nous affranchissant des anciens errements, le législateur confiera les moyens d'action à qui ils doivent appartenir. Il s'agit d'établir si ceux qui paient et qui ont intérêt à la prospérité d'un grand port auront le pouvoir effectif avec les responsabilités corrélatives, ou si les représentants réunis des intérêts secondaires et de l'administration centrale l'emporteront une fois de plus avec toutes les conséquences malheureusement trop connues qu'une telle solution comporte.

A. BOURBON.

Ce que sera la Fête de la Victoire A PARIS

Paris, 3 juillet. — Le programme de la journée du 14 Juillet, où seront célébrées solennellement dans la capitale de la France la victoire et la glorification de l'armée, est arrêté. Les fêtes doivent avant tout revêtir un caractère strictement militaire, a décidé M. Clemenceau. L'administration des beaux-arts n'est donc que l'agent d'exécution d'un projet artistique d'ensemble, conçu et arrêté par le ministère de la guerre.

Il y aura un défilé des troupes sous l'Arc-de-Triomphe. Elles seront massées dans le Bois de Boulogne et à la porte Maillot. Elles descendront l'avenue de la Grande-Armée, la place de l'Etoile, l'avenue des Champs-Elysées, la place de la Concorde, les boulevards, avec dislocation place de la République ou de la Bastille.

LA VOIE TRIOMPHALE

Les Champs-Elysées seront décorés de motifs spéciaux, ainsi que la porte Maillot, la place de l'Etoile, le rond-point des Champs-Elysées et la place de la Concorde.

Des pylônes de 10 mètres de haut seront dressés le long du parcours, ornés de grands écussons avec motifs allégoriques et de drapeaux. Ils seront reliés entre eux par des draperies d'or, et le soir par des rampes lumineuses.

Au rond-point des Champs-Elysées seront élevés quatre autels aux villes martyres : Reims, Arras, Verdun et Soissons, et deux monumentales pyramides de canons pris à l'ennemi seront dressées, surmontées du coq gaulois.

Un cénotaphe aux lignes à la fois grandioses et simples, éclairé la nuit par des flammes du Bengale, sera placé sous l'Arc-de-Triomphe. Ce monument funèbre, après l'hommage du chef de l'Etat aux morts, à la gloire desquels il est élevé, doit être déplacé un peu, afin que les troupes défilent sous la voûte, où, sous les noms des victoires gagnées par leurs aînés, s'ajouteront bientôt les noms de celles plus grandioses encore qu'ils remportèrent.

Quatre tribunes s'élèveront sur la place, en face des quatre faces de l'Arc. Ces tribunes seront réservées aux mutilés et aux veuves de la guerre. Il convient, en effet, de donner les meilleures places à ceux qui ont payé de leur sang ou du sang des leurs la victoire qui nous vaut de célébrer ces fêtes triomphales.

A l'entrée de l'avenue des Champs-Elysées sera dressée la tribune du chef de l'Etat, et, à la demande de M. Poincaré, rien ne la distinguera des autres; nulle décoration particulière ne la signalera à l'attention. Puis jusqu'au rond-point, à droite, à gauche, d'autres tribunes s'élèveront de même style que les autres, pavoisées aux couleurs alliées.

Mâts et oriflammes, drapeaux en faisceaux orneront sobrement la place de la Concorde comme aussi les terrasses des Tuileries, où les enfants des écoles, groupés, assisteront à une scène dont leur jeune mémoire sera pour longtemps magnifiquement impressionnée.

UNE CEREMONIE EN L'HONNEUR DES MORTS

Le Conseil municipal a adopté le projet comportant l'organisation, le 13 juillet au soir, d'une cérémonie en l'honneur des morts et de la paix sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Au cours de cette cérémonie seront exécutées les deux premières parties du « Requiem » de Berlioz, terminées par le « Tuba Mirum », pour l'exécution duquel quatre fanfares de chacune cinquante trompetes seront placées au centre de la place; puis l'Ode funèbre et triomphale de Lenepveu; enfin, la Symphonie triomphale de Berlioz.

LES REJOUISSANCES POPULAIRES

D'autre part, le Conseil a voté un crédit de 407,000 fr. destiné à assurer le pavoisement et l'illumination, le 14 Juillet, des édifices publics, et à couvrir les frais des représentations et matinées pour les malades des hôpitaux, les enfants des écoles; des bals, des feux d'artifice, feux de joie. On a également décidé de répartir 200,000 fr. entre les comités de quartier pour l'organisation des réjouissances populaires. Enfin 1,200 ballons lumineux avec accessoires seront lancés.

UNE VUE QUI COUTERA CHER !

Les fenêtres et les balcons sur le parcours du cortège militaire font l'objet d'une spéculation effrénée. Ce sera cependant l'exception pour les appartements habités. Leurs locataires sont riches et ont scrupule d'avoir chez eux d'autres gens que des invités. Mais ailleurs, où les locaux sont vides, les enchères sont fabuleuses. Voici quelques prix de l'avenue des Champs-Elysées : cinq fenêtres à louer à raison de 3,000 fr. la place. Un balcon, en se tassant convenablement on pourra y tenir une vingtaine : 15,000 francs. Une dame, payant annuellement 15,000 fr. de loyer, offre les cinq fenêtres de son appartement : 20 places, à 3,000 fr. l'une, soit 60,000 fr. Un balcon, 45,000 fr., etc. Seuls ne sont pas à louer les balcons et fenêtres d'un des immeubles les plus rapprochés de la place de l'Etoile. La Société qui en est propriétaire tient à réserver les places à son personnel. Et les prix indiqués ci-dessus sont les prix minimum !

UN HOMMAGE ROYAL

L'Intransigeant rapporte ce fait sur le récent voyage du maréchal Joffre, qui jouit en Angleterre d'une immense popularité, et à qui les plus hautes personnalités du royaume témoignent de la reconnaissance qu'on doit avoir pour celui qui fut le premier sauveur de la cause de la liberté :

« La famille royale en particulier a montré à l'égard du maréchal une prévenance affectueuse et touchante. Conduit par le roi lui-même à un carrousel donné à l'Olympia, le maréchal fut vivement acclamé par toute l'assistance. Sur une estrade, trois sièges avaient été préparés; celui du centre, surélevé, était destiné au roi. La reine Marie et le maréchal devaient s'asseoir sur les sièges plus bas, à droite et à gauche du roi George. Celui-ci, aux applaudissements nourris de tous les spectateurs, a obligé le maréchal — fait inouï en Angleterre — à prendre place sur le fauteuil du milieu et s'est assis lui-même à sa droite. La reine Marie était à la gauche du maréchal.

» Ce n'est qu'un geste, mais d'une délicatesse que certains ici pourraient méditer. »

La traversée de l'Atlantique

A MI-CHEMIN

Londres, 3 juillet. — Le dirigeable « R.-34 » est signalé. Il se trouvait à six heures du matin (heure de Greenvich) à 52° 30' de latitude et 30° de longitude ouest, à peu près à mi-chemin de Terre-Neuve.

LE « R.-34 » COUTE 8 MILLIONS 750,000 FR.

Londres, 3 juillet. — Le docteur Macmara, secrétaire parlementaire de l'Amirauté, a fait connaître à la Chambre des communes, à l'occasion de la traversée de l'Atlantique par le « R.-34 », qu'un tel dirigeable coûtait 8 millions 750,000 fr., et le hangar est revenu à 4 millions 150,000 fr.

LE SUCRE

LE NOUVEAU REGIME

Paris, 3 juillet. — Le ministre de l'agriculture et du ravitaillement, par lettre au président du Syndicat général de la Bourse de commerce de Paris, annonce que la liberté d'importation est rendue complètement au commerce des sucres sans restriction ni limite. Il en résulte les conséquences suivantes :

1° Le sucre réparti par le ravitaillement, soit à la consommation familiale, soit à l'industrie, continuera jusqu'à nouvel ordre à être livré au prix de la taxe; 2° tout négociant a droit de vendre à tout acheteur, quel qu'il soit, le sucre de provenance ou d'origine étrangère importé par le commerce libre.

Il existera donc deux prix à l'avenir : d'une part, celui de la taxe, pour le sucre fourni par le ravitaillement, étant entendu qu'en ce qui concerne la consommation familiale, le sucre continuera à être délivré contre remise de tickets; d'autre part, pour le sucre fourni par le commerce, un prix qui sera fonction des cours pratiqués sur les marchés internationaux.

Les décrets des 8 juillet et 16 septembre 1918 portant taxation des prix de vente en gros du sucre conservent en conséquence toute leur valeur en ce qui concerne le sucre fourni par l'intermédiaire du ravitaillement.

Ils ne sauraient, bien entendu, s'appliquer aux sucres importés par le commerce libre.

Le ministre continuera les attributions de sucre à l'industrie sur la base des contingents actuellement consentis pendant les mois de juin, juillet et août, ce délai de trois mois apparaissant nécessaire et insuffisant pour permettre aux industriels de s'approvisionner par les voies et moyens habituels du commerce.

En ce qui concerne la consommation familiale, les répartitions administratives se poursuivront au delà du 1er septembre pendant un certain temps encore, sans qu'il soit possible de fixer dès à présent à quelle époque elles pourront prendre fin.

Au cas où la nécessité mettrait le gouvernement dans la stricte obligation de réquisitionner exceptionnellement les sucres importés par le commerce, le prix de la réquisition serait leur prix de revient réel, dûment justifié, et non le prix de la taxe.

SI L'ALLEMAGNE VIOLAIT LE TRAITÉ...

LE PACTE DE GARANTIE
ANGLO-FRANCO-AMERICAIN

Paris, 2 juillet. — Voici le texte du pacte de garantie entre la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui a été déposé sur le bureau de la Chambre.

L'arrangement franco-américain

Considérant que les Etats-Unis d'Amérique et le gouvernement de la République française sont également animés du désir de maintenir la paix du monde, si heureusement restaurée par le traité de paix signé à Versailles le 28 juin 1919, qui a mis fin à la guerre commencée par l'agression de l'empire allemand et terminée par la défaite de cette puissance;

Considérant que les Etats-Unis d'Amérique et le gouvernement de la République française sont pleinement convaincus qu'un acte d'agression non provoqué, dirigé par l'Allemagne contre la France, ne violerait pas seulement tout à la fois la lettre et l'esprit du traité de Versailles auquel les Etats-Unis d'Amérique et la République française sont parties, exposant ainsi de nouveau la France aux intolérables charges d'une guerre non provoquée, mais qu'une semblable agression de la part de l'Allemagne constituerait et est réputée par le traité de Versailles un acte hostile contre toutes les puissances signataires du dit traité et calculé pour troubler la paix du monde en y entraînant inévitablement et directement les Etats de l'Europe et, indirectement, le monde entier, comme l'expérience l'a amplement et malheureusement démontré;

Considérant que les Etats-Unis d'Amérique et le gouvernement de la République française appréhendent que les stipulations concernant la rive gauche du Rhin et contenues dans le dit traité de Versailles peuvent ne pas assurer immédiatement à la France, d'une part, et, d'autre part, aux Etats-Unis comme une des puissances signataires du traité de Versailles, une sécurité et une protection appropriées.

En conséquence, les Etats-Unis d'Amérique et le gouvernement de la République française ayant décidé de conclure un traité pour réaliser ces fins nécessaires, Wodrow Wilson, président des Etats-Unis d'Amérique, et Robert Lansing, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, spécialement autorisé à cet effet par le président des Etats-Unis, et Georges Glémenceau, président du conseil, ministre de la guerre, et Stéphen Pichon, ministre des affaires étrangères, et spécialement autorisés à cet effet par Raymond Poincaré, président de la République française, sont tombés d'accord sur les dispositions ci-après :

ARTICLE PREMIER. — L'article premier prévoit que, dans le cas où les stipulations des art. 42, 43 et 44 du traité de Versailles concernant les restrictions d'ordre militaire imposées à l'Allemagne sur la rive gauche du Rhin seraient violées par l'Allemagne ou n'assureraient pas immédiatement à la France la sécurité et la protection appropriées, **les Etats-Unis d'Amérique seront tenus de venir immédiatement à son aide dans le cas de tout acte non provoqué d'agression dirigé contre elle par l'Allemagne.**

ART. II. — Le présent traité conçu en termes analogues à ceux du traité conclu à la même date et aux mêmes fins entre la Grande-Bretagne et la République française, traité dont une expédition est ci-annexée, n'entrera en vigueur qu'au moment où ce dernier sera ratifié.

ART. III. — Le présent traité devra être soumis au Conseil de la Société des nations et devra être reconnu par le Conseil décidant s'il y a lieu à la majorité comme un engagement conforme au pacte de la Société. Il restera en vigueur jusqu'à ce que, sur la demande de l'une des parties au dit traité, le Conseil, décidant s'il y a lieu à la majorité, convienne que la Société elle-même assure une protection suffisante.

ART. IV. — Le présent traité sera avant ratification soumis aux Chambres françaises pour approbation. Il sera soumis au Sénat des Etats-Unis en même temps que le traité de Versailles sera soumis au Sénat pour avis et assentiment à la ratification.

Les ratifications seront échangées lors du dépôt à Paris des ratifications du traité de Versailles ou aussitôt après qu'il sera possible.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs, savoir :

Pour la République française, Georges Clemenceau, président du conseil des ministres, ministre de la guerre, et Stephen Pichon, ministre des affaires étrangères;

Pour les Etats-Unis d'Amérique, Woodrow Wilson, président, et Robert Lansing, secrétaire d'Etat des Etats-Unis,

Ont signé les dispositions qui précèdent, rédigées en langue anglaise et en langue française et y ont apposé leurs sceaux.

Fait en double, dans la ville de Versailles, le vingt-huitième jour du mois de juin de l'an de grâce mil neuf cent dix-neuf et le cent quarante-troisième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

CLEMENCEAU,
S. PICHON,
Woodrow WILSON,
Robert LANSING.

L'arrangement franco-anglais

Voici d'autre part le préambule de l'arrangement entre la Grande-Bretagne et la France :

Considérant qu'il y a un danger que les stipulations concernant la rive gauche du Rhin et contenues dans le traité de paix signé à Versailles à la date de ce jour n'assurent pas immédiatement à la République française une sécurité et une protection appropriées;

Considérant que Sa Majesté britannique est désireuse, sous réserve de l'assentiment de son Parlement et pourvu qu'une obligation analogue soit prise par les Etats-Unis d'Amérique, de s'engager à soutenir le gouvernement français dans le cas d'un acte d'agression non provoqué dirigé par l'Allemagne contre la France;

Considérant que le Président de la République française et Sa Majesté britannique ont décidé dans ce but de conclure un traité et ont nommé à ces fins comme plénipotentiaires, savoir :

Le Président de la République française;
M. Georges Clemenceau, président du conseil, ministre de la guerre;
M. Pichon, ministre des affaires étrangères;

Sa Majesté le roi du royaume uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et des territoires britanniques au delà des mers, empereur des Indes;

Le très honorable David Lloyd George; premier lord de la trésorerie et premier ministre;

Le très honorable Arthur-James Balfour, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères,

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, ont convenu des dispositions suivantes :

ARTICLE PREMIER. — Par l'article premier, dont le texte est analogue à celui de l'arrangement franco-américain, la Grande-Bretagne consent à venir immédiatement à l'aide de la France dans le cas de tout acte non provoqué d'agression dirigé contre elle par l'Allemagne.

ART. 2. — L'article 2 prévoit que le traité franco-britannique n'entrera en vigueur qu'au moment où le traité franco-américain sera ratifié.

ART. 3. — Le texte de l'article 3 est identique à celui du même article du traité franco-américain.

ART. IV. — Le présent traité sera avant sa ratification par Sa Majesté britannique soumis au Parlement pour approbation.

Il sera, avant sa ratification par le Président de la République française, soumis aux Chambres françaises pour approbation.

ART. V. — Le présent traité n'imposera aucune obligation à aucun des Dominions de l'empire britannique, à moins que, et jusqu'à ce qu'il soit approuvé par le Parlement du Dominion intéressé.

Le présent traité sera ratifié et sous réserve des art. 2 et 4 entrera en vigueur en même temps que le traité de paix avec l'Allemagne de la même date entrera en vigueur pour la République française et l'empire britannique.

En foi de quoi les plénipotentiaires susnommés ont signé le présent traité rédigé en langue française et en langue anglaise.

Fait en double, à Versailles, le 28e jour du mois de juin 1919.

CLEMENCEAU.
S. PICHON.
D. LLOYD GEORGE.
ARTHUR JAMES BALFOUR.

APRÈS LA SIGNATURE

M. Bratiano, président du conseil roumain, démissionne et quitte la Conférence de la paix

Paris, 3 juin. — M. Bratiano, président du conseil de Roumanie et premier délégué de ce pays à la Conférence de la paix, a quitté Paris hier soir par le Simplon-Orient-Express.

Le premier ministre roumain rentre à Bucarest pour remettre entre les mains du roi Ferdinand sa démission de président du conseil et de premier délégué roumain à la Conférence. M. Bratiano quitte le pouvoir parce qu'il considère qu'il est impossible à la Roumanie d'accepter les clauses sur les minorités, qui restreindront sa souveraineté, et que l'on introduirait dans le traité avec l'Autriche.

La Conférence a, d'après les délégués roumains, étudié les questions les plus importantes en dehors des intéressés, et leur a laissé entendre que les traités conclus avec l'Entente étaient abolis.

Sans être consultés, les Roumains ont appris que le traité concernant les minorités était déjà imposé à la Pologne, et que des clauses semblables doivent être soumises prochainement à la signature de la Roumanie.

Ce traité n'est pas encore signé que, déjà un peu partout, en Transylvanie, dans le Banat et en Bessarabie, des minorités d'Allemands et de Saxons s'agitent. Après le 11 novembre, toutes ces populations avaient accepté de leur plein gré l'idée de devenir roumaines.

Encouragés par les rumeurs venant de Paris, les Allemands adressent à la Conférence des mémorandums. Ils demandent la constitution d'une province autonome, d'une « Deutsche Mark » (marche allemande), au cœur même de la Roumanie. Ne voulant pas signer un traité qu'il considère comme néfaste pour son pays et pour l'élaboration duquel il n'a pas été consulté, M. Bratiano se voit contraint de donner sa démission.

Le traité avec l'Autriche serait signé à la fin de juillet

Paris, 2 juillet. — Le comité de rédaction est actuellement saisi des conditions de paix avec l'Autriche, qui pourront vraisemblablement être remises à la délégation autrichienne, à Saint-Germain, la semaine prochaine.

Dans ces conditions, le traité de paix avec l'Autriche pourrait être signé à la fin du mois de juillet, Le traité avec la Bulgarie sera très rapidement établi, le conseil des Quatre ayant pris de nombreuses décisions au sujet des frontières des Etats voisins de la Bulgarie.

La ratification du traité de paix par l'Allemagne

Paris, 3 juillet. — Le président Ebert aurait envoyé une Note à la Conférence de la paix dans laquelle il annonce que le traité de paix sera ratifié au début de la semaine prochaine.

Les Allemands ratifieront vite pour en finir avec le blocus

Paris, 3 juillet. — Le Conseil suprême des alliés a reçu avis que le gouvernement allemand s'empresserait de faire ratifier le traité de paix dans le plus bref délai possible, afin que le blocus soit levé.

Commencement d'évacuation des têtes de pont du Rhin

Zurich, 2 juillet. — Les troupes françaises qui occupaient Hoegst-sur-Mein ont pris le chemin du retour avec leurs tanks et autre matériel de guerre. Il ne reste dans la ville que la garnison normale.

La démobilisation italienne reste suspendue

Rome, 2 juillet. — Les journaux avaient annoncé qu'en juillet le gouvernement licencierait trois classes et en août quatre. Cette information est catégoriquement démentie; aucune démobilisation de classes n'aura lieu avant que la question des frontières italiennes soit définitivement réglée.

Déclaration du gouvernement anglais sur la ratification de la paix

Londres, 2 juillet. — Répondant à une question à la Chambre des communes, M. Bonar Law a déclaré que le gouvernement ne se proposait pas de demander la ratification de la paix à la Chambre demain, mais au fur et à mesure des diverses lectures du projet de loi qui sera déposé à ce sujet.

Le traité de paix à la Chambre belge

Bruxelles, 2 juillet. — Le président de la Chambre a salué l'accomplissement de la paix dans la victoire et ajoute : « Il reste beaucoup à accomplir, soyons unis pour assurer la restauration du pays. »

Le président du conseil a lu une lettre du roi disant notamment : « L'œuvre de restauration a commencé au lendemain de l'armistice au milieu d'espérances qui ne se réaliseront pas toutes pleinement et de graves incertitudes. Elle va se poursuivre maintenant dans une atmosphère de calme et de sérénité sur un terrain mieux défini, propre aux résolutions positives et énergiques. La gravité des circonstances fera comprendre à tous la nécessité pour le peuple belge, redevenu libre, de garder cette haute tenue morale qui fit sa force sous l'occupation ennemie.

Nous affirmons devant tous la volonté de refaire la Belgique plus belle. La foi que nous eûmes en nous-mêmes nous conservera la confiance des grandes puissances amies.

La Chambre a fait une longue ovation au roi.

Après un discours du ministre, qui a dit que la Belgique saurait faire face aux devoirs de la paix et exhorté les Belges à rester dignes de la gloire qu'ils ont conquise dans la guerre, la Chambre a renvoyé l'examen des traités aux sections.

La Belgique s'enrichit d'un milliard

Bruxelles, 3 juillet. — Le mark, qui valait il y a quelques jours en Allemagne occupée environ 45 centimes, a immédiatement, dès la signature de la paix, fait un bond de 15 centimes. Le gouvernement belge ayant en caisse environ 7 milliards de ces papiers, la Belgique s'est ainsi enrichie d'un milliard.

Ce que disent les Journaux

LES PACTES DE GARANTIE FRANCO-ANGLAIS ET FRANCO-AMERICAINS

Saint-Brice (**le Journal**), examinant les pactes de garantie conclus le 28 juin entre la France et les Etats-Unis d'une part, la France et l'Angleterre d'autre part, estime qu'il eût été très désirable de ne pas limiter les défiances à l'exécution des conditions de désarmement de l'Allemagne, de préciser la nature militaire de l'aide que les Etats-Unis s'engagent à apporter à la France, et de donner au concours britannique une formule plus nette que celle d'un simple consentement :

« La nécessité de faire approuver les conventions par le conseil de la Société des nations et la faculté laissée à une seule des parties de provoquer une dénonciation du pacte n'ajoutent rien à la force de l'engagement. Le tout est de savoir si le traité aurait pu passer sans ces réserves. »

Le motif de guerre prévu par les pactes est strictement limité à un cas particulier : une attaque poursuivie en violation de la neutralité de la rive gauche du Rhin. Aucun appui diplomatique ne nous est promis pour l'exécution même du traité : Occupation du Rhin, Sarre, clauses financières, application du statut militaire allemand, etc. Ici, c'est le conseil exécutif de la Société des nations qui, à la majorité, est appelé à décider des mesures à prendre. L'Espagne, le Brésil, la Grèce, tous pays où l'intrigue allemande fut vigoureuse, y occupent un siège. Dans un « proche avenir », l'Allemagne elle-même y figurera. Voilà, pense Pertinax (**Echo de Paris**), qui annonce des décisions ralenties ou des compromis. D'autre part, fait remarquer notre confrère :

« Le pacte de garantie nous est présenté comme temporaire et subordonné — du moins en théorie — à la « Société ». C'est une prime à la propagande humanitaire socialiste, etc. Ajoutons encore que l'Angleterre, si l'on écoute parler les textes, se révèle moins zélée à nous secourir que l'Amérique. »

LES RELATIONS DE LA FRANCE ET DU VATICAN

Ceux-là se tromperaient lourdement qui se refuseraient à comprendre l'importance capitale du débat qui s'est institué hier à la tribune de la Chambre. Tel est le sentiment de M. Georges Foucher, du **Gaulois**.

L'Humanité proclame :

« Non ! nous n'irons pas à Canossa. C'est M. Pichon qui l'a dit hier avec assez de précision pour que le gouvernement soit engagé et dans l'impossibilité de reculer maintenant devant les objurgations de la Droite, décidément trop pressée d'exploiter la victoire. »

M. Viviani — qui a contristé ses anciens camarades de l'extrême gauche — a parlé selon sa conscience, écrit M. Pierre Veber (**New-York Herald**) :

« La reprise des relations avec le Saint-Siège ne signifiait pas l'abandon des conquêtes républicaines, ni la remise sous tutelle religieuse de notre enseignement primaire. L'expérience a prouvé que les deux enseignements, le laïque comme le religieux, peuvent parfaitement travailler à l'amélioration de notre peuple sans se porter ombrage. Au contraire, l'émulation ne peut que profiter aux destinées de notre race. La guerre nous apprend que l'idée de patrie n'a pas été moins bien enseignée dans les pensionnats religieux que dans les collèges officiels. En somme, il ne s'agit pas de réviser les lois acquises. La question est purement diplomatique. Vous avez entretenu des relations amicales avec les chefs de confessions diverses; vous hésitez à causer avec le chef du catholicisme, où vous essayez de nouer des relations par des chemins détournés à l'aide d'envoyés officieux que vous désavouerez dans le moment même que vous les accréditerez ? Cela n'est pas digne de la France ! »

LES « MANIFESTATIONS » OUVRIERES ET LA VIE CHERE

A propos de la crise intolérable de la vie chère, l'**Homme Libre** n'hésite pas à dire que des ouvriers et des paysans ont été profiteurs de la guerre aussi bien que des industriels et des commerçants, et que l'appétit de jouissance s'étant développé parmi eux, personne ne consent à se réduire, ni le commerçant, ni l'industriel, ni le producteur agricole, habitués à de beaux bénéfices, ni l'ouvrier accoutumé à de hauts salaires. Or, ce n'est pas en organisant une « grande manifestation » des travailleurs ouvriers, les 20 et 21 juillet, qu'on résoudra la crise. :

« On peut refaire des 1er Mai tous les mois, voire toutes les semaines, il n'en résultera qu'une seule chose : la baisse de la production entraînant la cherté des produits. Ce sont des solutions d'ensemble qu'il y a lieu d'adopter. Elles ne peuvent l'être par « un coup de théâtre », et c'est pourquoi des démonstrations, aussi grandioses et violentes soient-elles, n'auront pas l'effet d'une action continue et bien concertée. »

Nouvelle protestation de la presse contre la censure

Paris, 2 juillet. — Le président du Syndicat de la presse parisienne vient d'adresser au président du conseil des ministres la lettre suivante :

» Dans sa séance d'aujourd'hui, le comité du Syndicat de la presse parisienne, à l'unanimité, a renouvelé ses nombreuses protestations contre la censure. La censure a été supprimée dans tous les pays de l'Entente. Elle avait subsisté jusqu'à ce jour en Italie. Sa suppression vient d'être décidée.

» Il ne vous échappera pas, Monsieur le Président, que ce régime maintenu après la signature de la paix accentue encore l'état d'infériorité dans lequel la presse française doit assurer sa mission. Elle ne saurait plus longtemps être condamnée à puiser ses informations dans des journaux étrangers et parfois même à se voir interdire ces reproductions. Elle doit recevoir librement ses télégrammes adressés de l'extérieur sans que ceux-ci aient été ni retenus ni supprimés. Le comité du Syndicat de la presse parisienne se persuade, Monsieur le Président, que le gouvernement comprendra qu'il est aujourd'hui de l'intérêt national de revenir immédiatement au droit commun par l'application de la loi de 1881, charte de la presse.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le président du Syndicat,
» Jean DUPUY. »

A LA CHAMBRE

Séance du matin

La houille blanche

Paris, 3 juillet. — On reprend le projet relatif à l'utilisation de l'énergie hydraulique à l'alinéa 6 bis de l'article 10, qui règle les réserves en eau et en forces prévues pour les services publics et les Associations autorisées. Cet alinéa est adopté après une discussion à laquelle prennent part MM. **Ferdinand Bougère, Chassaing, Queuille, Margaine, Léon Perrier.**

On adopte les alinéas de 7 à 16.

M. Bonniard dépose un amendement tendant à prélever le dixième des taxes pour les affecter aux travaux de barrage, de restauration et de reboisement. L'amendement est voté par 409 voix contre 101.

Répondant à des observations de **MM. Cornudet, Brousse, Margaine, Borrel, Queille, Bedouce**, le sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics assure que le gouvernement veillera au maintien des beautés naturelles de la France dans l'intérêt du tourisme.

On adopte l'article 10, les articles 11 et 12 relatifs à la transformation des Sociétés en possession de concessions; l'article 13, sur les renouvellements de concessions.

La séance est levée.

La démobilisation de la classe 1910

Paris, 3 juillet. — **On envisage la libération de la classe 1910 après les classes 1907, 1908 et 1909, ce qui laisserait encore neuf classes à la disposition du ministre de la guerre. La classe 1910 sera dans ses foyers vraisemblablement avant la fin août.**

Les indemnités militaires

Paris, 2 juillet. — La commission du budget a adopté, en plein accord avec le gouvernement, le nouveau tarif d'indemnités et d'indemnités temporaires destiné à améliorer la situation des officiers, sous-officiers et soldats à soldes mensuelles de l'armée, de la marine et des troupes coloniales.

Une grève de 48 heures
en France, Angleterre et Italie
les 20 et 21 juillet

Paris, 2 juillet. — La C. G. T. a fait ce soir la communication suivante relative à la réunion d'hier soir : La commission administrative de la C. G. T. s'est réunie le mardi 1er juillet. Assistaient à cette réunion : une délégation du parti socialiste français et des délégués de la C. G. T. italienne et du parti socialiste italien.

La commission administrative de la C. G. T. a enregistré le compte rendu de sa délégation qui s'est rendue en Angleterre auprès du comité parlementaire de Trade-Unions et au Congrès de Labour-Party, à Southport; elle a approuvé les décisions prises par ses délégués, qui ont réalisé un accord d'action commune pour des revendications sociales identiques avec les travailleurs d'Angleterre.

La commission administrative de la C. G. T. prend en considération la résolution suivante, qui consacre l'accord réalisé et qui apporte au prolétariat français et italien l'appui des ouvriers et des socialistes anglais :

« Les délégués des organisations ouvrières et socialistes de Grande-Bretagne, de France et d'Italie, réunis à Southport pour examiner ce que commande la situation, déclarent :

» Une démonstration générale des classes ouvrières doit être faite, afin de démontrer la volonté des travailleurs d'empêcher les gouvernements de se livrer à travers l'Europe à une politique de réaction.

» Une telle politique aurait pour résultat d'interdire aux peuples d'avoir la libre disposition d'eux-mêmes et de choisir leur propre forme de gouvernement. A cause de cela, toutes les interventions militaires d'un pays contre un autre sont à examiner. En particulier, les classes ouvrières doivent protester contre le concours qui serait apporté aux éléments réactionnaires pour leur triomphe contre les révolutions et les démocraties nouvelles, soit sous la forme de blocus, soit sous la forme de l'aide en munitions ou en armes.

» C'est le cas pour l'aide prêtée à l'entreprise de l'amiral Koltchak.

» Une démonstration aura lieu les 20 et 21 juillet. Chacune des classes ouvrières des pays visés fera cette démonstration à cette date, et suivant les formes qui seront les mieux adaptées aux circonstances et aux méthodes de lutte de chaque pays. Chaque classe ouvrière pourra viser également les buts particuliers qu'exige la situation politique et économique intérieure.

» La commission administrative de la C. G. T. a décidé de se réunir de nouveau au cours de cette semaine pour examiner, suivant l'esprit de la résolution adoptée par les organisations des trois grands pays, la forme de la démonstration qui a été décidée par le comité national de la C. G. T. et définir les buts particuliers qu'exige la situation politique et économique intérieure. »

Paris, 3 juillet. — A la C. G. T., on déclare, au sujet de la décision de grève générale pour les 20 et 21 juillet, que ce qui caractérise cette démonstration dans les trois pays : France, Angleterre et Italie, c'est l'esprit nouveau qui l'a déterminé : la grève avait été jusqu'à présent provoquée par les conflits du travail; elle sera désormais un moyen puissant d'action sur le terrain politique des peuples. La grève générale n'est pas dirigée seulement contre l'intervention en Russie. Elle a pour but de protester contre le militarisme des gouvernements, le maintien des crédits militaires, de la conscription, du blocus, et de réclamer l'amnistie générale. Et l'on fait entrevoir une campagne énergique de meetings.

La commission administrative de la C. G. T. se réunira au cours de cette semaine pour examiner les moyens d'action à Paris et en province.

Une Victoire des troupes polonaises
EN GALICIE

Varsovie, 2 juillet. — Sur le front de Galicie, après avoir suspendu leur retraite opérée selon les plans arrêtés d'avance, nos troupes se sont portées sur la ligne désignée par le haut commandement et ont commencé le 28 une contre-offensive sur toute l'étendue du front de Galicie.

Ayant partout brisé la résistance des Ukraniens, nos troupes atteignirent, le 28 juin, la ligne Sasow-Zloczow-Narajowka. Grâce à l'occupation des collines à l'est de Halicz, la voie ferrée Lemberg-Halicz-Stanislavow se trouve de nouveau entre nos mains.

L'ennemi a subi de très graves pertes en tués et blessés, et laissé entre nos mains 3,000 prisonniers, une trentaine de mitrailleuses, de grandes provisions de munitions.

Nos troupes continuent à avancer.

Varsovie, 2 juillet. — Sur le front de Galicie et en Volhynie, notre contre-offensive continue à progresser. L'ennemi, pris à l'improviste, bat partout en retraite. Brody, Pluchow, Pomorzani, Brzezny sont occupés par nos troupes.

Nous avons fait 1,000 prisonniers et pris de grandes quantités d'armes et de munitions. Nos troupes auraient percé en plusieurs endroits le front ukranien.

Des prisonniers ukraniens arrivent en masse à Lemberg. La population des régions évacuées commence à rentrer dans les villages dont l'ennemi a été chassé. Les Ukraniens s'enfuient en panique sous la poussée de notre armée.

Les soldats ukraniens auraient, paraît-il, assassiné leurs officiers dans plusieurs localités. Ces jours derniers, nous avons pris une quantité considérable de matériel de guerre, de riches magasins de munitions.

Le mouvement contre les bolcheviks se développe en Ukraine

Berne, 3 juillet. — Le bureau de presse ukranien signale que le mouvement national en Ukraine orientale contre les bolcheviks gagne toujours plus de partisans. Les troupes du Directoire reçoivent constamment des renforts.

Les bolcheviks enveloppent 4,000 Finlandais

Stockholm (via Londres), 3 juillet. — Les bolcheviks ont débarqué 10,000 hommes à Vitele, coupant toutes les communications entre les blancs sur les fronts de Tunlos et de Rautu. Ils franchirent la rivière Lysterbeck sur six pontons. Le corps finlandais, ainsi isolé de la Finlande et comprenant 4,000 hommes, semble condamné à la reddition. Les régiments de dragons de Viborg ont reçu l'ordre de se rendre sur le front de Rautu.

Les bolcheviks en déroute devant les Cosaques de Denikine

Londres, 2 juillet. — D'après les nouvelles reçues d'Ekaterinodar, la désorganisation des hordes bolchevistes dans le sud de la Russie devient plus évidente de jour en jour. Tout fait prévoir que l'occupation de la Crimée de la région d'Ekaterinodar et d'Astrakan par les forces du général Denikine sera un fait accompli dans ces prochains jours.

Les cosaques chassent devant eux, dans le district du Don, les bolchevistes en déroute. Ils leur ont infligé de graves défaites au sud et au nord de Tsaritzin.

Les cosaques de Kuban continuent leur avance vers l'est.

Denikine aux portes d'Astrakan

Genève, 2 juillet. — Du côté de la Caspienne, l'armée Denikine serait aux portes d'Astrakan.

La tête de Yudenitch mise à prix par les bolcheviks

Helsingfors (via Londres), 3 juillet. — Les bolcheviks offrent une récompense de 500,000 roubles à quiconque livrera le général Yudenitch, commandant l'armée du Nord, vivant ou mort, et une récompense de 10,000 roubles pour chaque officier russe également livré.

Les bolcheviks négocieraient-ils avec l'Entente ?

Berlin (via Genève), 3 juillet. — Dans les milieux bolchevistes, on annonce que les soviets russes espèrent obtenir la paix pour l'automne. MM. Sinoe, Bullit et Stephens ont reçu la mission de reprendre les négociations, et les soviets se préparent à accéder aux demandes de l'Entente, à reconnaître les emprunts russes, à s'abstenir de toute propagande et à conclure la paix avec les divers groupements russes. Par contre, ils demandent en premier lieu que l'Entente s'engage à ne pas intervenir dans les affaires intérieures de la Russie.

HONGRIE

Les Hongrois se retirent du territoire slovaque

Prague, 2 juillet. — **Le Communiqué officiel tchéco-slovaque du 1er juillet annonce que les Tchéco-Slovaques tiennent leurs positions, et que les Magyars continuent à se retirer du territoire slovaque.**

Budapest (via Bâle), 2 juillet. — Dans la séance d'hier du comité central exécutif, Bela-Kun a fait savoir que le gouvernement des conseils avait décidé de retirer les troupes rouges en Slovaquie jusqu'à la frontière fixée dans la note de M. Clemenceau comme délimitant la Hongrie et la Roumanie. « Il fut très pénible au gouvernement, a-t-il ajouté, de devoir prendre cette décision. »

Les Roumains auraient franchi la Theyss

Vienne, 2 juillet. — D'après une nouvelle de source hongroise, les Roumains auraient franchi la Theiss, hier, près de la Tizaluk.

ALLEMAGNE

Hindenburg pose au martyr

Goettingue (via Bâle), 3 juillet. — Les étudiants de la ville ont, dans une Adresse, demandé à Hindenburg de fixer parmi eux sa résidence. Ils l'assurent de leur dévouement et ajoutent qu'ils sont prêts à prendre les armes pour le défendre contre tout acte de violence.

Dans sa réponse, Hindenburg leur dit notamment :

« Si nos ennemis veulent coller au mur un vieillard qui n'a fait que remplir son devoir vis-à-vis de son empereur et roi et vis-à-vis de sa patrie, ils peuvent me prendre. Ils ajouteront seulement une honte à tant d'autres infamies. Mais je ne veux pas que vous sacrifiez pour moi vos jeunes vies. »

Le nouveau chef de l'état-major

Berlin (via Bâle), 3 juillet. — Les journaux annoncent que le général de Seeckt, ancien chef d'état-major du maréchal Mackensen, prend la direction de l'état-major.

Le déficit du budget allemand

Berlin, via Bâle, 3 juillet. — Le budget pour 1919 se solde par un déficit de 149 millions, dont 102 pour les entreprises de transports. 126 millions seront produits par les impôts sur les revenus.

Les pillages à Berlin

Berlin, via Bâle, 3 juillet. — Des pillages ont eu lieu à l'Alexanderplatz. La cavalerie de la garde a dû intervenir.

Les usines Krupp de Munich en liquidation

Berlin (via Bâle), 2 juillet. — Les usines Krupp, de Munich, dans l'impossibilité de maintenir l'exploitation qui a en effet absorbé en cinq mois trois millions de dépenses pour une production de 300,000 marks de marchandises, sont mises en liquidation. Les Américains avaient projeté de faire acquérir les usines Krupp, mais la situation de l'affaire s'aggrava au point qu'ils renoncèrent à leur projet.

Les conseils ouvriers de Berlin exigent...

Berlin, via Bâle, 3 juillet. — L'assemblée plénière des conseils ouvriers du Grand-Berlin a voté l'ordre du jour suivant :

« L'assemblée exige que le gouvernement d'empire élargisse immédiatement les conseillers ouvriers qui ont été arrêtés. L'assemblée exige également le rétablissement immédiat de la liberté de la presse. Elle proteste énergiquement contre les restrictions apportées à la liberté d'union des ouvriers, restrictions dont s'est rendu coupable notamment Noske. »

La proposition des communistes demandant que le gouvernement reconnaisse l'inviolabilité des conseillers ouvriers a été également adoptée.

LES PERTES
DES ARMÉES ALLIÉES

Paris, 3 juillet. — Dans son rapport sur la proposition de loi relative au pécule à attribuer aux familles des soldats disparus, M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, fournit d'intéressantes indications sur nos pertes en morts et disparus au cours de la guerre. Il indique notamment que, d'après les chiffres établis par l'état-major de l'armée, les pertes de l'armée française étaient évaluées au 11 novembre 1918 à 1 million 355,500 hommes, dont 1 million 89,700 morts et 265,800 disparus, ce qui accuse, si l'on rapproche ce chiffre de celui du nombre total des hommes mobilisés dans l'armée de terre depuis le 1er août 1914 (8 millions 410,00 hommes), un pourcentage de 16.2 % de l'effectif total mobilisé.

D'autre part, pour ce qui concerne les pertes de l'armée de mer, elles ont été, d'après les chiffres arrêtés au 11 novembre 1918, de 10,735 hommes, dont 5,521 morts et 5,214 disparus. Or, la marine ayant mobilisé environ 215,000 hommes, officiers compris, le pourcentage est d'environ 4.19 % de l'effectif mobilisé.

Le détail de nos pertes est le suivant :

Morts. — Officiers, 32,200. Hommes de troupe : Européens, 1,006,100; indigènes de l'Afrique du Nord, 27,000; indigènes coloniaux, 24,400. Soit au total (officiers et troupes), 1,089,700.

Disparus. — Officiers, 2,500. Hommes de troupe : Européens, 246,500; indigènes de l'Afrique du Nord, 9,000; indigènes coloniaux, 7,300. Soit au total, 265,300.

Total des morts et des disparus, 1,355,000.

Si l'on établit distinctement le pourcentage des pertes des officiers et des hommes de troupe, on voit qu'il est de 17.7 % pour les premiers et de 16 % pour les seconds (indigènes compris). Ainsi se trouve détruite la légende de ceux qui prétendent que les officiers n'ont pas, comme leurs hommes, payé de leur personne. Fidèles aux traditions de l'armée française, ils ont su être à leur poste aux endroits exposés, et payer de leur sang la gloire de conduire leurs camarades à la victoire.

En ce qui concerne les pertes de l'armée de mer, les chiffres détaillés sont les suivants :

Morts : officiers, 282; hommes de troupe, 5,239.

Disparus : officiers, 197; hommes de troupe, 5,017.

M. Louis Marin donne ensuite les indications suivantes sur les pertes des morts et disparus des armées alliées : armée américaine, 122,000 hommes; armée britannique, 835,700; armée italienne, 460,000; armée belge, environ 40,000; armée serbe, 34,500, et armée grecque, 12,100 hommes.

LES PERTES PAR RAPPORT A LA POPULATION

Paris, 2 juillet. — Rapproché des chiffres de la population totale, le chiffre des pertes en morts des alliés donne d'une manière plus frappante la mesure des sacrifices en vies humaines que la guerre a imposés aux diverses puissances.

Ces pertes, en se basant sur les chiffres courants de la population de chaque Etat avant la guerre, sont les suivantes :

France, un homme sur 28 habitants.
Allemagne, un homme sur 35 habitants.
Autriche-Hongrie, un homme sur 50 habitants.
Grande-Bretagne, un homme sur 66 habitants.
Italie, un homme sur 79 habitants.
Russie, un homme sur 107 habitants.
Etats-Unis, un homme sur 2,000 habitants.

L'affaire Landru

TROIS CRANES HUMAINS RECONSTITUES

Paris, 2 juillet. — Le professeur Antony a terminé aujourd'hui l'examen des ossements humains trouvés à Gambais dans la villa de Landru. Il a pu reconstituer trois crânes humains; mais il lui est impossible de dire si ce sont des crânes de femmes ou d'hommes.

NOUVELLES CHARGES ECRASANTES

Poursuivant son enquête, M. Tanguy, chef adjoint de la Sûreté, a pu établir que certaines cartes postales adressées à des amis ou à des membres des familles de quatre des malheureuses fiancées de Landru ont été signées faussement par l'inculpé du nom des disparues. Landru a dû commettre ce faux pour faire croire que ces femmes existaient toujours et donnaient elles-mêmes de leurs nouvelles.

Or, l'enquête prouve que ces malheureuses étaient déjà disparues depuis plusieurs semaines lorsque les cartes en question furent mises à la poste. Enfin, l'examen de la comptabilité que Landru tenait scrupuleusement à jour est terminé, et certains détails relevés par M. Tanguy paraissent devoir se transformer en charges accablantes pour l'inculpé.

Les Traîtres de Laon

Paris, 2 juillet. — A la barre paraît en grand deuil Mme Fricoteaux, femme de l'héroïque maire d'Anguilcourt-le-Sarre, qui fut fusillé sur la dénonciation de la femme Aubert et de Réselle : « Mon mari, dit-elle, n'avait pas voulu livrer des soldats sénégalais qui s'étaient cachés chez Mme Hain. Thomas a corrompu le garde champêtre pour l'amener à dire où étaient exactement les soldats, mais c'est Thomas que je considère comme l'auteur principal de la mort de mon mari ! »

M. Delaporte est le boulanger qui pendant plusieurs mois ravitailla les soldats sénégalais. Il fut condamné par les Allemands à cinq ans de travaux forcés.

M. Lucien Chantreux, qui connaissait la cachette des soldats et ne la révéla point, fut condamné à dix ans de la même peine.

Tous deux sont d'accord pour accuser formellement la femme Aubert et Réselle de les avoir dénoncés. La femme Aubert avoue. Réselle proteste d'une façon embarrassée.

Le témoin suivant, M. Bogé, meunier à Assis-sur-Serre, village à proximité d'Anguilcourt-le-Sarre, accuse particulièrement, en dehors d'Alice Aubert et de Réselle, quatre autres des dénonciateurs : la veuve Tassot, son fils, Emile Lobjois et la femme Giraudeau.

Après une dizaine d'habitants de la région d'Assis-sur-Serre, qui viennent témoigner sur les mêmes faits, on entend M. Fernand Pécheux, qui, pendant l'occupation allemande, resta à Fourmies au service du contre-espionnage français.

Il s'exprime avec une extrême véhémence :

« Toqué ! c'est un traître, s'écrie-t-il, Grâce à mon service, j'ai vu des lettres de dénonciation de Toqué contre M. Berthaut, secrétaire de la mairie de Fourmies ! Lochet, qui cherche ici à passer pour un ivrogne, pour un inconscient, se présentait d'une façon toute différente devant le policier allemand Nussbaum, à qui il faisait ses rapports quotidiens ! Herbert Léandre, je l'ai vu habillé en gendarme allemand ! » Et le témoin, d'une voix plus haute et désignant du doigt les individus qu'il vient de nommer, répète à plusieurs reprises : « Ce sont des traîtres ! Je le jure ! J'en suis sûr ! Je les ai suivis ! »

Contre ces accusations catégoriques, les accusés s'efforcent, sans succès, de réagir.

Thomas, interrogé par le président, confirme la déclaration du témoin. On a l'impression que cette fin d'audience est accablante pour Toqué et ses principaux complices. L'audience est levée.

Le trafic des billets de théâtre

Le « Journal officiel » publie le texte de la loi récemment votée par le Sénat et la Chambre, et aux termes de laquelle « toute personne convaincue d'avoir vendu ou cédé, d'avoir tenté de vendre ou de céder, à un prix supérieur à celui fixé et affiché dans les théâtres et concerts subventionnés ou avantagés d'une façon quelconque par l'Etat, les départements ou les communes, ou moyennant une prime quelconque, des billets pris au bureau de location ou de vente desdits théâtres ou concerts, sera punie d'une amende de 16 fr. à 500 fr.

» En cas de récidive, dans les trois années qui ont suivi la dernière condamnation, l'amende pourra être portée à 2,000 fr.

Pour reprendre le corps de son fils

Lille, 2 juillet. — Une macabre affaire vient de se dérouler au cimetière de Saint-Pol-sur-Ternoise. M. Champagne, habitant à Argenteuil, avait perdu un jeune fils pendant la guerre et avait récemment appris que le corps de son enfant était inhumé à Saint-Pol-sur-Ternoise. Sa femme, malade et minée par les deuils et les chagrins, le supplia de tout tenter pour ramener auprès d'elle, au cimetière d'Argenteuil, le corps de l'enfant.

M. Champagne fit des démarches, mais n'obtint point satisfaction. Pendant ce temps l'état de sa femme s'aggravait. Le mari ne voulut pas la laisser mourir sans exaucer son plus cher désir et partit pour Saint-Pol-sur-Ternoise. Aidé de deux amis sûrs, il pénétra de nuit dans le petit cimetière, ouvrit le tombeau où dormait son enfant, mais tenta vainement d'arracher le lourd cercueil. L'épouvante le gagna ainsi que ses amis, leurs forces les trahirent et ils s'enfuirent effrayés. Au jour, le gardien trouva la tombe violée. On fit une enquête, et c'est ainsi que M. Champagne fut amené à raconter les faits précités. Il est peu probable que des poursuites soient exercées contre ce pauvre père.

LE BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A LA CHAMBRE

La question des relations de la France et du Pape

Le ministre déclare que le gouvernement n'a pas l'intention d'avoir un représentant au Vatican

Paris, 2 juillet. — La question de la reprise des relations diplomatiques avec le saint-siège, posée au cours de la séance par M. de Monzie, a certainement surpris la Chambre qui, venue pour une discussion budgétaire, n'était pas préparée à une semblable idée, aussi son discours a-t-il provoqué des protestations et des mouvements divers sur la plupart des bancs des gauches. La très courte déclaration de M. Viviani a également soulevé des murmures d'étonnement parmi les radicaux et les socialistes, dont les uns sont hostiles résolument à toute pensée d'entente avec le Vatican et dont les autres redoutent qu'une reprise de relations diplomatiques avec le saint-siège soit considérée comme le désaveu de la politique laïque. Le ministre des affaires étrangères a calmé l'émotion de la Chambre en déclarant que la question ne se posait pas.

Au début de la séance de l'après-midi, le budget de l'Ecole centrale est adopté.

On arrive au budget des affaires étrangères.

Dans la discussion générale, **M. Jean Bon** critique l'attitude de divers de nos représentants à l'étranger et le choix de plusieurs de ceux-ci, comme M. Delanney, disgracié de la préfecture de la Seine, envoyé au Japon, puis rappelé; comme M. Claudel, rappelé de l'Argentine parce qu'il avait fait de l'opposition à l'élection de M. Ignace Pessoa à la présidence de la République.

M. Jean Bon se plaint ensuite que l'on ait noué des tractations avec le Vatican pendant la guerre, au moyen d'ambassadeurs extraordinaires : Mgr Amette, archevêque de Paris, l'abbé Lemire. L'orateur s'écrie : La capitulation de la France devant le Vatican avait commencé bien avant Clemenceau, mais lui l'a accentuée avec son tempérament. Il a dit que le clergé avait été « très chic » pendant la guerre.

M. Lerolle : Il a été « épatant ! » (Rires.)

M. Jean Bon : Il y a eu des clercs qui ont été de bons et loyaux Français, mais le clergé en corps n'a pas été plus héroïque que telle autre corporation.

L'amiral Bienaimé : Nos fils se sont fait tuer tandis que vous êtes resté à la Chambre. Vous faites honte à la Chambre, Monsieur ! (Bruit.)

M. Jean Bon : Que le clergé ait été « chic », ce n'est pas une raison pour renouer avec cette « puissance morale ». Or, à la fin d'avril a paru un décret, ne s'appuyant sur aucune loi, nommant deux titulaires aux diocèse de Metz et de Strasbourg. Mais malgré ces décrets, les deux titulaires anciens sont restés à leurs places. Les deux désignés sont les évêques de M. Clemenceau, mais ils n'ont pas reçu leur bulle d'investiture. Ce ne sont pas les évêques du pape. Et à la procession de la Fête-Dieu, à Metz, c'était l'évêque boche Benzler qui portait l'ostensoir, suivi des autorités françaises ayant à leur tête un glorieux soldat, le général de Maud'huy. La cour de Rome n'a pas demandé leur démission aux évêques de Metz et de Strasbourg, et la France se trouve en posture singulièrement humiliée, ces démissions n'étant pas données.

M. Emmanuel Brousse : Cela prouve qu'il faut nommer un ambassadeur auprès du Vatican !

M. Jean Bon au ministre : Ces messieurs de Rome vous ont roulé, vous, M. Pichon, et le grand homme que vous représentez ici. Vous n'êtes pas de force. Le Vatican vous demandera de signer un second concordat. Nous vous en défions, parce que ce serait la guerre civile en France ! (Applaudissements à l'extrême gauche, protestations à droite.) Mais le moment est passé. Rome a fait faillite. On avait pensé que cette voix serait la première qui s'élèverait contre la guerre, mais on l'a vainement attendue pendant cinq ans ! (Vifs applaudissements, sauf à l'extrême droite.) Le 31 juillet 1914, Jaurès, quelques heures avant sa mort, disait : « C'est une guerre des jésuites ! » Ces mots font éclater la colère sur les bancs de droite.

M. Groussau s'écrie : C'est abominable ce que vous dites !

M. Duclaux-Monteil : C'est honteux. Il y a eu des jésuites tués parmi nos soldats.

M. de Gailhard-Bancel : Nos fils sont morts pour la patrie; ils sont élèves des jésuites ! (Tumulte prolongé.)

M. Jean Bon prétend que la guerre fut décidée par le parti des jésuites, à la cour de Vienne. Il rappelle que Pie X, les cardinaux Ferrata et Rampolla moururent mystérieusement. Or, Pie X avait, paraît-il, écrit à François-Joseph une lettre pour le supplier d'arrêter la guerre en invoquant l'agonie du Christ.

Et comme M. Jean Bon cite cette lettre « sans signature ni date, **M. Charles Benoist** s'écrie : « C'est manifestement un document faux. Sa rédaction le prouve.

M. Jean Bon : Je n'en affirme pas l'authenticité, mais cette lettre aurait dû être signée Pie X.

Pour M. Jean Bon, la curie romaine a été, depuis la guerre, inféodée à la Wilhelmstrasse : « Pendant que vos fils, Monsieur de Gailhard-Bancel, se faisaient héroïquement tuer, c'est un prélat germain qui donnait le chapeau cardinalice au cardinal Maurin, archevêque de Lyon. » Et l'orateur conclut : « N'allez pas, vous qui êtes des libres penseurs, vous jeter aux pieds du Vatican. Et Clemenceau, l'homme de la réaction militariste, est prêt à mourir en odeur de sainteté. (Exclamations.) La France n'ira pas demander pardon à un nouveau Sacré-Cœur. Cela ne se fera pas tant que cette Chambre sera sur ces bancs. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche.)

M. DE MONZIE

M. de Monzie : Je n'entends nullement retrancher rien à notre politique de laïcité. On peut nier le saint-siège comme l'avait fait la politique française d'avant-guerre, mais on a eu raison de ne pas persévérer dans cette politique pendant la guerre et de rechercher partout des alliés pour la cause française. Mais, poursuit, M. de Monzie, nous n'avons pas eu un courage politique égal à celui de nos soldats. On n'a pas voulu saisir les Chambres de la question dès le 15 août 1914. Cependant, M. Doumergue a chargé un écrivain catholique, M. Loiseau, d'entrer en relations officieuses avec la curie romaine en qualité d'attaché libre à l'ambassade auprès de l'Italie. Il était nécessaire d'avoir des relations avec un endroit où affluaient toutes les nouvelles du monde. On a eu tort de donner à cette mission un caractère seulement officieux.

Pendant tout le cours de la guerre nos ministres se sont chargés d'organiser des missions extraordinaires à Rome. Bien avant que la question d'Alsace-Lorraine en fasse la nécessité, pour négocier cette question c'est, muni d'écriture portant la griffe du président du conseil, que le cardinal Amette s'est rendu à Rome, et pendant que le gouvernement français ne se décida pas à envoyer un ambassadeur auprès du Vatican, l'Angleterre, passant outre à un vote de la Chambre des lords de 1848, qu'on n'avait jamais enfreint, en envoyait un, à la sollicitation de la France, et depuis nous avons négocié par l'entremise de l'ambassadeur britannique. Mais la diplomatie officieuse, pas plus que la diplomatie oblique, n'a eu de résultats heureux.

La France est la seule puissance qui n'ait pas de représentant auprès de la papauté. Assurément, on peut soutenir qu'il n'y a pas lieu d'avoir de rapports avec cette puissance morale qu'est la papauté. C'est une politique. Je la juge détestable pour mon pays, mais c'est une politique. Ce qui n'en est pas une, c'est d'avoir des relations officieuses des missions de Mgr Baudrillart. Comment une France laïque ne ferait-elle pas ouvertement ce qu'elle fait officieusement après que le président Wilson a négocié avec le Vatican ?

Si on donne au prince de Monaco un secrétaire d'ambassade pour le représenter auprès du Vatican, comment n'en profitez-vous pas pour avoir, vous-même, un représentant. Nous sommes un peuple vainqueur et nous laissons partout les autres pays agir. (Applaudissements au centre.) On le voit en Turquie d'Asie, où nous perdons chaque jour de l'influence. On l'a vu dans la création de l'Etat sioniste en Palestine, qui a été fait par l'Angleterre et les Américains.

Mis en cause par l'orateur, **M. Viviani** fait cette déclaration qui, émanant de l'ancien président du conseil, produit une profonde impression :

« Je déclare que, républicain et laïque, je ne suis pas du tout éloigné des conclusions auxquelles vous allez aboutir sur la nomination, la Chambre ayant été consultée, d'un représentant de la France au Vatican. » (Applaudissements au centre et sur divers bancs).

M. de Monzie se félicite d'avoir amené cette déclaration de M. Viviani.

Répondant à une apostrophe de **M. Lenoir, M. de Monzie** s'écrie : Il s'agit de savoir si nous allons nous occuper de nos rancunes ou de nos intérêts ? (Applaudissements.) Ce n'est pas une question de politique mais d'avenir.

M. Mistral : Cela apparaît comme la récompense du concours que la Droite a apporté au gouvernement pendant la guerre. (Protestations à droite).

M. de Monzie : Pas de confusion entre cette question et celle du rétablissement du concordat. Pendant que l'Angleterre, le Brésil, séparés de l'église bien longtemps avant nous, sont en contact avec le saint-siège, vous voulez l'ignorer.

M. de Monzie conclut que c'est renforcer la politique laïque que de ne pas craindre de la mettre en contact avec le saint-siège. Il ajoute : « Voulez-vous faire une politique nette, claire ? » (Applaudissements).

Le ministre des affaires étrangères

M. Pichon répond aux orateurs précédents. Tout d'abord il affirme qu'il n'a pas changé d'opinion depuis la loi de séparation, et que les prêtres, comme les autres citoyens, ont fait leur devoir pendant la guerre.

Le ministre passe alors aux faits d'Alsace et de Lorraine. Au point de vue religieux, ce pays est sous le régime du concordat.

Sans sollicitation du gouvernement, le cardinal-archevêque de Paris, qui a fait preuve d'un grand patriotisme pendant la guerre, fit savoir, au retour d'un voyage à Rome, que les deux évêques allemands avaient donné leur démission, et il remit une liste de candidatures susceptibles d'être agréées. Les nominations furent faites sans aucun marchandage.

Le ministre aborde la question soulevée par M. de Monzie. Nous pratiquons en France, dit-il, la séparation dans un esprit d'équité et d'union qui a groupé tous les Français pendant la guerre.

Le gouvernement, ajoute nettement le ministre, estime que la loi de séparation suffit à tous les besoins. Il ne veut pas la changer. Le gouvernement ne croit pas, dans les circonstances actuelles, qu'il y ait lieu de modifier son attitude vis-à-vis du Vatican et reprendre les relations. Le ministre juge inutile d'entrer dans le fond du débat, car ce serait une discussion platonique.

M. Pichon nie formellement qu'il y ait eu négociation officieuse ou oblique avec le Vatican sous le ministère actuel. (Applaudissements.)

Le ministre déclarant que la nécessité ne lui apparaît pas d'avoir des relations avec le Vatican, le député catholique **Brousseau** s'écrie : Comme Français autant que comme catholique, nous souhaitons la fin de cet état de choses. Les inconvénients en sont multiples : au Maroc, par exemple, il y a une terre française qui est sous la juridiction d'un évêque espagnol parce qu'on n'a pas pu négocier. (Applaudissements à droite).

Le ministre répète qu'il n'y a et il n'y aura aucune relation officielle entre la France et le Vatican. Nous n'aurons pas de diplomatie officieuse non plus.

M. de Monzie : Ni l'une ni l'autre, c'est le néant !

Répondant à des observations de M. Jean Bon, **le ministre** ajoute que nous aurons partout des diplomates républicains et que M. Claudel ne s'est pas mêlé de la politique brésilienne et mérite la confiance que le ministre n'a cessé d'avoir en lui.

Le ministre quitte la tribune, applaudi sur quelques bancs du Centre et de la Gauche).

Au sujet de l'ambassade du Vatican, **M. Sembat** dit pouvoir affirmer, au nom de la grande majorité des républicains, qu'après la guerre comme avant, les lois laïques devront rester intactes. (Applaudissements).

La discussion générale est close.

On adopte tous les chapitres du budget des affaires étrangères.

Après la signature

La délégation turque partira samedi

Versailles, 2 juillet. — La délégation turque, qui est à Monteclin, partira samedi prochain. Des automobiles viendront prendre les délégués au château et les conduiront à Paris, où ils prendront le train pour Constantinople, via Bucarest.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Auteuil

MERCREDI 2 JUILLET

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE LA PEPINIERE (course de haies, à réclamer), 4,000 fr., 2,700 mètres. — 1. *Scambietto* (Berteaux), à M. Jean Cerf; 2. *Vardar* (Garnier), à M. A. Veil-Picard; 3. *Chartreuse-Verte* (L. Bara), à M. A. Harduin.

Non placé : San-José-II (Carroy), tombé.

Gagné de quinze longueurs; le troisième à cinq longueurs.

Scambietto (Conquistador et Gambilleuse) est entraîné par Ed. Mayer.

PRIX GRAND-MASTER (steeple-chase), 4,000 fr., 3,800 mètres. — 1. *Saphir-VI* (Gittins), à M. C. Rousseau; 2. *Oued* (W. Escott), au duc de Brissac.

Gagné de quatre longueurs.

Saphir-VI (Irish-Lad et Sweet-Wave) est entraîné par Ch. Bariller.

PRIX CHIMERE (haies), 10,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Danseur-du-Roi* (Thibault), à M. F. Grumetz; 2e, *Minareto* (Berteaux), à M. J. Cerf; 3e, *Dragon-du-Roi* (Prior), à M. C. Ranucci.

Non placés : Saint-Chamond (Petit), Niémen (Parfrement), tombé, Accordéon (A.E. Bates), Fille-de-Guerre (Lovegrave).

Gagné de trois quarts de longueur; le troisième à trois longueurs.

Danseur-du-Roi (Maboul et Dancing-Doll) est entraîné par Grumetz.

PRIX DU VAL (haies, handicap), 4,000 fr., 3,500 mètres. — 1er, *Patrocle* (W. Head), au marquis de Villamejor; 2e, *Odin-II* (L. Bara), à M. Pierre Dupont; 3e, *Esope* (Berteaux), à M. L. Raoux.

Non placé : Odoacre (Delolme).

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à quatre longueurs.

Patrocle (Mushroom et Pastrycook), est entraîné par Jean Lieux.

PRIX TANT-MIEUX (steeple-chase, handicap), 4,000 fr., 4,000 mètres. — 1er, *Gonfalon* (Berteaux), à M. Jean Cerf; 2e, *Rip* (Rovella), à M. Ed. Champenois.

Gagné de quinze longueurs.

Gonfalon (Négofol et Golden-Pippin) est entraîné par Ed. Mayer.

Résultats officiels du Pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Scambietto	G	21 50	10 »
—	P	13 »	6 »
Vardar	P	12 »	6 50
Saphir-VI	G	28 »	14 »
Danseur-du-Roi	G	138 50	56 »
—	P	36 »	18 »
Minareto	P	18 »	10 50
Patrocle	G	13 »	6 50
—	P	13 »	6 »
Odin-II	P	14 50	7 »
Gonfalon	G	12 »	6 »

Les noms en caractère gras indiquent les pronostics de la « Petite Gironde » et de la « Gironde ».

Restent engagés

Restent engagés pour vendredi :

PRIX SAINT-MIHIEL : Le-Damné, Dormelles, Engenville, Sailly-Saillisel.

PRIX LA FAYETTE : Usatovo, La-Faucheuse, Qvetsch-des-Vosges, Eridan, Ovillers, Charlot, Qui-y-pense, Plume-au-Vent, Langhou, Nubar, Sans-Mandat, Boubou, Minorque, Sartelles, Nissa-II, Sartilly, Cordelière, Ouche, Philiberte, Hélice, Océana, Kiew.

PRIX DE L'INDEPENDENCE DAY : Coq-Gaulois, Royal-Spade, Cocher, Il-Arrive, Rosolin, Képi-Rouge, Caraco, Boul-Mich, Premier-Choc, Louvain-IV, Isle-of-Wight, Le-Rapin, Paradoxe-II, Dobroudja, Dolphin, Bluette.

PRIX DU BOIS-BELLEAU : Origan-II, Le-Tip, High-Spirits, Fram, Ma-Beauté, Djagas, Ismen, Hyde-Park, Dabrule.

PRIX GEORGE-WASHINGTON : Velizy, Rogation, Bus, Point-de-Vue, Qu'il-est-Beau, Premier-Choc, Son-Phœnix, Sunny, Amance, Mourad, Maid-of-Honour, Ricabourg, Usatovo, Noisetier, Mézeray, Ursiceni, Pochade, Fine-Lame, Créduleu.

PRIX BENJAMIN-FRANKLIN : Rosolin, Rogation, Tartufe, Louvain-IV, Ad-Gloriam, Tragédie, Aral, Boubouroche, Roxburgh, Eckmuhl, Princesse-Mafalda, Furiana-II, Usatovo, Dolphin, Philhellène, Sartilly.

Petites nouvelles

« Scambietto » a été réclamée après sa victoire dans le Prix de la Pépinière pour 16,666 fr. 70 par M. Rolland.

Les jeux interalliés

Arnaud éliminé dans le 800 mètres

Paris, 2 juillet. — Public nombreux, malgré le mauvais temps, au Stade Pershing. Dans la tribune d'honneur, remarqué le général Pershing, entouré de plusieurs généraux français et italiens. Une seule épreuve athlétique était inscrite au programme de la réunion. Les éliminatoires du 800 mètres. Le recordman de France Arnaud fut battu dans sa série, après avoir mené le train tout le premier tour. Il fut débordé dans le dernier virage par trois hommes, et renonça à la lutte. Le favori Ehy termina troisième dans sa série, mais il ne poussa pas, se sachant qualifié. La France sera représentée dans la finale par l'Américain Heilbuth, autorisé à porter nos couleurs comme engagé volontaire en 1914 dans notre armée.

Le concours hippique qui eut lieu ensuite obtint un gros succès, malgré la pluie qui ne cessa de tomber toute l'après-midi

RESULTATS. — 800 mètres (séries) : 1re série, Mason (N. Z.); 2e, Bermeier (Austr.); 3e, Eby (E. U.); 4e, Burtin (Fr.). — 2e série, Fraszr (Austr.); 2e, Heilbuth (Fr.); 3e, Spink (E. U.). Temps, 2' 1". — 3e série, Soudder (Am.); 2e, Chalmers (Austr.); 3e, Delarge (Belge); 4e, Caudelori (Ital.); 5e, Arnaud (Fr.). Temps, 2' 33" 4/5.

Seuls, les trois premiers sont qualifiés pour la finale, qui se courra vendredi.

ESCRIME

Tournoi individuel d'épée

Première poule : 1. Pikemal (Fr.); 2. Aldo Nadi (It.); 3. Cornereau (Fr.) et Piavia (Port.).

Deuxième poule : 1. Laurent (Fr.), 2. Gardère (Fr.) et Feyerich (Belg.); 4. Tom (Belg.).

Troisième poule : 1. Hugnet (Fr.); Nunes (It.) et Delerce (Fr.); 4. Ochs (Belg.).

Quatrième poule : 1. de Saint-Germain (Fr.) et Paredes (Port.); 3. Anspach (Belg.); 4. Svorik (Tchéco-Slovaque).

CONCOURS HIPPIQUE

Equipe gagnante : Amérique, 88,719 points; 2. France, 88,624; 3. Italie, 87,666; 4. Belgique, 87,266.

Classement individuel. — 1. Lieutenant-colonel H. B. Chamberlain (E. U., 29,833); 2. major de Soras (Fr., 29,708); 3. major Morel (Belg., 29,629); 4. lieutenant-colonel E. W. Taulbee (E. U., 29,583).

CYCLISME

BREVET MILITAIRE DES 100 KILOMETRES

Dimanche 6 juillet, à sept heures, quel que soit le temps, se disputera cette épreuve (la dernière des brassards routiers de l'U. V. F.), ouverte à tous les cyclistes. 1 franc pour les licenciés, 2 francs pour les autres.

Itinéraire : Eysines (borne 9), Le Taillan, Castelnau, Listrac, Saint-Laurent, Liard (virage borne 59) et retour.

Les entraîneurs, suiveurs, soigneurs, ainsi que la roue libre, sont interdits, les machines seront plombées. Tenue touriste.

Ouverture du contrôle à cinq heures et demie, au passage à niveau avant la borne 9. Fermeture du contrôle à six heures et demie. Après un dernier appel, le départ sera donné à sept heures.

Indépendamment des diplômes et médailles, les primes suivantes seront attribuées aux licenciés : fr. 10, 10, 5, 5, 5, 5, plus une prime de 20 francs au premier, offerte par M. Emile Boudoire et une de 10 francs offerte par M. Loche au second, si le temps de Maurice Lalanne (S. C. B.), 3 h. 22 min. 47 sec. est battu. Pour les trois premiers, licence B, une médaille vermeil, argent et bronze (grand module) offertes par le Touring-Club de France. Tous les concurrents ayant effectué le parcours en moins de cinq heures recevront un brevet mentionnant leur performance.

Engagements reçus dès ce jour par M. Clerc (maison Williams, rue Sainte-Catherine).

CONCOURS REGIONAL DE LA 18e REGION

L'épreuve cycliste du concours sera disputée le 13 juillet, sur le parcours suivant : Caudéran (avenue Saint-Amand), Le-Haillan, Saint-Médard-en-Jalles, Salaunes, Saint-Raphaël, Segonne, Saint-Aubin, Germignan, Blanquefort, Le Vigean, Stade, avenue de l'Hôpital, chemin d'Eysines, avenue Saint-Amand (50 kilomètres environ).

De nombreux prix, dont la liste n'est pas encore close, viendront récompenser tous ces jeunes cyclistes (classes 1920 à 1923 inclus, et les ajournés des classes précédentes).

Engagements gratuits reçus 5, rue de Cursol, par le directeur régional de l'instruction et de l'entraînement physique de la 18e région.

SPEARS, SERGENT ET POULAIN A BORDEAUX

Le match sensationnel, constituant le clou du gala, dimanche, au vélodrome du Parc, est doublement intéressant, d'abord parce qu'il va nous montrer trois cracks en pleine forme aux prises; ensuite, parce que ces trois champions se rencontreront pour la première fois, et que, prenant comme étalon de valeur Spears, que tout Bordeaux sportif a vu, de la supériorité duquel il est certain, nous saurons les premiers si nous comptons en France un homme de sa classe, tous les Français qui lui ont été opposés jusqu'ici ayant été battus par lui.

L'Entraînement

CLUB GAULOIS BOUSCATAIS

Résultat de la course d'entraînement du 22 juin sur le circuit de Blanquefort, à boucler trois fois : 1er, Vignes, en 1 h. 4 m.; 2e, Chauvet, à demi-longueur; 3e, Lagrave, en 1 h. 8 m.; 4e, Lacoste, en 1 h. 19 m.; 5e, Gratiette, à demi-longueur.

Non classés, par suite de crevaisons multiples : Goujon et Cazeaux.

Une prime par addition de points a été gagnée par Chauvet.

BREVET MILITAIRE DES 100 KILOMETRES (F. C. S. O.)

Cette épreuve se disputera dimanche prochain sur la route classique Bordeaux-Libourne-Le Cousseau et retour.

Rendez-vous à 7 heures, aux Quatre-Pavillons, pour la remise des dossards. Le départ sera donné à 7 h. 30.

Engagements : 1 fr. pour les licenciés et 2 fr. pour les autres.

UNION CYCLISTE BORDELAISE (F. C. S. O.). — Dimanche 6 juillet, course de classement sur le parcours Bordeaux-Castres et retour. Cette épreuve, dotée de nombreux prix, encouragera tous les jeunes à prendre le départ. Rendez-vous, à trois heures, restaurant Baillet, au Pont-de-la-Maye. Départ à quatre heures précises.

Le Tour de France

LA TROISIEME ETAPE CHERBOURG-BREST (403 kilomètres)

Granville, 3 juillet. — Les coureurs du Tour de France, partis ce matin à 2 h. 30 de Cherbourg, passent à Granville à 6 h. 10 dans l'ordre suivant : 1. Alavoine, 2. H. Pélissier, suivis d'un peloton comprenant : Masson, Heusghem, Duboc, Lambert, Christophe, Mourat, Barthélémy, Defraye, Juseret, Vandaele, Scieur, Engla, Coomans, Anseeuw, Nempon et Verstraeten.

ESCRIME

LE CHAMPIONNAT DE L'EPEE DE GASCOGNE. — Les rencontres de cette compétition se sont déroulées avec un plein succès, dimanche 29 juin, dans les jardins du maître Deyvier. Après de forts beaux assauts, le Championnat a donné le classement suivant : 1er, M. R. Lafon; 2e, M. Thounens; 3e, M. Mothes.

Trois jolis souvenirs ont été offerts aux vainqueurs.

Le jury était présidé par M. Molinié, assisté de MM. Salabert, Baduel et du maître d'armes Testas.

WATER-POLO

Le Bordeaux-Athletic-Club demande des matches de water-polo pour son équipe première, avec équipes bordelaises, sélection bordelaise ou de la région. Ecrire au siège du B. A. C., 179, rue Achard, Bordeaux.

BOXE

Paris, 3 juillet. — Résultats de la soirée pugilistique organisée mercredi à la salle Wagram, par le Continental Sporting-Club :

Match en six rounds de trois minutes : Vandaele, vainqueur de Mahieux aux points.

Match en six rounds de trois minutes : Baby Lemery et Viriot font match nul.

Match en six rounds de trois minutes : Cuendet (Suisse) vainqueur de Lebois (Français) par knock-out en deux rounds.

Match franco-américain, six rounds de trois minutes : La Salla (Américain) vainqueur de Marcel Thomas (Français) par abandon au cinquième round.

LAWN-TENNIS

Le championnat de tennis de Wimbledon

Londres, 2 juillet. — Demi-finales du championnat :

Dames seules : Mrs Satterthwaite (Angleterre) bat miss Bearmish (Angleterre), par 6/4, 10/8; Mlle Suzanne Lenglen (France) bat miss Ryan (Californie), 6/4, 7/5.

Messieurs seuls : Kingscote (Angleterre) bat Garland (Amérique), 6/1, 6/4, 2/6, 5/7, 6/4.

Londres, 3 juillet. — Voici les résultats de la finale du championnat de tennis de Wembletow :

Dames seules : Mlle Lenglen bat mistress Satterwaite (Angleterre), 6/1, 6/1.

Mlle Lenglen est maintenant qualifiée pour disputer la Coupe à mistress Lambert (Anglaise).

Doubles mixtes (4e série) : M. Decugis et miss Addison battent M. Watt et mistress Beamish, 6/3, 6/1.

BORDEAUX

Il y a un an

4 JUILLET 1918

Les troupes britanniques enlèvent le village de Hamel. Nous continuons à progresser entre l'Oise et l'Aisne, dans la région de Moulin-sous-Touvent.

Célébration en France et dans les pays alliés de la fête nationale américaine, l'« Indépendance Day ».

M. Loucheur à Bordeaux

A l'occasion du mariage d'une nièce, M. Loucheur est arrivé, mercredi matin, à Bordeaux, dans le plus strict incognito.

Le ministre de la reconstitution industrielle a profité de son séjour dans notre ville pour s'occuper des charbons et examiner notamment les disponibilités qu'offre notre port pour la réception de ce combustible. On prévoit, en effet, que de très grandes quantités pourraient y être débarquées d'ici peu.

Dans l'après-midi, M. Loucheur a reçu, à l'hôtel Terminus, où il était descendu, MM. Charles Gruet, maire; Daniel Guestier, président de la Chambre de commerce; Moulinié, président du Groupe charbonnier, et diverses autres personnalités avec lesquelles il s'est entretenu de la question. Il est ensuite parti en automobile pour Bassens et s'est arrêté à plusieurs installations de la rive droite.

M. Loucheur a arrêté sur place les mesures à prendre, et en particulier l'adaptation des terrains de la poudrerie de Bassens au stockage des charbons; il a constaté que les installations existantes ou en cours de construction permettaient déjà, en supplément de la réception des charbons anglais arrivant régulièrement, celle de quantités considérables de charbons américains, ainsi que des charbons allemands qui sont dus à la France en vertu du traité de paix.

Le ministre est reparti à 22 h. 5 pour Paris. A la gare Saint-Jean il a été salué, au nom du préfet, par M. Bizardel, chef de cabinet.

La Fête de la Victoire

QUARTIER CONDORCET. — En vue de fêter la victoire pour le 14 juillet, réunion des habitants du quartier le samedi 5 juillet, 100, rue Condorcet, à 21 heures.

QUARTIER NANSOUTY. — Les habitants du quartier Nansouty, réunis en assemblée générale le mercredi 2 juillet, cours de Toulouse 263, après avoir décidé de faire une fête de la victoire, le 14 juillet, place Nansouty, ont nommé le bureau du comité comme suit : Président, Ch. Rousse; vice-présidents, Corso, Poublanc; secrétaire général, Ch. Gault; secrétaire adjoint, Delpeux; trésorier général, Paul Baraton; trésorier adjoint, Molleton; commissaire général, Lagisquet; commissaires adjoints, L. Hiéret, Saubellie, Panard.

Commission de contrôle : Magnon, président; Vielle, Laurent.

La fête de l'Indépendance des Etats-Unis

A la mairie

Le gouvernement ayant décidé que le vendredi 4 juillet prochain serait jour férié, le maire de Bordeaux a l'honneur d'informer ses collègues que le Conseil municipal, qui avait été convoqué pour ce jour-là, à cinq heures, se réunira le lendemain samedi 5 juillet, à la même heure, avec le même ordre du jour.

Les bureaux de la mairie seront fermés vendredi 4 juillet 1919, toute la journée, à l'occasion de la fête de l'Indépendance des Etats-Unis. Par exception, les bureaux de l'état-civil et des retraites ouvrières seront ouverts, comme les dimanches, de neuf heures à midi. Le bureau des pompes funèbres sera également ouvert de neuf heures à midi. Dans l'après-midi, les intéressés pourront s'adresser au dépôt du service, rue de Belfort, 11 et 13. (Téléph. 399.)

Les magasins municipaux seront ouverts jusqu'à midi.

Dans les écoles publiques

M. l'Inspecteur d'Académie nous prie d'insérer le télégramme ministériel ci-après :

« Un congé est accordé aux écoles publiques vendredi 4 juillet, en l'honneur de la fête de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. »

Visite d'un sous-marin allemand

C'est sur la demande de la Fédération des Sociétés de combattants de 1870-71 que M. Clemenceau a envoyé à Bordeaux les deux sous-marins pris aux Allemands, mouillés près du ponton de la Compagnie Bordeaux-Océan.

Ils font partie de l'exposition de trophées qu'organise la Fédération, pour les mois de juillet et août, au bénéfice exclusif des œuvres de guerre municipales.

Le public sera admis à visiter le plus grand de ces sous-marins, l'« U.-108 », de 800 tonneaux, du 6 au 16 juillet, de midi 30 à 6 heures, moyennant une entrée par personne de 2 fr.

Ligue maritime française

Les membres de la L. M. F. seront admis, sur présentation de leur carte de ligueur, à visiter, les 4 et 5 juillet, de treize heures à dix-huit heures, les sous-marins « U-108 » et « U-B-126 », amarrés au ponton Richelieu de Bordeaux-Océan.

Ravitaillement civil

Vendredi 4 courant, la municipalité fera vendre des oignons nouveaux, des carottes, du beurre de cuisine, du beurre frais, des fromages sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme et marché des Chartrons : Oignons nouveaux, 0 fr. 80 le kilo; beurre de cuisine, 1 fr. 25 le quart; beurre frais demi-sel, 1 fr. 40; fromage croûte rouge, 1 fr. 60; fromage de table dit du Cantal, 1 fr. 20; carottes, 0 fr. 40 le paquet.

Morues : Petit poisson (pesant de 500 gr. et au-dessus), 2 fr. le kilo; moyen poisson (pesant de 1 à 2 kilos), 2 fr. 25 le kilo; gros poisson (pesant au-dessus de 2 kilos), 2 fr. 70 le kilo.

Officiers de pompiers

Paris, 3 juillet. — Ont été nommés aux grades ci-après dans les corps de sapeurs-pompiers communaux :

M. Jules Géreau, sous-lieutenant à Bordeaux.

M. J.-B. Latapie, sous-lieutenant à Bénéjacq (Basses-Pyrénées).

Le mouvement corporatif

Les derniers renseignements puisés jeudi matin à bonne source laissent entrevoir une solution très prochaine des derniers conflits en cours.

On dit même que la reprise du travail serait générale vendredi matin. C'est, en tout cas, à souhaiter, non seulement dans l'intérêt des ouvriers et des patrons, mais aussi au point de vue de la prospérité de notre cité.

LES DOCKERS

Le Syndicat des ouvriers du port de Bordeaux (arrimeurs et manœuvres) de la rive gauche nous écrit pour nous faire remarquer « que les arrimeurs et manœuvres décidèrent de reprendre le travail le 11 juin dernier », mais qu'ils se heurtèrent et se heurtent encore « au lock-out patronal décrété le 30 mai ».

Le même Syndicat proteste, d'autre part, contre l'emploi de la main-d'œuvre indigène.

Faculté de droit

(Session de juillet)

Ont été reçus à l'examen de fin d'année de capacité de droit : MM. Lachaise, Laffé, Miles Meyre, Poncet, Viste.

Capacitaires en droit : Miles A. et Y. de Boeck, MM. Chabiron, Fournier, Raby, Latrille.

Au 1er examen de doctorat, « sciences juridiques » : MM. Boyé, Latournerie.

Au 1er examen de doctorat, « sciences politiques et économiques » : MM. Gilbert, Hitte, Vignau.

Au 2e examen de doctorat, « sciences juridiques » : M. Baixas.

Au 2e examen de doctorat, « sciences politiques et économiques » : MM. Laforgue, Loisy.

Au 1er examen de baccalauréat en droit : MM. Argacha, Arsitch, Arral-Balous, Casamajor, Chpartail, Geneste, Javid, de Lachapelle, Méténier, Mouliéras, Thomachevitch, Cadusseau, Dumora, Ginestet, Lacombe, Madrières, Tran-Tan, Vigneau.

Bacheliers en droit : MM. de Balmann, Beyrie, Blanquet, Duverger-Nedellec, Mlle Gros, Jaubert, Liotard, Lacoarret, Menu, Pagnon, Arbouin, Barraud, de Charbonnères, Dupin, Dusson, Eguay, François, Manen.

Licenciés en drois : MM. Calendreau, Clais, Empéranger, Félix, Guyot, Desbordes, Fonbené, Fontaine, Lacoarret, Larnaudie, Mayeran, Mendy, Volfard.

Beaux-Arts

Mme M. Ellul expose une série de portraits dont la sincérité, la facture pleine de délicatesse dénotent un sentiment artistique des plus vifs, une technique sûre.

Ces peintures font honneur à l'artiste, qui a excellemment interprété, en des genres divers, les modèles dont elle a reproduit les traits.

Les conférences espagnoles

Sous le patronage de l'Université de Bordeaux, M. Alfonso Reyes, du Centro de estudios historicos de Madrid, fera le vendredi 4 juillet, à vingt heures trente, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres, une conférence en espagnol sur l'Espagne contemporaine.

Patronage des apprenties de la ville de Bordeaux

Le comité informe les élèves des cours, les mutualistes et leurs familles que la distribution des prix aura lieu le 6 juillet courant, dans l'amphithéâtre de l'école professionnelle, 66, rue Saint-Sernin, à 15 heures.

BIJOUTERIE CHARTIER CONJAUD SUCC^r

62, Cours de l'Intendance, BORDEAUX

L'incendie du quai de Paludate

LES CAUSES DU SINISTRE

M. Canet, commissaire de police du onzième arrondissement, a terminé son enquête relative aux causes de l'incendie du quai de Paludate.

Le feu prit naissance dans des tresses de paille servant à envelopper des barils d'huile et qui avaient été répandues à terre en un tas épais, sur lequel étaient reçus les fûts déchargés des wagons. Les fûts roulaient sur une planche, dont l'extrémité inférieure reposait sur le tas de paille.

L'incendie serait dû, croit-on, à l'imprudence d'un fumeur.

S'est-il noyé ?

M. le Commissaire de police du premier arrondissement vient d'être informé de la disparition du nommé Jean Carbonnier, âgé de quarante-neuf ans, chauffeur à bord du remorqueur « La-Mouche », mouillé quai de la Douane.

Ce chauffeur n'a pas été vu depuis le 30 juin dernier. S'est-il noyé en tombant accidentellement dans le fleuve ?

Il est vêtu d'un pantalon kaki, d'une chemise de couleur, d'une vareuse gris foncé; il était coiffé d'un béret et chaussé de pantoufles en cuir jaune.

Caché dans une cave

Le sous-brigadier des gardiens de la paix Dussidour et l'agent auxiliaire Laffitte ont été requis, mercredi soir, pour arrêter un individu, François N..., âgé de trente-sept ans, se disant représentant de commerce, qui avait été trouvé caché dans la cave de M. Pichon, limonadier, 1, rue Croix-de-Seguey. Découvert par le patron de l'établissement, N... l'avait bousculé, puis avait réussi à gagner la rue, où d'ailleurs on interrompit sa course.

Cet homme est déserteur du 38e d'artillerie, à Nice; il est à Bordeaux depuis dix jours. Il a refusé de faire connaître son domicile et d'indiquer l'expéditeur d'une lettre trouvée dans ses poches et qu'il retira ces jours-ci de la poste restante.

On l'a écroué au Dépôt. N... n'avait sur lui aucun outil de cambrioleur. Une enquête se poursuit à son sujet.

EXPOSITION permanente de véhicules automobiles, CHAMP-DE-MARS (70, avenue de la Bourdonnais), POLYGONE DE VINCENNES (Seine).

QUATRE ADJUDICATIONS par semaine. Vente à l'amiable de pièces neuves et d'accessoires d'automobiles.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, s'adresser : 70, avenue de la Bourdonnais, à PARIS. Téléphone SAXE 76-57.

Le meurtre de la rue Dauphine

ARRESTATION DU PRESUME COUPABLE

On sait que le marchand ambulant Joachim N..., dit « Paul », désigna, au cours de son interrogatoire, l'homme qui aurait tiré deux coups de revolver sur le jeune Olivier Hauteclaire. Cet homme a été appréhendé mercredi, à proximité de la place des Capucins, par le sous-brigadier des gardiens de la paix Bourchemin, qu'accompagnaient les agents Bordonneau et Valois. C'est un ouvrier boulanger, Daniel C..., âgé de vingt ans, demeurant rue de Candale. C..., était porteur d'un revolver chargé de sept balles. Après avoir passé la nuit à la prison municipale, il a comparu jeudi matin à l'audience du petit parquet. Quand il a appris qu'il avait été dénoncé comme ayant fait feu sur le jeune Olivier, le boulanger a protesté de son innocence. D'après lui, tout ce que raconte N... ne serait qu'un tissu de mensonges.

Il appartiendra au juge d'instruction qui suit cette affaire d'établir lequel des deux personnages dit la vérité. En attendant, ils restent écroués tous deux comme co-inculpés dans l'affaire de la rue Dauphine.

D'autre part, Daniel C... sera poursuivi pour port d'arme prohibée. Ajoutons, enfin, qu'il est interdit de séjour.

EN GARE DU MIDI

Une chasse à l'homme

Le brigadier des gardiens de la paix Junqua et un autre gardien, en tournée dans le quartier de la gare du Midi, étaient informés, mercredi, qu'un Espagnol auteur d'un vol important de chaussures, commis ces jours derniers chez M. Barthomé, rue Videau, se disposait à prendre le train pour gagner la frontière vraisemblablement. Les agents s'empressèrent pour appréhender l'Espagnol; mais celui-ci, les voyant venir, s'échappa de toute la vitesse de ses jambes. Des employés, des voyageurs même se joignirent aux représentants de l'autorité pour capturer le fugitif. Ce dernier, s'étant aperçu que la route était bloquée du côté du quai de Paludate, revint sous le hall de la gare, courant sur les voies, montant dans un train, et quittant celui-ci pour se cacher dans un autre. Cette chasse à l'homme fut assez mouvementée. De nombreux curieux, amusés d'ailleurs, en suivirent les diverses phases.

Comme toujours, force resta à la loi. Le dernier train dans lequel l'homme s'était réfugié fut bloqué, et l'on put s'assurer ainsi de l'Espagnol. Conduit devant M. Ducournau, commissaire spécial adjoint de la gare, il a été mis en état d'arrestation. C'est un nommé Claudio Pérès, âgé de trente-sept ans. On l'a envoyé au Dépôt.

L'affaire des vols de sucre

L'ENQUETE A ARCACHON

Sur commission rogatoire du juge d'instruction, M. Broua, juge de paix, procède à Arcachon à une minutieuse enquête au sujet du sucre volé aux docks Sursol de Bordeaux, et qui aurait été envoyé à Arcachon.

Ce magistrat a saisi, chez la femme d'un des principaux inculpés, D..., en villégiature à Arcachon, une somme de 8,000 francs. Il a découvert et saisi également chez un industriel de notre ville quatre sacs de sucre, sur sept qui avaient été achetés à 5 fr. le kilo.

Opérations de la brigade mobile

A BORDEAUX

M. Hébert, commissaire-chef de la 7e brigade mobile, avait reçu un mandat d'arrêt concernant l'Espagnol Claudio Garcia, dit l'Andalou, âgé de vingt-sept ans, inculpé de complicité de vol d'une somme de 10,000 fr. Le malhonnête hidalgo a été « cueilli » dans la journée de mercredi par l'inspecteur Jagourd, et dirigé sur le fort du Hâ.

Les autres auteurs du vol — ils sont trois et Espagnols d'origine tout comme Garcia — ont réussi jusqu'à présent à échapper à toutes les recherches dont ils sont l'objet.

AU BOUSCAT

Il y a quelques mois, M. le Commissaire de police du Bouscat recevait la plainte de M. Peyret, négociant, à qui on avait volé une somme de 3,700 fr. Informé de cette importante soustraction, le commissaire-chef de la 7e brigade chargea des investigations M. le commissaire Richard et l'inspecteur Fernand. Ces derniers, après une enquête fort bien menée, ont retrouvé les auteurs du vol. Ce sont les époux F... qui ont fait, du reste, des aveux complets.

La femme seule a été écrouée au dépôt, le mari étant actuellement retenu au lit par la maladie.

Série de vols

On a volé :

Sept chèques de 100 dollars chacun, au préjudice de M. Charles Jansen, capitaine américain, demeurant à l'hôtel de Tourny, allées du même nom.

Une bicyclette d'une valeur de 300 francs, appartenant à M. Paul Hayet, commissionnaire, impasse Sainte-Catherine, 7.

Quatre étaux d'ajusteur dans les Chantiers et Ateliers de la Gironde; ces étaux représentant une valeur de 800 francs.

Quinze colis de tissus divers, pesant ensemble 570 kilos, dans l'un des magasins de la maison A. Naturai et Lecoutre, quai de Queyries.

CHRONIQUE DU PALAIS

Pour les assises

Dans sa dernière réunion, la chambre des mises en accusation a renvoyé devant la cour d'assises de la Gironde (session du 3e trimestre 1919) la femme Marie Fortage, née Lahuzan, accusée de tentative d'assassinat.

EN CASSATION

Annulation d'une condamnation à mort

Il y a dix-huit mois, l'interprète Jean Claude avait été condamné à la peine de mort par le conseil de guerre de Bordeaux, pour le crime d'intelligences avec l'ennemi, crime qu'il aurait commis en 1915, alors qu'il résidait à Saint-Sébastien (Espagne). Il avait été arrêté peu de temps après qu'il fut rentré en France.

Claude, qui n'avait cessé de protester de son innocence, s'était pourvu en cassation contre le jugement du conseil de guerre. Son défenseur, Me Cluzais, à reçu mercredi la nouvelle que la Cour suprême venait d'annuler ce jugement et de renvoyer l'affaire devant le conseil de guerre de Nantes.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Figuig », parti de Bordeaux le 28 juin, a été signalé passé à Cap-Sagres le 1er juillet, en route pour Casablanca.

CHARGEURS REUNIS. — Le vapeur « Amiral-Fourichon », venant de Pauillac et Dakar, a touché Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) le 30 juin, en route pour Matadi et escales.

CHARGEURS-REUNIS. — Le paquebot « Aurigny », amarré au poste 4 du quai Carnot et qui va effectuer son premier voyage, embarquera dimanche, à 8 heures du matin, ses passagers et la poste pour Vigo, Dakar, le Brésil, l'Uruguay et la République-Argentine.

On compte déjà 170 passagers de cabines, 87 démobilisés et environ 50 émigrants à destination du Brésil et de La Plata.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courriers à poster samedi 5 juillet pour les destinations suivantes : Alger, départ du paquebot « Oudjda », de Marseille, dimanche 6 juillet; Ajaccio et Propriano, départ du paquebot « Ibéria », de Marseille, le 6 juillet; Tanger et Kenitra, départ du paquebot « Mamora », de Marseille, le 6 juillet; Aden, Bombay, la Chine et le Japon, correspondances pour tous pays d'Extrême-Orient, départ du paquebot « Nankin », de Marseille, le 6 juillet.

Le paquebot « Asie » va être déréquisitionné

Nous apprenons que le paquebot « Asie », de la Compagnie des Chargeurs Réunis, a quitté Toulon le 29 juin à destination de notre port.

L'« Asie », qui faisait avant les hostilités la ligne postale de la Côte occidentale d'Afrique, avait été réquisitionné en décembre 1916. C'est comme navire-hôpital que ce navire a parcouru depuis la Méditerranée et les mers d'Orient.

L'« Asie » est attendu à Bordeaux vers le 6 ou 7 courant; il sera déréquisitionné, et subira les réparations et transformations que nécessite sa remise en état.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 3 juillet.

Heures	Therm	Barom	Ciel	Vents
Maxima de la nuit	14.0	»	»	»
8 heures du matin	15.0	767.0	Couvert.	Ouest.
Midi	18.0	768.0	Dito.	N.-N.-E.
Maxima du jour	20.0	»	»	»

LES PURES ET LES IMPURES, le grand roman inédit de J.-H. ROSNY AINE, et **L'AMAZONE,** le grand drame d'HENRY BATAILLE ont obtenu dans **PARISIANA** un succès tel qu'une réimpression du premier numéro s'imposait. Il est en vente partout **1 franc** le numéro.

Chronique théâtrale

FRANÇAIS LYRIQUE

Ces représentations de « Jeanne d'Arc » annoncées pour les 5 et 6 juillet seront comme une magnifique et réconfortante manifestation d'union sacrée. Pas une note discordante n'en viendra troubler l'éclat, et tout Bordeaux viendra rendre hommage à l'héroïne nationale en fêtant Mme Colonna Romano, Mlle Marie Marquet et les artistes groupés autour de M. Francis Grangier. Orchestre de trente musiciens. Vite louer pour les trois galas.

APOLLO-THEATRE

Samedi 5, dimanche 6 juillet en matinée et soirée, trois représentations de gala données en faveur de la création de la Coopérative au profit des Anciens combattants de la grande guerre : « Véronique », avec Mariette Sully, F. Caruso, A. Chambon, Mme Lejeune, René Gamy, Paul Darnois, etc.

A la fin du spectacle, la « Marseillaise » sera chantée par M. D. Bédué, Mmes et MM. les artistes et les chœurs.

BOUFFES-CASINO D'ETE

Vendredi 4 juillet, en l'honneur de la fête de l'indépendance américaine, soirée de grand gala, avec le plus beau spectacle féerique d'été, « la Revue de la Paix », avec sa belle distribution, ses beaux costumes, ses décors locaux et son Chemin Fleuri, qui en fait le spectacle le plus attrayant du moment.

« La Revue de la Paix », jouée à ciel ouvert, est brillamment conduite au succès par la jolie commère M. Surgère et le compère Romes.

TRIANON-THEATRE

Vendredi, soirée de gala pour les débuts de M. Jean Mars, le remarquable diseur au piano. — Succès des scènes nouvelles, de la Danse de Mériadeck, par Senka et Neurtha; orchestre dirigé par l'auteur Zenga. Il faut voir le final de Madelon, avec Dufleuve et toute la troupe, et les extraordinaires silhouettes d'Albertilus. — Vendredi 11 juillet, le célèbre comique d'amour, Maurice Chevalier, dans ses triomphes du Casino de Paris et du Mogador-Palace.

ALHAMBRA-THEATRE

Cette semaine, le programme est des plus intéressants avec : « Les Experts », comédie satirique.

ALCAZAR-THEATRE

Jeudi soir, dernière représentation de « la Gueule de Bois » et « la Bande à Totoche ».

Vendredi 4 juillet, en grand gala, première de « On Gaspille », revue locale de P. Demaige et Duro-Géraud, avec Jane Colombel.

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)

Vendredi, à 8 h. 30, Charly Chapling, la Signature de la paix à Versailles, etc.

Société de Sainte-Cécile

CONCOURS PUBLICS DE FIN D'ANNEE

Violoncelle

Les épreuves publiques qui vont clore l'année scolaire 1918-19 ont commencé mercredi à quatorze heures dans la salle des concerts de la Société Sainte-Cécile. Les violoncellistes ouvrent le feu. L'auditoire est clairsemé. Quatre concurrents se présentent devant le jury, présidé par M. Dolhassary, autour duquel siègent MM. Crocé-Spinelli, directeur du Conservatoire; Pélabon, Guichard et Arfeuillère. Le morceau imposé est le premier temps du « Concerto en si mineur » d'André Rosoor.

M. Robert Sicouly (16 ans et 1 mois, 1er accessit en 1918) affronte le premier l'aréopage, non sans un certain émoi, semble-t-il. Le jeu du candidat est assez vigoureux; ses progrès sont sensibles et appellent une récompense.

M. Olivier Gauyau (15 ans et 3 mois) concourt pour la première fois. Malgré une certaine hésitation dans l'attaque, il témoigne d'heureuses qualités qui s'épanouiront l'an prochain.

Avec M. Roger Mariol (16 ans, 2e prix en 1918) nous trouvons un sujet intéressant, doué. Il a de la chaleur, des sons veloutés et fait bien chanter l'instrument. Seul de ses camarades, il joue par cœur, sauf le final où sa mémoire lui fait défaut. Léger accident qui ne lui nuira d'ailleurs pas.

La benjamine du concours, Mlle Jeanne Duthu (12 ans 11 mois, 1er accessit en 1918), possède déjà une belle assurance; un bon mécanisme, de la netteté, du charme, des nuances la recommandent à l'attention du jury.

Le morceau de lecture à vue, de M. Crocé-Spinelli, est déchiffré avec des fortunes diverses pour les concurrents. M. Mariol montre dans cette épreuve supplémentaire beaucoup d'habileté.

Au piano, Mme Bigaray-Rozès, l'excellente artiste, soutenait de son autorité musicale le courage des futurs solistes.

Voici les décisions du jury :

1er prix, M. Roger Mariol; 2e prix, Mlle Jeanne Duthu, M. Robert Sicouly; 2e accessit, M. Olivier Gauyau.

H. B.

SPECTACLES

JEUDI 3 JUILLET

BOUFFES. — 8 h. 30 : « La Revue de la Paix ».
TRIANON. — 2 h. 30 et 8 h. 45 : Voilà ! revue.
ALHAMBRA. — 2 h. 30 et 8 h. 30 : Les Experts.
ALCAZAR. — 8 h. 30 : « La Gueule de bois » et « La Bande à Totoche ».

COMMUNICATIONS

SYNDICAT DES NEGOCIANTS ET EXPLOITANTS FORESTIERS DE BORDEAUX ET DU SUD-OUEST. — Nouvelle réunion lundi prochain 7 juillet, palais de la Bourse de Bordeaux (salle des ventes du 1er étage), à dix heures trente, en vue d'établir une demande de dérogations à la loi sur la journée de huit heures nécessaires à l'industrie des négociants possédant des scieries fixes de bois de pin.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS BOUCHERS ET CHARCUTIERS DE BORDEAUX. — La réunion qui devait avoir lieu le 2 juillet est renvoyée au 9 juillet courant, Bourse du travail, à huit heures et demie du soir.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS LAYETIERS, MONTEURS, MONTEUSES, ETAMPEURS, CHARRETIERS ET SCIEURS MECANIQUES. — Réunion générale le dimanche 6 juillet, à huit heures et demie, à la Bourse du travail. Toutes les salles de la Bourse étant prises, la réunion durera une heure.

CHAMBRE SYNDICALE DES TONNELIERS. — Réunion pour les spécialistes travaillant chez les loueurs de futailles (demi-muids) et les ouvriers tonneliers travaillant dans les chais, le samedi 5 juillet, à trois heures de l'après-midi, Bourse du travail.

COOPERATIVE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Réunion le 6 juillet, neuf heures du matin, à l'Athénée municipal, rue des Trois-Conils.

SYNDICAT NATIONAL DES SOUS-AGENTS DES P. T. T. — Réunion générale de la Section girondine le dimanche 6 juillet, à quinze heures, Bourse du travail, 42, rue de Lalande.

SYNDICAT GENERAL DES TRAVAILLEURS DE L'HABILLEMENT. — Le conseil syndical a décidé dans sa réunion du 30 juin de maintenir la permanence du dimanche matin de dix heures à midi, où tous les ouvriers et ouvrières pourront venir demander des renseignements.

Les cotisations et adhésions seront reçues.

A huit heures trois quarts, samedi soir 5 juillet, réunion de la commission des tarifs, section des appièceurs et section des pompiers.

SYNDICAT DES OUVRIERS DES QUAIS. — Réunion générale des ouvriers des quais et docks le dimanche 5 juillet, à vingt heures trente, Bourse du travail. Ordre du jour : 1. Correspondance; 2. Compte rendu financier; 3. Questions diverses.

COMITE BELGE DE BIENFAISANCE DU S.-O. — Le bureau de la Société sera ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de trois à six heures du soir. Le bureau devant être supprimé à dater du 1er août, le Comité invite les réfugiés à s'y adresser sans retard pour toute communication ou demande pouvant les concerner.

HOMMAGE A NOS MORTS. — La Société « Immortalité », union des pères et mères dont les fils sont morts pour la patrie, s'est rendue le 29 juin au monument de la place Magenta rendre un pieux hommage de reconnaissance aux morts de la grande guerre. Adhésions reçues tous les dimanches, de neuf à onze heures, au siège social, 1, rue Saint-Etienne.

PROTECTION CHARTRONNAISE. — Dimanche prochain 6 juillet, à neuf heures, consultation mensuelle de nourrissons, au siège social, impasse Poyenne, 7.

AMICALE DES FORAINS DE BORDEAUX. — Réunion jeudi 4 juillet, à 8 h. 30 précises, Bar de Suède, cours du XXX-Juillet.

REFORMES N° 2 DE LA GUERRE ET DEPARTEMENT DE LA GIRONDE. — Tous les membres de l'Association sont conviés à l'assemblée générale, qui aura lieu le dimanche 6 juillet, à deux heures de l'après-midi, à l'Athénée municipal. Ordre du jour : 2 h. à 3 h., distribution et échange de feuilles de visite; paiement des cotisations, rapport financier, élection du bureau, questions diverses.

FOYER DE L'ETUDIANT. — De nombreux élèves de l'Ecole supérieure de commerce et d'industrie et des diverses Facultés de notre ville fêtaient joyeusement, le 25 juin, l'avènement de la paix au Foyer de l'étudiant, 124, rue Saint-Sernin. Un banquet fraternel a réuni les pensionnaires de cet établissement, et le soir un concert improvisé, donné dans la grande salle du Foyer, a ajouté son charme à cette journée.

Ce concert permit d'apprécier de jeunes talents : citons : MM. Douteau et Girardin, dans des morceaux de violon; les chanteurs Morin, Labarthe, Ducoureau; le comique Pilloud. Enfin, un vaudeville, « Les Deux Réservistes », fut brillamment interprété par MM. Faux, Pilloud, Lambert, Magrin et Vasilière.

LA GIRONDE ET L'ESCADRON DE BORDEAUX REUNIS. — Les jeunes gens des classes 1920 et ajournés des classes antérieures sont informés qu'un examen pour l'obtention du certificat de préparation au service militaire doit avoir lieu avant l'incorporation.

Les cours ont lieu les mardis et vendredis soir, de 20 h. 30 à 22 heures, et un cours spécial dans la journée pour ceux qui ne peuvent pas y assister. Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, gymnase Bertini, 19, rue Turenne.

SPORTING-CLUB DE LA BASTIDIENNE. — Vendredi soir, à 8 h. 30, dans les salons du café Clavère, 2, place du Pont, assemblée générale. Présence absolument indispensable : Compte rendu moral et financier; renouvellement du bureau et des commissions; assurance obligatoire pour tous les membres; questions diverses très importantes.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS SAINT-PIERRE-ES-LIENS. — Réunion générale trimestrielle dimanche 6 juillet, à neuf heures du matin, au siège social. Rétablissement de tous les services de la Société. La réunion sera amendable.

SERVICE MUNICIPAL DE LA VACCINE. — Séances publiques et gratuites les jeudis 10 et 24 juillet, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils, de deux à quatre heures.

Coopérative des anciens combattants

MM. les membres de l'Union nationale sont avisés qu'ils trouveront au siège social, 25, rue de Ruat, des cartes à prix réduits pour les trois représentations de gala de l'Apollo, samedi 5 soirée, et dimanche, matinée et soirée, au bénéfice de leur coopérative (cartes spéciales valables pour eux et leur famille seulement).

Société de charité maternelle

Assemblée générale annuelle le 8 juillet, à 16 h. 30, salle n. 1 de l'Athénée.

Clinique des maladies des yeux

Le service du Dispensaire, 30, rue du Parlement-Sainte-Catherine (consultations et soins gratuits aux indigents), a repris à partir du 1er juillet, les lundis, mercredis et vendredis, de 9 heures à 11 heures.

Chemin de fer de La Teste à Cazaux-Lac

Horaire des trains à partir du 1er juillet

Le fermier de l'exploitation du chemin de fer de La Teste à Cazaux a l'honneur d'informer le public que l'horaire des trains sera le suivant à dater du 1er juillet 1919 :

Tous les jours : La Teste, départ 9 h. 30 et 20 h. 10; Cazaux-Lac, arrivée 10 h. 15 et 21 h.

Dimanches et fêtes (train supplémentaire) : La Teste, départ 12 h. 30; Cazaux-Lac, arrivée 13 h. 10.

Tous les jours : Cazaux-Lac, départ 6 h. 20 et 18 h. 30; La Teste, arrivée 7 h. 5 et 19 h. 15.

Dimanches et fêtes (train supplémentaire) : Cazaux-Lac, départ 11 h. 10; La Teste, arrivée 11 h. 50.

Les Parfums Bichara sont partout

VICHY G^D HOTEL DE L'AMIRAUTÉ sur le Parc
OUVERTURE JUIN 1919
Le dernier cri du confort et du goût.

ÉTAT CIVIL

DECES du 2 juillet

Jacqueline Fedou, 5 ans, 33, rue du Palais-Gallien.
Veuve Durassier, 62 ans, rue Nansouty, 5.
Mme Dumeyniou, 63 ans, r. Dubourdieu, 114.
Jeanne Gilloire, 66 ans, rue de la Prévôté, 7.
Mme Courtade, 71 ans, rue Lalande, 13.
Veuve Cazaux, 78 ans, rue Babin, 7.

Teinturerie ROUCHON, Deuil. Tél. 15.10

CONVOI FUNÈBRE Mlle Madeleine Labroue, M. et Mme Edouard Labroue, M. Jean Labroue, Mme A. Monteilh, Mlle A. Monteilh, le docteur et Mme A. Monteilh, M. et Mme F. Jacquet, Mlle Elisa Rival, en religion sœur Marie de Loyola; les familles Rival et Ferron ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Henri LABROUE,
ingénieur en chef honoraire des chemins de fer du Midi,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur père, beau-père, grand-père, neveu, cousin et allié, et vous prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le **vendredi 4 juillet,** en l'église Sainte-Eulalie.

On se réunira à la maison mortuaire, 15, rue Desfourniel, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Casteljaloux (Lot-et-Garonne), où aura lieu l'inhumation.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Les anciens élèves des Ecoles nationales d'arts et métiers sont priés d'assister aux obsèques du regretté camarade

Henri LABROUE (Angers 1848)

qui auront lieu le **vendredi 4 juillet,** à neuf heures trois quarts.

On se réunira à la maison mortuaire, 15, rue Desfourniel, à neuf heures un quart.

CONVOI FUNÈBRE M. Louis Mailhes et ses filles, les familles Lacaze, Bordes, Capus, Mailhes, Monlezun, Duhau, Porcel, Mitault, Lebrou et Sentagne prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme MAILHES, née BORDES,

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, qui auront lieu le vendredi 4 juillet en l'église St-Nicolas.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Grateloup, 4, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Pougeas, Mlle M.-T. Pougeas, M. et Mme Roullet prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve CHATENET,

leur sœur, belle-sœur et tante, qui auront lieu le **jeudi 3 courant,** en l'église Saint-Victor à quatre heures.

On se réunira à la maison mortuaire, 130, rue François-de-Sourdis, à trois heures trente.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme Joseph Flottes, née de Gaches de Venzac; M. et Mme Arthur de Gaches de Venzac, M. Fualdès, conseiller à la cour d'appel de Toulouse, Mme Fualdès et leurs enfants; Mlle Marguerite Fualdès, Mlle Thérèse de Gaches de Venzac, M. Pierre de Gaches de Venzac et ses filles, M. Gustave de Gaches de Venzac, M. Pierre Montheil de Septfons et ses enfants, M. et Mme Jean de Septfons, M. et Mme Léonce Cuny prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Hyacinthe-Joseph FLOTTES,
ingénieur en chef de la voie honoraire à la Compagnie des Chemins de fer du Midi,
chevalier de la Légion d'honneur,
décédé à Bordeaux le 2 juillet 1919,
muni des sacrements de l'Eglise,

leur époux, beau-frère, cousin et petit-cousin, qui auront lieu le **vendredi 4 courant,** en l'église Saint-Paul-Saint-François.

On se réunira à neuf heures un quart à la maison mortuaire, 31, rue Sainte-Colombe, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

CONVOI FUNÈBRE Les anciens Elèves des Ecoles Nationales d'Arts et Métiers sont priés d'assister aux obsèques du regretté camarade

Joseph FLOTTES (Aix 59)

qui auront lieu le **vendredi 4 courant,** à neuf heures trois quarts.

On se réunira à la maison mortuaire, 31, rue Sainte-Colombe, à neuf heures un quart.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Dupuy, Liébaut, Gauthier, Lafitte, Sénat, Poncy, Dhaure prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean DUPUY,
marchand de meubles et retraité d'octroi,

leur père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le **4 juillet,** à neuf heures trois quarts, en l'église St-Nicolas.

On se réunira à neuf heures un quart à la maison mortuaire, cours Saint-Jean, 9.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

CONVOI FUNÈBRE Mme J. Rambeaud, M. et Mme G. Mazilier, M. et Mme Gaston Rambeaud et leurs enfants (de Buenos-Ayres), M. et Mme L. Tauzin (de Paris), les familles Rambeaud (de Gensac), veuve Falguières et Beinet prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jacques RAMBEAUD,

leur époux, père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, qui auront lieu le **samedi 5 courant,** en l'église Saint-Nicolas.

On se réunira à la maison mortuaire, cours de la Somme, 161, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles Edmond Renard, Fernand Renard et Aguirre remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Mme veuve RENARD,

ainsi que celles qui leur ont témoigné leur sympathie.

Messe samedi 5 juillet, à huit heures et demie, église Sainte-Eulalie.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSES

Mme veuve Eduardo Posse, M. et Mme Edouard Posse et leurs enfants, le colonel Carvallo, Mme Carvallo et leurs enfants, M. et Mme Pierre Vergely, les familles Posse, Piper, Jarousse, Fischer, de Muzquiz, Carvallo, Rodrigues, Paupardin, Louise, Gomès, Péreire, Becbec, Damflous ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Marie-Charles POSSE,

âgé de 21 ans, engagé volontaire en 1914, sous-lieutenant au 18e d'artillerie, observateur à l'escadrille Sal 47, décoré de la croix de guerre avec étoile d'argent et palme, proposé pour la Légion d'honneur, tué à l'ennemi en combat aérien, au cours d'une mission photographique; mort au champ d'honneur entre les lignes, devant Loupmont (Meuse), le 9 mars 1919, inhumé provisoirement au cimetière allemand de Woinville (Meuse) le 11 mars 1918, porté disparu,

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin germain, cousin.

Toutes les messes qui seront célébrées en la basilique St-Seurin le samedi 5 juillet 1919 seront pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

Priez pour lui.

EXPOSITION de cheveux les plus beaux pour la fabrication de nos invisibles raies chair, etc. M. Henry s'est attaché à la maison M. FERNAND, de la Maison GEORGES, de PARIS, pour l'aider à la fabrication de ses merveilleux postiches. Un modèle est à l'étude qui fera sensation; il sera visible dans nos salons : Henry, 46, Chapeau-Rouge.

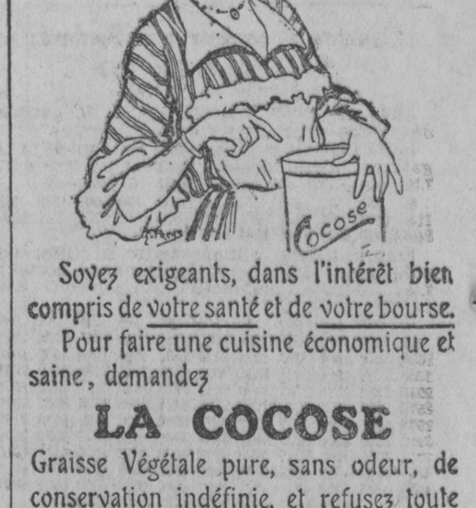

Soyez exigeants, dans l'intérêt bien compris de votre santé et de votre bourse.

Pour faire une cuisine économique et saine, demandez

LA COCOSE

Graisse Végétale pure, sans odeur, de conservation indéfinie, et refusez toute autre marque.

LA COCOSE *est en vente chez tous les épiciers.*

MAGNAN Frères, Fabricants, MARSEILLE

BULLETIN des Bourses du Commerce

Les cours, recettes et stocks de la veille, sont indiqués entre parenthèses après ceux du jour :

CAFES. — New-York, 2 juillet. — Disponible, 22 1/8 (22 7/8).

Le Havre, 1er juillet. — Marché à terme. Cours de clôture : Septembre, 196.50 (193.50); octobre à décembre, 196.50 (198.50); janvier, 194.50 (196.50); mars, 191.50 (193.50).

CEREALES. — Maïs (au bushel en francs) : Chicago, 2 juillet. — Sur juillet, 27.25 (26.52); sur septembre, 26.92 (26.22); sur décembre, 23.71 (22.98).

COTONS. — New-York, 1er juillet. — On cote, en clôture : Juillet, 33.15 (33.90); août, 33.15 (33.80).

Le Havre, 1er juillet. — Marché à terme. Cours de clôture : Juillet, 301 (299); août, 300 (298); septembre, 295 (293); octobre et février, 292 (290).

FRETS. — Marché anglais. — Londres, 30 juin. — Marché sans modifications importantes. Le tonnage paraît cependant plus abondant. A Cardiff, le disponible pour l'Espagne est offert. On nous signale : Vapeur 6,000 tonnes, Cardiff-Oran, à 38 shillings prompt; vapeur anglais 3,900 tonnes, Swansea-La Pallice, 20 shillings 6; un voilier 800 tonneaux, Swansea-Arcachon, à 65 shillings.

LAINES. — Le Havre, 1er juillet. — Marché à terme. On cote : Fines Buenos-Ayres, juillet, 600 (600); août, 590 (590); septembre à novembre, 585 (585); janvier-février, 530 (530).

METAUX. — Antimoine. — Londres, 2 juillet. — £ 45 (45).

Cuivre. — Londres, 2 juillet. — Comptant, 89 (87.5); trois mois, 90 (88.10).

Etain. — Londres, 2 juillet. — Comptant, 240 (239.15); trois mois, 238.10 (236.15).

Plomb. — Londres, 2 juillet. — Comptant, 22.10 (22.5); livraison éloignée, 22.15 22 7/6).

Zinc. — Londres, 2 juillet. — Comptant, 39.10 (39); livraison éloignée, 40 (39 7/6).

OLEAGINEUX. — Marseille, 1er juillet. — On cote : Huiles de graines d'arachides, 480; coprah, 435; palmistes, 415 les 100 kilos. Marché calme.

Tourteaux. — Arachides, 64 à 69; sésames blancs, 67; cotons, 41; lins, 72; palmistes, 31, le tout par 100 kilos, pris en fabrique, nu, par wagons de 10 tonnes.

RESINEUX. — Londres, 2 juillet. — Térébenthine, plus faible. — Disponible, 87 ½; juillet-août, 88 (88 ½); juillet-décembre, 88 (88 ¼); septembre-décembre, 88 (88 3/4).

Informations. — Le Syndicat des bois de Bordeaux et du Sud-Ouest nous communique la note suivante : « Lundi dernier, à la Bourse, salle des ventes au premier étage, les industriels possédant des scieries fixes se sont réunis en vue de soumettre au ministre du travail les dérogations à apporter à la loi de huit heures, dont l'application est imminente. Une nouvelle réunion a été décidée pour lundi prochain 7 juillet, dans la même salle, à dix heures trente. Prière à tous les intéressés de s'y rendre. »

SALAISONS. — Chicago, 2 juillet. — Saindoux : Juillet, 344.92 (344.50); octobre, 34.92 (34.50); octobre, 34.72 (34.30).

Porcs : Juillet, 53.23 (51.75); septembre, 50.80 (49.90).

Ribs : Juillet, 28.62 (28.22); septembre, 28.62 (28.35).

Porcs : Légers, 21.40 (21); lourds, 21 (21.15).

SUCRES. — New-York, 2 juillet. — Sucre centrifuge 96°, 7.28 (7.28).

COURS DES CHANGES

BOURSE DE PARIS. — Le 2 juillet, change sur :

Londres, 29 78 à 29 87; Espagne, 128 ½ à 136 ½; Hollande, 251 à 255; Italie, 81 3/4 à 83 1/4; New-York, 645 ½ à 650 ½; Suisse, 118 3/4 à 120 3/4; Suède, 164 3/4 à 168 3/4; Norvège, 160 1/4 à 164 1/4 Bruxelles, 95 à 97.

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 2 juillet.

	Amenés	Vendus	Prix du poids vif	Prix extrêmes
Porcs... :	682	682	260 à 280 fr. les 50 kil.	240 à 285

Ont été vendus, 74 porcs pour Toulouse. Ventes très actives.

Sur environ 300 porcs marocains débarqués hier à Bordeaux, 158 ont été exposés en vente

LETTRE D'ALLEMAGNE

Une Journée à Francfort

Le 27 juin 1919.

Il faut avoir vécu en Allemagne avant la guerre, s'y être attaché à mesurer la force, la volonté et l'orgueil de ses habitants, pour savourer toute l'ampleur de son écroulement.

Entre la Prusse occupée et la Prusse libre les relations sont rares et difficiles. De Wiesbaden, six trains partent chaque jour vers les avant-postes français; mais la moitié s'arrêtent à Hœchst, d'où l'on gagne Francfort en voitures, et quelles voitures !

J'ai pris le deuxième d'entre eux à sept heures. Une heure plus tard, je m'installe dans un break traîné par des poneys qui rappellent la bête qui conduisit M. Pickwick à Golden-Cross. Nous roulons à travers Hœchst, nous passons sous le dôme de ces innombrables hampes de drapeaux qui caractérisent les villes prussiennes, nous longeons les fabriques, les comptoirs, les logements ouvriers, impressionnants par leur silence, leur multitude et leur perfection. Nous voici à Nied. Les troupiers français du 13e corps sont plus clairsemés dès qu'on a franchi la lisière de ce gros village. Encore trois kilomètres. Un poteau. Tout le monde descend ! Une escouade du 105e R. I. vérifie les passeports et veille à l'application du blocus. Mais une bouteille d'huile ou une plaque de chocolat sont vite passées, même sous l'œil vigilant d'un sergent auvergnat.

De l'autre côté d'une barrière, trois militaires allemands, brassard blanc, arme à la bretelle. Eux aussi regardent nos papiers sans qu'on comprenne bien pourquoi, et nous voici en tramway, et nous voici à Francfort.

Est-ce bien là cette ville si active, si animée que j'ai visitée en 1908, 1912 et 1914 ? Est-ce la faim, est-ce la honte ? Elle semble tombée dans un état tenant à la fois de la somnolence et de l'hébétude. En dehors des tramways, qui, eux, circulent très normalement, on ne voit presque plus de véhicules : ni charrettes, ni voitures de maîtres, ni fiacres. Seul est assez actif le mouvement des piétons; mais tous, petits artisans, ouvriers, soldats valides ou mutilés, ont l'air d'être sous l'impression d'un coup de massue d'autant plus terrible qu'il fut plus inattendu. Quant aux officiers, aux hobereaux, aux seigneurs de l'industrie et de la banque volatilisés, disparus ou camouflés !

« Mauvais moment pour les bourgeois, me dit le premier d'entre eux que je dépiste, directeur d'une grosse fabrique de matériel électrique. Depuis 1914, j'ai perdu dix-sept livres ! continue-t-il en caressant des bajoues encore fort respectables. Mais le plus dur est passé ! Encore quelques semaines pénibles, et vous Français, tous les premiers, vous vous délecterez à vous servir de nos produits pour diminuer chez vous le coût de la vie. Tout le monde y trouvant son compte, les affaires reprendront. »

Le banquier que je vois ensuite, petit homme mince et rageur, n'a pas du tout la même manière de voir. Il se lance dans un long monologue d'économie politique et conclut : « Ne vous laissez pas tromper par notre façade. Il n'y a plus que cela qui tienne. Exigez de nous tous les milliards que vous voudrez, que voulez-vous que nous donnions? puisque derrière nos murs intacts vous ne pouvez trouver que le vide, vous m'entendez, le vide ou du papier ! »

Ma troisième visite est pour un négociant en vins. Enfermant son crâne complètement rasé entre ses deux mains, il fixe sa table à travers son lorgnon d'or et me parle seulement de Bordeaux, comme dans un rêve : « Ah ! la riche ville, la première au monde pour la cuisine ! » Et sa langue claque chaque fois qu'il nomme un de nos grands restaurants. « Est-ce que les réparations du Grand-Théâtre sont terminées ? Pouvez-vous me donner des nouvelles de X..., d'Y...? Et ne croyez-vous pas être à même de ranimer mon espoir au sujet de telle récolte que j'ai achetée il y a cinq ans ? Sans doute l'aura-t-on soigneusement conservée ? Ce qui m'étonne, c'est que, parmi tant de personnes que je connaissais là-bas, pas une seule ne m'ait envoyé un simple « Gruss » pendant la guerre ! »

Durant le déjeuner que je prends au *Frankfurter Hof*, presque désert, d'une belle truite et de 50 grammes de pain noir, je parcours les journaux *Gazette de Francfort, Tag, Volkstimme, Vorwaerts, Berliner Tageblatt*, tous ne voient plus pour l'Allemagne qu'une planche de salut : le socialisme français, qu'ils couvrent de louanges et dont ils rapportent copieusement les manifestations et les écrits. Et l'on se demande comment en de pareils instants il est possible que de vrais Français tiennent de tels propos !

A travers la ville trop vaste et d'une irréprochable propreté, je regagne la gare, au fronton de laquelle flotte, avec hésitation et tristesse, un minuscule drapeau rouge. Au moment où je quitte al Kaiser*strasse*, je remarque à une vitrine cette inscription :

« Même vaincus, nous serons les vainqueurs, parce que notre peuple est le plus sage et le plus travailleur du monde. »

Et, notant ces paroles saisissantes, je quitte cette ville et ce pays où tout se passe avec ordre et avec le souci de l'ordre, même la révolution.

Jean de GOITISOLO.

La France triomphante

« La France et ses vaillants enfants peuvent saluer avec joie, maintenant que les ténèbres ont disparu, la consécration du plus grand triomphe que l'Histoire ait jamais enregistré. »

Ainsi s'est exprimé notre allié, le roi George V, dans le télégramme qu'il a, dès la paix signée, fait parvenir au Président Poincaré.

Cette consécration du plus grand triomphe doit se fixer, non seulement dans la mémoire et dans le cœur de tous les Français, mais encore, si l'on peut dire, dans leur regard.

C'est une tâche patriotique que d'élever à la gloire de cette incomparable journée du 29 juin 1919 les plus humbles comme les plus fastueux monuments. Tous sont nécessaires puisqu'ils perpétuent les plus hauts sacrifices, qu'ils marquent l'apogée de notre puissance et la victoire de la Justice et du Droit.

Réunir les documents les plus frappants qui donnent à ce jour de la paix son empreinte impérissable, grouper les illustrations les plus inédites par où s'éclairent les textes d'un intérêt vibrant, montrer par la photographie les hommes qui furent les ouvriers de notre grandeur et les choses qui furent le cadre de cette grandeur même, faire pénétrer le lecteur dans ce Versailles qui voit notre triomphe après avoir vu notre désastre, le conduire dans ce Paris dont le cœur battait à se rompre, le faire assister à l'allégresse populaire, voilà ce que le journal hebdomadaire « J'ai Vu » a réalisé dans son numéro sensationnel du 4 juillet, entièrement consacré à la France triomphante.

Il n'est pas de Français et de Françaises, jeunes ou vieux, qui ne veuillent acquérir et conserver ce numéro de « J'ai Vu », qui est une pierre précieuse dans le monument élevé à la grandeur de la France et de la République.

Le numéro, 60 centimes, dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

Chambre de commerce de Bordeaux

Tirages du 25 juin 1919

Echéance du 5 juillet

Liste par ordre numérique des obligations des divers emprunts sorties à ces tirages :

Emprunt de 1 million 600,000 fr. (1894) 28 obligations (titres rouges), coupons au porteur, 7,50, coupons nominatifs, 8,31 (n. 50) :

67 252 273 277 364 382 402 570 596 630 736 1145 1155 1230 1231 1471 1498 1601 1640 1734 1845 2257 2409 2528 2641 2978 3066 3186

Emprunt de 2 millions 645,000 fr. (1895), 128 obligations (titres gris), coupons au porteur 7,58; coupons nominatifs au porteur, 8,31 (n. 49) :

8 200 241 393 401 414 435 449 494 516 592 641 649 660 676 681 727 781 940 1024 1034 1046 1052 1168 1205 1259 1391 1419 1530 1640 1668 1835 1850 1865 1874 1890 2004 1056 2064 2082 2141 2196 2215 2231 2248 2356 2376 2387 2408 2413 2418 2435 2497 2522 2555 2573 2686 2735 2784 2786 2804 2876 2878 2936 2969 2970 2974 2976 2999 3017 3043 3079 3088 3100 3127 3158 3189 3212 3242 3350 3393 3442 3455 3486 3494 3547 3568 3663 3714 3759 3787 3860 3870 3873 3966 3973 4118 4145 4210 4221 4260 4313 4373 4494 4497 4562 4565 4602 4607 4616 4651 4675 4715 4721 4731 4787 4900 4959 5000 5007 5044 5071 5075 5105 5136 5151 5218 5259

Emprunt de 400,000 fr. (1898), 7 obligations (titres jaunes), coupons au porteur 7,35; coupons nominatifs, 8,07, n. 42 :

241 332 336 340 575 641 748

Emprunt de 500,000 fr. (1902), obligations (titres violets), coupons au porteur, 7,57; coupons nominatifs, 8,31, n. 35 :

31 117 206 345 360 513 653 844 967

Emprunt de 708,500 fr. (1911), 18 obligations (titres bleus), coupons nominatifs, 831, n. 15 :

251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268

Le remboursement des obligations amorties et le paiement des intérêts semestriels échus auront lieu à partir du 5 juillet 1919.

Pour les emprunts de 1894, 1895, 1902, 1911, à la caisse de la Chambre de commerce, à la Bourse.

Pour l'emprunt de 1898, à la Société bordelaise de crédit, 42, cours du Chapeau-Rouge.

Le Carnet de la Femme

The Lady's book

Par les belles journées, et dans le calme de la paix, il est — avec les broderies et la dentelle, d'intéressants travaux à exécuter pour l'hiver, par exemple des chandails tricotés ou crochetés. Un modèle très pratique est le *sweater* de laine à parements, bordure et ceinture au point fantaisie. Il y a aussi le vêtement de soie s'ouvrant à volonté et se fermant par un gros bouton en tricot, col rabattu, ceinture nouée sur le côté, poches avec bordure fantaisie, les manches longues montées à l'épaule sont terminées par un large revers. On peut faire aussi des blouses, des kimonos. C'est à chacune de choisir point, laine, teinte. J'ai vu de ravissants peignoirs, des robes nouvelles entièrement tricotées, et c'est simple, souple, léger et chaud. J'ai même vu... *des coquettes filer leur laine au fuseau.*

On parle sans cesse des beautés célèbres de l'antiquité ou des siècles derniers, mais on oublie que ces privilégiées se *soignaient* et accordaient la plus grande attention à leur teint. Une des formules parvenues jusqu'à nous par l'intermédiaire de *la Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris*, est celle de *la Poudre de riz le Duvet de Ninon* : blanche, rose, naturelle ou rachel.

Plus récente au contraire et très dernier cri, tout à fait suggestif est l'universel parfum « *Un jour viendra d'Arys* ». On se le procurera avec la *Crème Teindelys* du même nom : Arys, parfaite pour l'épiderme, chez *M. Saunion, 25, rue Sainte-Catherine, Bordeaux*, et *M. Bellais, 10, rue Vital-Carles, même ville.*

Masseuses et manucures expertes, teintures parfaites et inoffensives, traitement du cuir chevelu, personnel de tout premier ordre, se trouvent à *la Faculté de Beauté, 3, rue Huguerie; 30, allées de Tourny, Bordeaux, Tél. 10-52.*

ROLANDE.

« *Petite sauvage* ». — Bravo, continuez à cueillir pieusement les fleurs qui guérissent et faites-les sécher à l'ombre. La bourrache renferme du salpêtre. Son emploi est très utile au début des maladies inflammatoires, en attendant le médecin. Pour enlever à notre épiderme trop sec, ce défaut malencontreux, achetez à *la Parfumerie Exotique, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris*, un flacon de *la Brise Exotique (Eau).*

BIBLIOGRAPHIE

Ce que doit savoir le Voyageur en Chemin de fer, un volume in-8° de 250 pages, par GUSTAVE RIGAUD.

Qui n'a pas eu, au cours d'un voyage en chemin de fer, une difficulté, une contestation, à propos d'un retard, d'une correspondance manquée, de la perte ou du vol d'un colis, sans parler des accidents si fréquents ? L'ouvrage de M. Rigaud : *Ce que doit savoir le voyageur en chemin de fer* détermine les droits des voyageurs et la responsabilité des Compagnies pour chacun des divers cas, incidents ou accidents. Chaque réponse est assortie d'un commentaire raisonné et d'un extrait des jugements ou des arrêts se référant à la question examinée. La consultation du livre *Ce que doit savoir le voyageur en chemin de fer* permet à chacun de bien comprendre et de bien soutenir son droit : cet ouvrage doit être par conséquent entre les mains de tous.

Prix : **10** francs; par Poste, **10** fr. **25**.

En vente :

A PARIS, *Édition française illustrée*, rue de Provence, 30.
A BORDEAUX, Messageries des Journaux, rue du Cancera, 47; MM. FERET, rue de Grassi, 9; MOLLAT, Galerie-Bordelaise; MICHEL, cours de l'Intendance, 38; CISNÉROS, rue Dauphine, 4; BORY, cours Pasteur, 10, et dans les Salles des Dépêches de la *Petite Gironde*.

BERGOUGNAN

à nouveau et toujours le premier

BAISSE son Tarif

BANDAGE pour Camions

Demander le TARIF N° 17 du 1er JUILLET aux Agents des Constructeurs et au Dépôt de BERGOUGNAN à Bordeaux, allées Damour, 32. - Tél. 17.47

CONTES ET NOUVELLES

Ententes...

— Vous comprenez bien, n'est-ce pas ? Surveillez-la discrètement. Comme je suis occupé par mes affaires commerciales, vous me direz ce qu'elle fait quand je ne suis pas là, l'heure à laquelle elle sort, celle où elle rentre... Surtout, qu'elle ne soupçonne rien de notre entente. Cela pourrait la vexer. Je prends ces quatre pièces parce qu'on m'a affirmé que vous étiez une propriétaire sérieuse. D'ailleurs, il m'a suffi de causer avec vous pour m'en rendre compte. Remarquez que j'ai une entière confiance en elle, mais avec une femme jeune et jolie... on ne sait jamais, et je ne veux pas être ridicule. En échange du service que vous me rendrez, au lieu de vous verser trois cents francs par mois, je vous en donnerai trois cent cinquante.

— Mais, Monsieur, il n'y a pas de raison..

— Si... si... ne protestez pas. C'est la moindre des choses. J'y tiens essentiellement.

— Vous êtes trop bon... Dans ce cas...

— Oui... oui... Je vais vous payer le premier mois d'avance...

Et Jacques Moreau — de la maison Moreau et Cie, vins et spiritueux — tendit à Mme Vernet, qui sous-louait des appartements meublés dans une maison dont elle était l'unique locataire, les billets de banque promis. Dans la rue, son reçu en poche, il se réjouit de son stratagème. Désormais, il n'avait aucune crainte à avoir au sujet de la fidélité de Simone; il serait tenu au courant de ses faits et gestes par cette propriétaire qui avait l'air si loyale. Ne lui avait-elle pas répété qu'elle était veuve d'un honorable industriel ?... Il s'amusa de l'idée que sa maîtresse ne soupçonnerait jamais rien de sa ruse.

Certes, comme il l'avait indiqué à Mme Vernet, il était sûr que Simone était incapable de le tromper, mais son caractère naturellement jaloux exigeait que sa conviction fût basée sur un contrôle. Jacques Moreau tenait pour infaillible la méthode qu'il avait empruntée à l'un de ses camarades. L'ayant jugée adroite, il l'avait appliquée aussitôt et s'était accoutumé à organiser autour de son amie, moyennant quelques louis supplémentaires, un service d'espionnage que dirigeaient ses propriétaires successives. Les résultats qu'il avait obtenus, en échange de ses gratifications secrètes, l'enchantaient. Partout la réponse avait été identique: en dehors des heures où il la rencontrait, Simone menait l'existence la plus paisible qu'on pût rêver. Elle adorait Jacques et n'avait qu'un seul désir au monde: qu'il sortit vite de son bureau pour venir la rejoindre. « Toute la journée elle vous attend; elle joue un peu de piano; ensuite, elle brode. » ... « Ce n'est pas elle qui ferait comme d'autres qu'on m'a citées. » ... « Jamais elle ne sort. Ah ! Monsieur est en droit de se vanter d'avoir une perle... Il est vrai que Monsieur est si gentil... »

Ces confidences suffisaient pour démontrer à Jacques Moreau la valeur de son procédé. S'il y avait dans la vie des amants qui étaient trompés par leurs maîtresses, c'étaient des imbéciles ou des naïfs L'essentiel était que Simone restât fidèle. Et cela il l'eût parié. Sans doute, il lui était parfois arrivé de ne pas la trouver chez elle quand il s'y présentait, souriant, avant l'heure qu'il lui avait indiquée... Mais une femme n'a-t-elle pas à faire des visites à des camarades... sans parler des achats dans les magasins de modes ni des essayages chez sa couturière ?...

D'ailleurs Mme Vernet était là pour surveiller Simone. Décidément, il avait tout lieu de se féliciter du choix de cet appartement; ces quatre pièces claires, meublées avec goût, une amie sincère, une propriétaire dévouée. Il n'en fallait pas plus pour être heureux...

Simone ne connaissait pas Mme Vernet. « Tu n'as qu'à y aller. Elle t'attend. Tu verras. C'est une femme charmante. Quant à l'installation elle-même, ajouta Jacques, il est impossible de découvrir mieux à ce prix. J'irai te prendre vers six heures. Nous dînerons ensemble. » — « Bien, mon chéri, » répondit Simone.

Une heure plus tard, elle sonnait à la porte de la maison dont elle avait noté l'adresse. L'entrée en était jolie. Le quartier paraissait agréable à habiter. Ces détails avaient leur importance. Intérieurement, elle sourit.

La propriétaire accueillait avec empressement sa nouvelle locataire et s'ingéniait à lui indiquer, en lui faisant visiter tour à tour les diverses pièces, les commodités qu'elles offraient: « Madame se plaira certainement ici... Madame sera bien logée, et c'est si gai... Nous sommes en plein centre de la ville, à proximité de tout... D'ailleurs, Madame se rendra compte par elle-même. Les fournisseurs sont complaisants. Nous avons des voisins délicieux... Ah ! Madame regarde ces cadres. Ce sont les diplômes de mon pauvre mari. Un si brave homme... Un homme dans le genre de M. Moreau, tenez... Enlevé par des crises néphrétiques, qu'on appelle, en deux jours... »

Mme Vernet s'agitait, remuante, obséquieuse.

— Combien vous a-t-il donné ? interrompit soudain Simone.

— Qui ? Mon défunt mari ?

— Mais non... le mien... Enfin, M. Moreau...

— Comment... Je ne saisis pas ce que Madame veut dire...

— Ecoutez-moi. Parlons peu, mais nettement. Voici. J'ai un ami jaloux. C'est un très bon garçon, mais il y a six ans que nous nous connaissons. Alors, vous comprenez. Il approche de la cinquantaine. Moi, je suis jeune, je veux me distraire et ne pas vivre comme une recluse dans un cachot. J'ai toujours eu ma liberté, et j'y tiens... D'ordinaire, il donne cinquante francs aux concierges ou aux propriétaires des maisons où j'habite... pour me surveiller... Elles me l'ont toutes dit. Non, n'ayez pas cet air étonné. Vous ne m'apprenez rien... je suis au courant. Eh bien ! moi, je vous propose cent francs mensuels — c'est mon chiffre — pour répondre, quand il vous interrogera, à M. Moreau que je l'aime, que je vous l'ai affirmé, et que je lui suis aussi fidèle qu'un caniche l'est à son maître aveugle... Je ne sors pas... je ne cause avec aucune personne étrangère... je ne me mets pas à la fenêtre... je passe mes journées en extase devant sa photographie... Voilà, c'est à prendre ou à laisser. Si ça ne va pas, je déclarerai à mon ami que votre appartement me déplaît pour une foule de raisons... et nous irons ailleurs. Alors ?... Oui ?...

— Mais... mais oui, Madame...

Un instant décontenancée par sa désinvolture, Mme Vernet regardait Simone, détaillant sa silhouette élégante dans son costume tailleur, les boucles de ses cheveux blonds sous le canotier de paille blanche, et ses yeux bleus dont la clarté semblait ingénue...

Elle ne put s'empêcher de sourire à celle qui, mordillant sa lèvre, la fixait malicieusement. Entre femmes, l'on se comprend vite. Elle répéta: « C'est entendu. » Elle songeait à M. Moreau, aux cinquante francs qu'elle avait reçus de lui, aux cent francs que lui verserait régulièrement Simone. Elle songeait surtout, pour réussir, à doubler le prix de sa location à un officier américain qui lui avait promis trente dollars le jour où elle lui présenterait une amie jeune, jolie, avec des cheveux blonds et des yeux bleus...

Mme Vernet remercia le hasard qui lui permettait de conclure dans la même journée deux ententes aussi fructueuses, et lui adressa une prière fervente pour qu'il plaçât sur sa route, pendant longtemps encore, cette trinité éternellement généreuse: un quinquagénaire amoureux et jaloux, une locataire coquette et un riche étranger...

René GIRARDET.

L'Académie de médecine examine de jolis nez

Paris, 2 juillet. — La salle des séances de l'Académie de médecine, hier, fut un instant envahie par une bande joyeuse d'aimables personnes au minois éveillé, et que nos académiciens accueillirent avec le plus gracieux sourire. C'étaient les clientes d'un adroit spécialiste qui venaient montrer aux membres de l'Académie comment leur médecin avait, par ses habiles interventions, corrigé les formes disgracieuses de leur nez, jadis bossu ou trop long, ou tourné de travers, ou atteint encore de quelque autre malformation. Des moulages du nez primitif permettent, en les comparant au nez actuel des sujets traités, d'apprécier l'importance du résultat obtenu.

La robe en sac

Si le drap et la toile sont rares et chers, par contre, la toile à sac ne manque pas. Les stocks de guerre en ont à ne plus savoir qu'en faire depuis la paix. Alors, on propose aux élégantes désireuses de faire baisser le prix vertigineux des vêtements de vouloir bien nous faire la grâce d'arborer des robes en toile de sac. Ainsi, les belles d'Antinoé portaient d'élégantes tuniques en sparterie. Sans doute, le fond est un peu rêche et monotone. Mais nos artistes en modes de Paris sont de véritables fées. Sous leurs heureuses mains, le sac des tranchées, réservé jadis à la pénitence publique et aux criminels, deviendra, s'il leur plait, le plus aguichant fourreau. Ce n'est qu'une question de mode. Mais quelle est l'élégante patriote qui aura le courage de porter la première une robe en toile de sac ?

Observatoire de Bordeaux-Floirac

Relevé des observations météorologiques du mois de mai 1919.

DATES	Pression barométrique à midi	Température à midi	Température Minima	Température Maxima	Pluie relevée à 7 h. du mat.	VENT DOMINANT
1	758,8	12°4	7°9	13°2	4,0	O. modéré.
2	758,9	13 4	9 3	14 8	2,6	O. modéré.
3	758,0	13 0	10 6	14 0	5,6	O. faible.
4	758,0	13 1	9 9	16 5	0,2	Var. presq. nul.
5	753,4	20 0	7 6	22 5	0,1	N.-O. tr. faible.
6	754,2	16 7	10 0	1° 2	»	O. faible.
7	754,5	18 8	10 1	20 9	»	O. presq. nul.
8	752,3	20 9	11 2	22 7	»	E.-S.-E. faible.
9	751,6	13 6	11 3	16 8	1,3	E.-S.-E. faible.
10	750,9	17 4	10 4	21 6	3,4	S.-E. faible.
11	760,3	18 8	12 1	20 5	2,2	O. à N. tr. faible.
12	762,3	22 3	11 7	24 1	»	E. faible.
13	756,6	25,9	14 2	27 7	»	E.-S.-E. faible.
14	752,6	23 1	11 4	26 3	»	S.-E. à S.-O. mod.
15	756,3	16 8	10 5	18 3	4,3	N.-O. faible.
16	758,1	17 8	9 7	21 0	»	N.-O. tr. faible.
17	757,6	19 3	9 1	21 1	0,1	N.-O. tr. faible.
18	754,8	19 8	8 3	22 0	0,1	N.-N.-E. pr. nul.
19	754,3	21 9	10 6	25 8	»	N.-N.-E. tr. faible.
20	757,1	23 1	11 6	24 8	»	E. faible.
21	755,5	24 1	12 7	25 6	»	E.-S.-E. faible.
22	760,9	17 4	11 0	20 8	20,6	O.-S.-O. faible.
23	764,8	19 0	11 6	20 8	»	O. tr. faible.
24	762,5	22 6	11 6	24 9	»	N.-N.-E. faible.
25	760,4	24 9	12 7	26 0	»	N.-N.-E. tr. faible.
26	758,9	25 6	13 8	27 9	»	N.-E. tr. faible.
27	755,8	24 9	14 0	27 0	»	E.-N.-E. faible.
28	755,5	23 2	12 7	26 9	0,1	S.-O. et S.-E. p. n.
29	752,3	23 1	13 0	25 3	0,6	E. tr. faible.
30	753,5	13 7	13 2	19 0	10,8	Var. presq. nul.
31	754,8	22 2	10 4	23 6	13,1	S.-E. tr. faible.

NOTA. — Pour ramener au niveau de la mer les pressions barométriques ci-dessus, il faut y ajouter en moyenne 6mm5.

Remarques. — Le mois de mai, cette année, fait contraste, par sa température élevée, avec le mois précédent qui, au contraire, s'était maintenu constamment froid. Dans les dernières années 1915, 1917 et 1918 on avait observé la même particularité.

Un peu bas encore au début du mois, le thermomètre s'élève progressivement jusqu'au 13 et 14, où il dépasse la normale de plus de 5 degrés. La période de prétendu refroidissement, *les Saints de glace* (11-13 mai) est plutôt très chaude cette année.

Jusqu'à la fin du mois, la température a une tendance bien marquée vers la hausse, mais les quelques orages qui se produisent en diminuent chaque fois l'excès.

La moyenne thermométrique mensuelle (16°12), surpasse de 1°15 la normale.

On trouve dans ce mois plusieurs périodes de temps assez beau et sec; la hauteur de pluie recueillie est cependant tout à fait normale. Ce résultat est dû surtout aux pluies orageuses des 21, 29 et 30, qui, à elles seules, entrent pour les deux tiers dans la quantité d'eau totale, 69mm1.

Parmi les orages qui ont éclaté en mai, celui du 21 a donné naissance par places à des manifestations électriques fort remarquables.

F. C.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Sommaire du « Journal de Médecine » du 25 juin 1919 :

Chronique médicale bordelaise : Méthode nouvelle (R. C.). — Iconographie médicale : Hospice des Enfants trouvés. — Travaux originaux : La mortalité infantile à Bordeaux et ses remèdes (Rocaz). De la débilité congénitale, ses principaux facteurs (A. Moussous). La mortalité infantile à Bordeaux pendant les années de la guerre (Chambrelent). De l'opportunité de créer à Bordeaux un asile destiné à hospitaliser les femmes enceintes nécessiteuses pendant toute la durée de leur grossesse (Chambrelent). De la nécessité de créer une pouponnière à Bordeaux (Rocaz). Ce que doit être le lait destiné à l'alimentation des jeunes enfants (Rocaz). — Société de médecine et de chirugie de Bordeaux (Séance du 16 mai 1919) : Chaire de psychiatrie. Hypertrophie énorme de la prostate à symptomatologie exceptionnelle (Loumeau). Note sur les relations pathogéniques entre la grippe actuelle et les infections équines (Micheleau). — Note de pratique : Le traitement des psychonévroses chez les militaires. — — Revue des Livres : Le soldat mutilé (Douglas). Prothèse fonctionnelle des blessés de guerre. Troubles physiologiques et appareillage (Ducroquet). La prothèse fonctionnelle des paralysies et des contractures (Chiray et Dagnan-Bouveret). Traitement des plaies de guerre (Creignou et G. Blaque). La section totale de la moelle dorsale (J. Lhermitte). Traité de physiologie (Morat et Doyon). Quelques guides de l'opinion en France pendant la grande guerre 1914-1918 (A. de Chambure). La pratique psychiatrique à l'usage des étudiants et des praticiens (Laignel-Lavastine, André Barbé et A. Delmas). De l'inconscient au conscient (Gustave Gelet). — Chronique locale et nouvelles : Nécrologie. Réunion médico-chirurgicale. Conférence du professeur Pousson. Association des membres du corps enseignant. Hommage nord-américain au professeur Régis. Association des étudiants. Service funèbre en l'honneur des étudiants morts pour la patrie. Concours d'admission à l'Ecole de santé navale. Ecole du service de santé militaire. Examen d'entrée des élèves sages-femmes. Institut de thérapeutique physique. L'occupation de Lille et les membres de la Faculté de médecine de cette ville. L'Association de la presse médicale française et l'élévation des tarifs d'imprimerie. Impôt sur la publicité faite dans les journaux médicaux. Jury du concours d'externat. Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux.

TOUS LES JOURS A MIDI, DANS
La Gironde
TABLEAU COMPLET des PRONOSTICS

L'esprit français en Amérique

On sait combien, avant la guerre, la littérature et les journaux illustrés français étaient, en Amérique, l'objet d'une concurrence trop souvent victorieuse de la part de la littérature et de la presse allemandes, qui, grâce aux complaisances de libraires progermains, avaient su prendre une place prépondérante. D'une enquête menée par une haute personnalité française, qui rentre des Etats-Unis, il résulte qu'un changement total est survenu et qu'à l'heure actuelle, parmi les journaux et les revues illustrées, ceux notamment qui représentent l'humour et l'esprit français ont gagné la faveur exclusive du public américain.

Au premier rang de ces journaux, la personnalité en question a rencontré la **Baïonnette**, qui pendant la guerre a mené, par le crayon et par la plume, la plus efficace des propagandes et qui, depuis la victoire, a gardé cette place privilégiée par sa verve irrésistible, sa tenue d'une absolue moralité et le talent qu'y déploient les artistes les plus en renom. Ce succès considérable, que par delà l'Atlantique le journal **La Baïonnette** a obtenu, n'est que la répétition de celui que, chaque semaine, elle remporte auprès du public français.

Le numéro du 3 juillet le confirme d'une manière éclatante. Sous la forme la plus pittoresque, toutes les actualités y sont traitées : reportage, sports, théâtres, etc., etc.; les dessins les plus prestigieux donnent à chacune des pages un incomparable attrait. Du reste, il suffit de citer des noms pour justifier la vogue dont jouit **la Baïonnette**; quel plus beau palmarès que celui qui réunit Roubille, Chas-Laborde, André Foy, J. Heymard, Pavis, Marcel Capy, P. Colombier, Fournier; des maîtres de la plume comme Henri Duvernois, Mac Orlan, André Warnod, Marcel Hervieu, et Dussane, qui n'est pas seulement une délicieuse comédienne, mais un écrivain du plus charmant envol.

La Baïonnette, qui fut le premier journal humoristique de guerre, est bien décidément le premier de tous dans le calme joyeux de la paix. Cette place, elle l'a conquise, elle la garde et la gardera.

En vente 50 centimes, le jeudi, dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

L'aviation allemande d'après guerre

A voir la mauvaise volonté que met l'Allemagne à vouloir signer le traité de paix, on peut conclure des difficultés qui nous attendent dans l'exécution du traité même que nous avons imposé à l'ennemi. Bien des clauses seront sujets à discussions de la part de l'adversaire de mauvaise foi. Celles concernant l'aviation seront d'une réalisation à surveiller d'une façon particulière. La « Vie aérienne illustrée » du 3 juillet traite, sous la signature de Jacques Mortane, de l'aviation de guerre en Allemagne après la paix et montre, avec preuves à l'appui, le programme inquiétant de nos ennemis en matière de transports aériens. La photographie de l' « Indicateur aérien allemand » et la réglementation des services par avion donnent un aperçu significatif des intentions de nos adversaires.

L'ingénieur Colliex passe en revue les divers appareils de stabilisation automatique. Une étude très documentée sur l'aviation au Sahara fait toucher du doigt au lecteur les difficultés à surmonter pour arriver à l'établissement des lignes postales transsahariennes qui doivent mettre nos possessions du centre et du nord-ouest africain à quelques jours seulement de Paris.

Sans parler des divers articles qui rehaussent l'intérêt de ce numéro, il faut mentionner une double page qui constitue un document unique par la réunion des autographes de nos plus grands as donnant leur opinion sur la Navarre, dont la « Vie aérienne » va publier, à partir du 10 juillet, les passionnants mémoires.

La Vie aérienne illustrée, en vente : 1 franc, le jeudi, dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

Revue de la Semaine

Bordeaux, 29 juin.

GRAINS ET FARINES

Blés. — Quelques pluies localisées ont un peu rafraîchi la température, mais n'ont guère apporté d'amélioration à la situation culturale des blés, qui reste plutôt mauvaise. On peut s'attendre à un très grand déficit de notre récolte et une très forte importation sera nécessaire. Le gouvernement va-t-il donner la liberté d'importation et laisser relever un peu le prix du pain, ou se réservera-t-il encore le monopole de l'importation et des achats des blés indigènes ? D'après le ministre des finances, cette politique économique a coûté assez de milliards à la France pour qu'on puisse espérer que notre ministre du ravitaillement saura faire le dernier pas vers la liberté absolue des blés et farines, tout en indemnisant l'agriculture, s'il y a lieu.

Les offres de la culture sont absolument nulles et les moulins s'approvisionnent difficilement en blés indigènes. Les arrivages en blés exotiques sont assez importants, mais ne suffisent pas à alimenter les moulins, qui ont dû restreindre leur fabrication ou même s'arrêter.

On cote : blés de pays, 75 fr. les 100 kilos nets, nus, pris en culture.

Farines. — L'approvisionnement de la boulangerie est assez régulier, grâce à l'appoint des farines américaines.

On cote : farine entière ou mélangée de succédanés, 50 fr. les 100 kilos nets, nus, pris au moulin.

Issues. — Le disponible est encore abondant sur place, surtout en sons entiers et ordinaires, alors que la demande est active pour les beaux sons larges.

On cote : sons ordinaires, 45 à 46 fr. les 100 kilos; son gros, 48 à 49 fr. les 100 kilos, gare ou quai Bordeaux; livraison juillet et août, 44 fr. à 44 fr. 50 les 100 kilos, gare départ, par quantité de 10,000 kilos minimum.

Seigles. — Les apparences sont meilleures que celles des blés et la moisson va commencer dans le Midi. Les offres sont nulles.

On cote : 55 fr. les 100 kilos nets, nus, pris en culture.

Orges. — Les orges de printemps ont bien mauvaise apparence dans toutes les directions et la marchandise disponible est presque introuvable.

On cote : 55 fr. les 100 kilos nets, nus, en culture.

Maïs. — Les offres sont très rares; d'ailleurs, la demande pour les semences est moins active. L'importation du maïs est libre, mais l'exportation du Maroc reste interdite et les maïs de la Plata ne sont pas offerts par suite de la rareté du fret.

On cote : 55 fr. les 100 kilos nets, nus, en culture.

Avoines. — Les avoines de printemps semblent avoir un peu profité des derniers jours de pluie, mais les avoines d'hiver mûrissent en de mauvaises conditions et ne donneront qu'une petite récolte.

Les offres sont très réduites sur une demande active pour tout le Midi, et les cours sont plus fermes. Le gouvernement a bien accordé la liberté d'importation, mais a maintenu la réquisition générale en Algérie et en Tunisie, ce qui empêche toute importation. Espérons que pour la prochaine campagne, qui va commencer sous peu de jours, la réquisition ne sera pas maintenue et que le commerce pourra emporter librement les céréales d'Algérie et de Tunisie au lieu de les laisser perdre sur les quais des ports, comme cela s'est produit cette année.

On cote : 55 fr. les 100 kilos nets, nus, pris en culture.

FOURRAGES

La sécheresse continue à influencer les prix dans le sens de la fermeté. Ce sont surtout les foins qui supportent ce mouvement, car les pailles sont un peu délaissées.

On cote : foins nouveaux en bottes, 140 à 150 fr. le cent; pailles de froment, 90 à 100 fr. les 500 kilos, soit les 100 bottes.

POMMES DE TERRE

Les très fortes chaleurs déjà subies ont été contraires au développement de ce tubercule; la pousse a été un peu étranglée et le rendement sera jaloux suivant la nature du terrain. La récolte sera de ce fait très déficitaire.

La tendance influencée par les conditions qui précèdent est très ferme et en hausse. Le disponible en vieilles pommes de terre est recherché et devient rare à 70 fr. les 100 kilos.

Les nouvelles sont offertes : Bretagne type Hollande, 70 fr.; blanches, 50 fr. les 100 kilos départ Côtes-du-Nord.

Les autres régions de production ne font pas d'offres.

BOIS DE CONSTRUCTION

Le marché suédois est plutôt calme en ce moment. Très peu de ventes ont été faites ces temps derniers, en Hollande et en Danemark, mais les marchés Sud-Africain et d'Australie commencent à donner des signes du désir de faire des affaires, quoique la difficulté d'obtenir du tonnage ait fait monter dans ces marchés les prix à un niveau qui ne permette de songer qu'à traiter les plus urgents besoins.

Dans de récents contrats passés en Angleterre, les bois de Hernosand 3×9 rouges ont obtenu 26 livres, et les bastings inassortis 2 ½×7, 24 livres.

La question des prix est du reste difficile à définir, la plupart des contrats étant c. a. f. Il paraît que le total des bois achetés dans le Nordland par le contrôleur britannique, s'élève à 80,000 standards.

Les opérations dans nos régions sont toujours entravées par le manque de matériel roulant et les retiraisons sont lentes et difficiles. De là une très laborieuse exécution des travaux.

A. T.

Petite Correspondance

— G. R., croix de guerre. — Présentez-vous avec l'ordre de paiement dans un des bureaux militaires qui payent, à Bordeaux, le pécule et l'indemnité de démobilisation.

— C. M. 4. — Pas encore.

— A. L. 1214, Bordeaux. — Voyez un huissier. Vous avez le droit de rester deux ans, sans augmentation.

— W. W. 20-3-76. — 1. Oui. — 2. Non, deux ans. — 3. Après les six mois, vous devez payer.

— V. D. 58. — 1. Durée égale à votre mobilisation. — 2. Trois mois d'avance. — 3. Question à régler devant le juge de paix.

— F. M., Béguey. — Non.

— 1876, Amigny. — Oui, si votre mari a été tué au combat.

— A. J. J. S. D. — La veuve de votre fils a droit à la pension. Faire une demande à la sous-intendance.

— D. T., Bourg-sur-Gironde. — 1. Non, il faudrait, pour que vous ayez droit au pécule, que votre mari soit mort au combat ou dans une unité combattante. — 2. Oui, pour la pension.

— P. M., 10. — Prière renouveler votre demande.

— T. S. 10, Bordeaux. — Oui.

— Y. R., 17. — Il faut un frère mort au service.

— J. E. A. S., 1890. — 1. Oui. — 2. Loi du 9 mars 1918. — 3. Par huissier.

— Gézames. — Oui, mais il y a beaucoup de formalités à remplir.

— G. L., 47. — Il peut obtenir des délais mais il devra payer.

— J. C., Dax. — 1. Non. — 2. Non, il bénéficie, comme le premier, de la loi du 9 mars 1918.

— J. D. 25, Bordeaux. — Au mois de septembre.

— A. J. 8. — Il devra faire quatre ans, sauf dispositions contraires qui pourraient être prises en faveur des engagés volontaires.

— Très vieille lectrice. — Votre locataire occupant la maison antérieurement au 1er août 1914, vous ne pouvez ni augmenter son loyer ni lui donner congé avant deux ans.

— A. B. 26. — 1. Vous ferez régler le rappel de ces deux mois par la commission arbitrale. — 2. Il faut d'abord déposer une plainte au parquet pour vol ou abus de confiance. — 3. Oui, bientôt.

— Orthez, J. L. T. — Non.

— V. M. 20,100. — Non pour le premier, oui pour le second.

— E. H. — 1. Il doit dès maintenant repayer le prix d'avant la guerre. — 2. Vous pouvez l'assigner tout de suite.

— 1,200, J. G. — Si vous n'avez pas de bail, votre propriétaire en a le droit.

— Un récupéré, Bordeaux, R. R. — Pour avoir droit à la haute paie, il faut avoir plus de trois ans de service effectif.

— Robert 1,908. — Oui, vous avez droit au bénéfice de la loi du 9 mars 1918.

MAITRE-JACQUES.

JOLIDENT DENTIFRICE IDÉAL Prix : 1 fr. 50.
En vente : Pharmacies, Parfumeurs, Grands Magasins.
Concessre régal : M. Crozat, 45, r. de Metz, Toulouse

ROSELILY du Docteur CHALK
Poudre de Riz LIQUIDE
Fait Disparaître Les RIDES
avec la même facilité que la gomme efface un trait de crayon.
Flaconsà 4 fr. et 6 fr. fco. Labor. DETCHEPARE, à Biarritz.
VENTE dans toutes Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

Apprenez chez vous rapidement la
COMPTABILITÉ
en vous adressant (programme gratuit)
aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU
67, Cours Pasteur, BORDEAUX

LA HERNIE
GUÉRIE PAR la Méthode LEROY
CHUTES de MATRICE
DÉPLACEMENTS des ORGANES

Ce n'est plus une utopie ! **LA HERNIE** est **aussitôt maîtrisée et rapidement guérie** grâce à la **METHODE LEROY, de PARIS**. Dominant de bien haut les vaines promesses des soi-disant spécialistes, les nouvelles preuves ci-dessous, « **VERITABLES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR DE LA SCIENCE** », sont bien la confirmation des milliers de guérisons déjà publiées ici :

M. GATINAUD, à La Tâcherie, commune de Mons, par Matha (Charente-Inférieure). Hernie guérie en deux mois.
Mme BRIDON (Jeanne), à Panjas (Gers). Hernie droite guérie en trois mois.
M. BERNADO, à Mirepoix, par Ste-Christie (Gers). Hernie guérie en trois mois.
M. DESTIEU, rue de Gontaud, à Marmande (Lot-et-Gar.) Hernie guérie en quelq. mois.
Mme DESTRADE, à Sault-de-Navailles (B.-P.). Hernie guérie en quelques mois.
M. LAVIE (Valentin), à Guiche (Basses-Pyrénées). Hernie guérie en deux mois.

VOILA DES RESULTATS !!!

Il n'y a plus à hésiter ! Aussi nous engageons les intéressés à ne pas confondre et à venir voir l'éminent spécialiste à :

Saintes, lundi 7 juillet, hôtel du Commerce.
Libourne, mardi 8 juillet, hôtel de France.
Périgueux, merc. 9 juillet, h. des Messageries
La Rochefoucauld, jeudi 10, hl du Commerce.
Jonzac, vendredi 11 juillet, hôtel de l'Ecu.
Cognac, samedi 12 juillet, hôtel de Londres.
La Rochelle, dimanche 13, hôt. du Commerce
Saujon, lundi 14 juillet, h. de la Croix-Verte.
Angoulême, mardi 15 juillet, hôtel du Palais.
Coutras, merc. 16, hôt. de la Paix, face gare.
Marennes, jeudi 17 juillet, de 11 heures à 2 heures, hôtel du Cheval-Blanc.
Saint-Pierre-d'Oléron, vendredi 18 juillet, jusqu'à 1 heure, hôtel du Commerce.
St-Jean-d'Angély, sam. 19, hl du Commerce.
BORDEAUX, dim. 20 et lundi 21 juillet, hôtel des Pyrén. et des Négoc., 12-14, r. St-Remi.
Aire-sur-l'Adour, mardi 22 juillet, de 1 heure à 6 heures, hôtel du Commerce.
Lannemezan, merc. 23 juill., hôt de la Gare.
Tarbes, jeudi 24 juillet, hôtel Henri-IV.
Oloron, vendr. 25, jusqu'à 3 h., hl de la Poste
Dax, samedi 26 juillet, hôtel du Nord.
Mont-de-Marsan, dimanche 27 juillet, hôtel Richelieu et Saint-Martin.
Pau, lundi 28 juillet, hôtel de l'Europe.
Orthez, mardi 29 juillet, Grand-Hôtel.
Peyrehorade, merc. 30 juillet, hôtel Bancon.
Bayonne, jeudi 31, hôtel Moderne, Lousstaud.
LEROY, 75, rue Faub.-St-Martin, **PARIS** (Xe)

Annuaire de la Gironde

Les renseignements, modifications, ordres de publicité, numéros de téléphone, etc., pour l'édition de 1920 sont reçus dès maintenant **par correspondance** adressée à la

Société de l'Annuaire de la Gironde

Péristyle du Grand-Théâtre, BORDEAUX

L'Ivrognerie guérie

Un homme corrigé de son vice en 3 jours

Après avoir été un fort buveur pendant bien des années, je fus *sauvé* en me procurant providentiellement la *vraie* méthode pour *guérir l'ivrognerie*. Le buveur qui veut couper *court* à sa funeste habitude, dégoûté de sa passion pour l'alcool, peut le faire facilement, sans perte de temps.

Il redevient un homme et jouit de la vie mieux qu'auparavant. C'est un *merveilleux succès*. Le remède est sans danger et de toute confiance.

LES BUVEURS GUÉRIS A LEUR INSU

Quand quelqu'un *s'adonne* à la boisson avec une passion telle qu'il ne veut pas s'en déshabituer, il peut être *guéri à son insu*. Vous pouvez le dégoûter de l'odeur et du goût de l'alcool. Le livre que j'ai publié renferme *le bonheur pour les mères, épouses*, etc. Je l'envoie franco dans une enveloppe, sans indication extérieure. Affranchissez votre lettre avec un timbre de 0 fr. 25.

Adresse : *Edward J. Woods, 10, Norfolk Street (29 E) Londres W. C. 2.*

LA
CRÈME ACTIVA
"radioactive"
provoque une activité particulière de la vie des tissus; la peau mise en état de jeunesse constante devient plus fine et plus blanche et les rides disparaissent

ENVOI à ESSAI : Un pot (durée 1 mois) plus que suffisant pour constater des résultats déjà surprenants, est envoyé franco, sans marques extérieures, avec notice contre mandat de 2'25 adressé à Compagnie Française de Vulgarisation 41, RUE D'AMSTERDAM PARIS 8e
EN VENTE DANS BONNES PARFUMERIES & GRANDS MAGASINS

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

La Compagnie d'Orléans informe le public qu'un nouveau train rapide de nuit sera créé, à partir du 7 juillet, entre Paris-Bordeaux et les Pyrénées, départ de Paris, quai d'Orsay, à 17 h.; de Saint-Pierre-des-Corps, à 20 h. 43; de Poitiers, à 22 h. 29; d'Angoulême, à 0 h. 14; arrivée à Bordeaux-Saint-Jean, à 2 h. 35.

Dans le sens de Bordeaux-Saint-Jean sur Paris, un nouveau train rapide sera également mis en marche à partir du 9 juillet.

Départ de Bordeaux-Saint-Jean, à 2 h.; d'Angoulême, à 4 h. 19; de Poitiers, à 6 h. 7; de Saint-Pierre-des-Corps, à 7 h. 48; arrivée à Paris, quai d'Orsay, à 11 h. 30.

A partir du 8 juillet, les heures des trains entre Poitiers et Saint-Sulpice-Laurière seront ainsi réglés :

Trains omnibus : Départ à 6 h. 31, 17 h. 71; Lussac-les-Châteaux, à 7 h. 47, 18 h. 25; Montmorillon, à 8 h. 14, 18 h. 52; Le Dorat, à 9 h. 11, 17 h., 19 h. 56; Saint-Sulpice-Laurière, à 10 h.45, 18 h. 33.

Saint-SulpiceLaurière, 7 h. 50, 19 h. 48; Le Dorat, 9 h. 2, 19 h. 18, 20 h. 58; Montmorillon, 9 h. 59, 20 h. 6; Lussac-les-Châteaux, 10 h. 28, 20 h. 37; Poitiers, 11 h. 47, 21 h. 55.

Entre Bordeaux et Eymet l'horaire sera modifié comme suit :

Trains omnibus. — Bordeaux-Bastide, départ à 7 h. 9, 17 h. 5; La Sauve, à 8 h. 14, 18 h. 22; Sauveterre-de-Guyenne, à 9 h. 10, 19 h. 25; Eymet, arrivée à 10 h. 58, 21 h. 6.

Eymet, départ à 6 h. 16, 15 h. 19; Sauveterre-de-Guyenne, à 7 h. 42, 16 h. 45; La Sauve, à 8 h. 40, 17 h. 41; Bordeaux-Bastide, arrivée à 10 h., 19 h. 9.

Dr LUCIEN-GRAUX

LES YEUX DU MORT

Lettre-Préface du Général de Maud'huy

ILLUSTRATIONS DE A. GALLAND

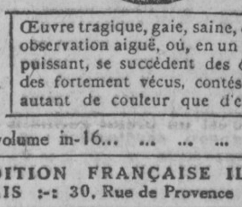

Œuvre tragique, gaie, saine, d'une observation aiguë, où, en un relief puissant, se succèdent des épisodes fortement vécus, contés avec autant de couleur que d'esprit.

Un volume in-16... ... ... net 4 fr. 50

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE
PARIS :-: 30, Rue de Provence :-: PARIS

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Rétablissement pour la saison d'été 1919 des billets d'aller et retour collectifs de famille

Ces billets, émis du 15 juin au 30 septembre 1919 inclus, seront valables, quelle que soit la date de délivrance, jusqu'au 5 novembre inclus.

Tout billet de famille doit comprendre obligatoirement un ou plusieurs enfants mineurs non mariés.

Il peut comprendre, en outre : 1. leurs sœurs majeures mais non mariées, deux de leurs ascendants au maximum (père, mère, grand-père, grand'mère, beau-père, belle-mère); 2. un ou une domestique pour l'ensemble de la famille et une nourrice pour tout enfant de moins de trois ans.

Les orphelins de père et de mère sont assimilés aux enfants des personnes qui les ont recueillis.

Les titulaires des billets seront tenus de voyager dans le même train à l'aller et au retour.

Pour tous renseignements et autres conditions, s'adresser aux gares et bureaux de ville de la Compagnie.

SAPONITE
La bonne LESSIVE

SAVON LE PLIANT 50 k. net, 137f 50; 100 k., 270 f. posta d essai 10 k. bruts 28 f. v. gare c. remb SAVONNERIE PROVENÇALE, Marseille. St-Jus

SAISON 1919
VICHY
ÉTABLISSEMENT THERMAL
Ouvert depuis le 1er MAI
Nombreux Hôtels et Villas
Pensions de Famille.

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 4 juillet 1919

(61)

L'horrible drame

par Charles MÉROUVEL

DEUXIEME PARTIE

L'EXPIATION

IX

Un homme heureux

(Suite)

L'ordonnance était toujours noire ancienne connaissance Hans Schultz.

Il n'avait pas changé, le uhlan; pas une ride de plus à son front ou à sa face imberbe, soigneusement rasée, de même que son crâne nu comme la peau d'un ver.

Quel philosophe a dit que la haine conserve ?

La haine toujours vivace au cœur de l'ancien ami de la pauvre Lina le conservait sans doute.

Toujours est-il qu'il l'entretenait avec une joie féroce au fond de son âme ulcérée.

Mais tous ses efforts tendaient à la dissimuler avec le soin jaloux d'un amant pour la maîtresse qu'il veut soustraire aux poursuites d'un rival.

Son désir de vengeance s'était centuplé depuis la fin navrante de son amie d'enfance.

Mais de quels bons yeux il regardait son maître !

Avec quelle tendresse admirablement simulée il veillait à son bien-être et à sa sécurité !

Pas facile à tromper, le colonel von Stein, et pourtant il était la dupe de son valet.

Lui, qui se défiait de tout le monde, il avait en ce mortel ennemi la foi la plus profonde.

Hans, sa lettre remise, fit un pas pour s'éloigner.

— Reste, ordonna le chef en déchirant l'enveloppe.

L'ordonnance obéit.

Debout, adossé au mur lézardé d'une salle vraiment vaste et belle de la maison occupée par le colonel et ses officiers, immobile comme une statue, il songeait au temple dont Samson avait ébranlé les colonnes, selon de fabuleuses chroniques, et il se disait :

— Quelle joie pour moi si je pouvais comme lui renverser ces murailles caduques et écraser ce brigand sous leurs ruines !

Puis il décidait :

— Non, le supplice serait trop doux, mais quand donc viendra l'occasion...

Le visage du baron, au contraire, s'épanouissait come si ce message lui eût apporté d'heureuses nouvelles.

— Tout lui réussit, songeait Hans amèrement.

Il hasarda :

— Mon colonel paraît satisfait ?

— Je le suis, déclara distraitement Stein.

La lettre, en effet, était de nature à le réjouir. Voici ce qu'elle contenait :

« Colonel,

» J'ai suivi vos instructions sans retard. Comme vous le savez, je me suis toujours tenu au courant de ce qui se passait à l'hôtel de Fontelle et au petit château de la Vaudière dont je vous ai fait la description.

» C'est là qu'est élevé l'enfant dont vous m'avez parlé, confié aux soins d'une brave paysanne chargée du service de la basse-cour et de la laiterie.

» J'y suis entré la semaine dernière, sous un prétexte dont on peut toujours user sans crainte.

» Les communs de ce joli domaine s'élèvent presque en bordure de la route de Tours.

» Une large barrière blanche y donne accès.

» Je suis descendu près de cette barrière de l'auto de louage que j'avais prise à la gare la plus voisine.

» La barrière était entr'ouverte.

» Je l'ai franchie et me suis trouvé en présence de cette métayère, qui doit toucher à la cinquantaine.

» La conversation s'est engagée aussitôt, encouragé que j'étais par sa figure souriante.

» Ces Tourangeaux sont vraiment très aimables.

» Je lui ai dit :

» — N'est-ce pas ici, ma bonne dame, la petite propriété qui est à vendre dans le quartier ?

» Elle m'a répondu, très affable :

» — Non, Monsieur... Celle qui est à vendre est à l'extrémité du coteau, là-bas.

» — C'est dommage, car celle-ci eût bien fait mon affaire... Elle est vraiment très belle, très élégante, presque artistique.

» La paysanne répliqua :

» — Je l'ai déjà entendu dire, mais si je ne me trompe, elle ne sera pas à vendre de longtemps... Notre maîtresse est jeune et n'a pas besoin d'argent.

» La porte d'une maison de garde, bâtie en manière de chalet suisse, à l'extrémité des communs, était ouverte.

» Un enfant de dix-huit mois environ en sortit.

» Il me parut très fort pour son âge, très vigoureux, très bien tourné, blond comme les blés, avec des yeux d'azur.

» A la vue d'un étranger, il fut pris de peur sans doute, et se mit à crier sur un ton aigu à percer les oreilles.

» — La paix, Jean, dit sa gardienne si sévèrement qu'il se tut à l'instant.

» — C'est, fit-elle, parce que nous avons une malade au château.

» — La propriétaire ?

» — Non, son amie intime, une jeune et charmante personne qui a eu de grands malheurs par suite de cette abominable guerre...

» — Ah ! vraiment...

» — Oui, de grands malheurs, insista-t-elle; elle a été la victime d'un attentat.

» — C'est à elle cet enfant, peut-être ?

» Elle ne me répondit pas, mais, d'un signe, elle me fit comprendre que j'avais mis le doigt sur la plaie.

» Colonel, je crois devoir vous rapporter la conversation en termes précis, parce que vous aimez l'exactitude.

» J'insinuai :

» — Il est gentil, ce petit.

» La paysanne s'anima :

» — C'est possible, dit-elle, et pourtant, j'en connais qui n'auraient pas hésité à le jeter à l'eau.

» — A cause ?...

» — ...De son origine, parbleu ! fit-elle presque brutalement; mais il n'a rien à craindre, l'innocent, car il est entre les mains de braves gens.

» — Vous en êtes sûre ?...

» — Je vous crois !... Une famille comme il n'y en a guère, les Fontelle... riches à millions et plus généreux que des princes.

» Ici, un incident se produisit.

» Le petit château de la Vaudière n'est éloigné que de soixante-dix à quatre-vingts mètres du pavillon des communs près duquel nous nous trouvions.

» Une jeune femme, enveloppée dans une robe de laine grise, serrée à la taille par une sorte de cordelière, se montra à une fenêtre.

» Elle était accompagnée d'une jeune fille, évidemment sa domestique, et s'accouda à la balustrade de fer d'un large balcon de granit.

» Elle avait la tête nue.

» Ses admirables cheveux blonds lui formaient une couronne radieuse.

» De loin, son profil me parut d'une grâce parfaite, et je ne pus m'empêcher de constater qu'elle sortait d'une maladie grave, car sa pâleur était extrême, sa faiblesse aussi.

» Le soleil brillait, mais c'était un soleil d'hiver, sans rayons et sans chaleur.

» Elle ne se tourna pas de notre côté, et pas un de ses regards ne s'arrêta sur les communs.

» Du reste, sa présence fut courte.

» Elle fit un geste de fatigue et rentra dans sa chambre.

» — C'est la mère ? dis-je à la paysanne.

» Elle me répondit évasivement :

» — C'est notre malade... elle a beaucoup souffert, mais elle est jeune et se remettra... Plus tard, si Dieu est juste, elle sera plus heureuse.

» Je compris que le moment était venu de me retirer.

» Je murmurai sur le ton de la compassion :

» — Que de malheurs cette guerre a déjà causés !

» Je remerciai la paysanne pour les renseignements qu'elle m'avait donnés sur le petit domaine à vendre, et je remontai dans mon auto de louage pour m'y rendre.

» Là, je recueillis d'autres renseignements qui m'ont amené à cette conclusion :

» Dans l'intérêt de l'ami dont vous m'avez entretenu, et qui serait le père de cet enfant issu d'une violence, il serait inutile d'en tenter l'enlèvement; je ne crois pas que ce rapt puisse amener la mère à une soumission quelconque.

» Un intime du jardinier de la Vaudière m'a affirmé que mademoiselle de Fontelle doit rentrer à Paris aussitôt que sa santé le lui permettra, et que son enfant sera élevé aux frais de la famille, mais sans reconnaissance et sans doute sans affection.

» Voilà, colonel, ce que je puis vous apprendre sur cette affaire à laquelle vous vous intéressez.

» Dans quelques heures je serai de retour à Paris, où j'attendrai vos ordres.

» Respectueusement.

» A. B. »

A. B., c'était l'agence Browner.

Certes, les dernières lignes de la lettre pouvaient donner à réfléchir.

Mais un fait demeurait indiscutable.

L'enfant existait, l'enfant du crime; la jeune mère s'intéressait à lui, puisqu'elle le faisait élever et ne l'abandonnait pas.

De plus, elle était près de lui, alors que depuis de longs mois elle aurait pu s'en éloigner.

Donc, une attraction toute-puissante la ramenait vers ce fils que, malgré son origine, elle ne pouvait haïr et qui, plus tard, plaiderait sa cause si les circonstances les rapprochaient.

Le cœur des mères a des fibres que rien ne peut rompre.

Hans Schultz était toujours debout près du mur.

Stein replia sa lettre et la plaça dans une poche de son uniforme, puis il dit :

— Nous partons demain... Je vais dormir... Tu m'éveilleras à cinq heures.

Hans salua.

Ils se quittèrent.

L'ordonnance alla faire un tour aux écuries, s'entretint un instant avec ses camarades, puis il regagna sa mansarde au-dessus de la chambre de son chef, et s'endormit en se disant :

— Quand donc le diable se décidera-t-il à lui rompre le cou ?...

Le lendemain, au point du jour, après une nuit glaciale, une de ces nuits d'hiver où les souffrances des soldats sont plus dures, le régiment du colonel Stein quittait son campement pour se rapprocher de ce Paris dont l'ennemi était loin encore, très loin, et qui exerçait sur lui une irrésistible attraction, comme le pôle Nord sur les hardis pionniers qui marchent vers lui à travers les glaces et ne peuvent jamais l'atteindre.

(A suivre.)

BRABANTS "KIRPY"

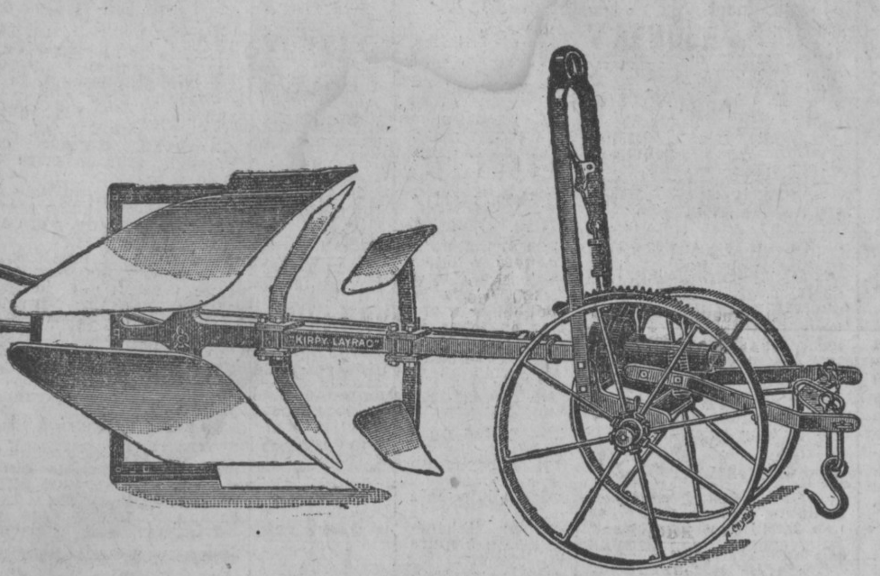

CONSTRUCTION DE TOUT PREMIER ORDRE

DEMANDER CATALOGUE N° 2 : ETABLISSEMENTS **KIRPY**, à **LAYRAC** (L.-G.)

SEMAINE ANGLAISE

A partir du Samedi 5 Juillet 1919,
les Maisons ci-dessous désignées :

AUX QUATRE-FRÈRES -- BELLE JARDINIÈRE -- BON GÉNIE CHAVANNAZ (Opticien) -- DAMES DE FRANCE -- FOURNIÉ et MAYSONNAVE -- LOUVRE DE BORDEAUX -- MAGASIN VERT NOUVELLES-GALERIES -- PARIS-BORDEAUX -- PETIT PARIS SAMARITAINE

ont décidé d'appliquer la SEMAINE ANGLAISE
dans les conditions suivantes :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi, { **Ouverture : 8 h. 15. Fermeture : 19 h.** avec fermeture pour le Déjeuner de 12 heures à 14 heures

SAMEDI -- **Ouverture : 8 h. 15 ; Fermeture : 12 h. 30**

LA PLUS JOLIE PARURE DE LA FEMME

LA MAITRESSE DE MAISON. — Avant mon chocolat, mon chapeau et mon collier, donnez-moi le flacon de CHARBON DE BELLOC. C'est lui qui me donne de l'appétit, de bonnes digestions et une bonne santé ; et la santé, voyez-vous, c'est la plus jolie parure d'une femme.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 3 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

LES YEUX DU MORT, par le Dr LUCIEN-GRAUX. *Un volume* in-16....... *Net* **4 fr. 50**

MARTIN BURNEY, boueux, boxeur et marchand d'oiseaux, par O. HENRY. Mis en français par Maurice BEERBLOCK. Dessins de GUS BOFA. *Un volume* in-16. *Net* **2 fr. 50**

CONTES A LA MARRAINE, par Maurice-Ch. RENARD. Préface de Henri BARBUSSE. *Un volume* in-16..... *Net* **4 fr. 50**

L'HOMME QUI GAGNE, par René PUJOL. *Un volume* in-16. *Net* .... **4 fr. 50**

SUR LA TRACE DES « BANDEIRANTES », par J. de MONTLAUR. Illustré de 77 gravures hors texte. *Un volume* in-16. .... *Net* **6 fr.**

Les MYSTERES de la GUERRE AERIENNE (Les Missions spéciales). Récits de Guynemer, Védrines, Navarre, etc. Recueillis par Jacques MORTANE. *Un volume* in-16. .... *Net* **2 fr. 50**

GUYNEMER, l'As des As au combat, par Jacques MORTANE. Avant-propos de Georges GUYNEMER : **Conseils sur la chasse.** *Un volume* in-16. *Net* .... **2 fr. 50**

LE MAITRE DU NAVIRE, par Louis CHADOURNE. *Un volume* in-16....... *Net* **4 fr. 50**

L'ETONNANTE VIE DU COLONEL JACK, par Daniel de FOE. Traduction française de Maurice DEKOBRA. Deux bois de DARAGNES.. *Net* **4 fr. 50**

LILY, Modèle, par André WARNOD. Illustrations de l'auteur. *Un volume* in-16.. *Net* **4 fr. 50**

L'HOMME VERDATRE, par H. AVELOT. Illustrations de l'auteur. *Un vol.* in-16 *Net* **2 fr. 50**

L'AMANT DE L'INGENUE, par R. FLORIGNI et Guy d'ABZAC. *Un volume* in-16. *Net* .... **4 fr. 50**

LES GOSSES DANS LES RUINES (Idylle de guerre), par GSELL et POULBOT. 50 dessins de POULBOT. *Un volume* in-16 .... *Net* **2 fr. 50**

LE MASSACRE DES INNOCENTS, par Alfr. MACHARD et POULBOT. Illustré de 47 dessins *inédits* de POULBOT. (11e mille). *Un volume* in-16. *Net* .... **2 fr. 50**

SAMMY, VOLONTAIRE AMERICAIN, par Maurice DEKOBRA. *Un volume* in-16, *illustré*. (4e mille)....... *Net* **4 fr. 50**

VOLUPTES DE GUERRE, par Edmond CAZAL. *Un volume* in-16.......... *Net* **4 fr. 50**

L'ARMEE DE L'AIR, par LA CIGOGNE (Jacques DUVAL). *Un volume* in-16.. *Net* **2 fr. 50**

NOUNE ET LA GUERRE, par Yves PASCAL. *Un volume* in-16 .... *Net* **4 fr. 50**

LA GUERRE DES NUES, racontée par ses Morts, par J. MORTANE et J. DAÇAY. Préface du Lieutenant FONCK. *Un volume* in-16.. *Net* **4 fr. 50**

CHASSEURS DE BOCHES, par Jacques MORTANE. *Un vol.* in-16 (6e mille) . *Net* **4 fr. 50**

JEPH, le roman d'un as, par Henri DECOIN. Préface de G. de PAWLOWSKI. *Un vol.* in-16 (4e mille)....... *Net* **4 fr. 50**

CASSINOU VA-T-EN GUERRE, par Charles DERENNES. Illustrations de Léon FAURET. *Un vol.* in-16 (4e mille). *Net* .... **4 fr. 50**

LE PELERIN DE GASCOGNE, par Charles DERENNES. *Un volume* in-16..... *Net* **4 fr. 50**

L'ABDICATION DE RISORANGIS, par Léo LARGUIER. Illustrations de Gerda WEGENER. *Un volume* in-16 (5e mille)...... *Net* **4 fr. 50**

LES HEURES DECHIREES (Notes du Front), par Léo LARGUIER. Illustrations de R. DILIGENT. *Un volume* in-16 (5e mille)... *Net* **4 fr. 50**

ORIENT ROYAL (Cinq ans à la Cour de Roumanie), par Robert SCHEFFER. Avant-propos de J.-H. ROSNY aîné. *Un vol.* in-16 (4e mille). *Net* .... **4 fr. 50**

LES FAUSSES NOUVELLES DE LA GRANDE GUERRE, par le Dr LUCIEN-GRAUX. 4 *vol.* grand in-16 (6e mille). *Le volume* .... *Net* **6 fr.**

LE MOUTON ROUGE (Contes de Guerre), par le Dr LUCIEN-GRAUX. *Un volume* in-16 (4e mille)....... *Net* **4 fr. 50**

LE CHANT DE L'EQUIPAGE, par Pierre MAC ORLAN. Illustrations de GUS BOFA. *Un vol.* in-16 (6e mille). *Net* **4 fr. 50**

PLUS PRES DE TOI (Ceux de Kitchener en France), par Claude FREMY. *Un volume* in-16 (4e mille). *Net* **4 fr. 50**

..SAVOIA! (La Guerre des Cimes), par Eric ALLATINI. Couverture en couleurs de CAPPIELLO. *Un vol.* in-16 (3e mille). *Net* .... **2 fr.**

LA FIN (Souvenirs d'un correspondant aux armées en Allemagne), par Pierre MAC ORLAN. *Un vol.* in-16. *Net* **3 fr.**

CHEZ LES FRITZ (Notes et croquis de captivité), par J. HEMARD. Couverture en couleurs, 150 dessins inédits et 8 planches hors texte en couleurs. *Un volume* in-8. *Net* **6 fr.**

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE
PARIS -:- 30, Rue de Provence, 30 -:- PARIS

BONIFLOR

RÉPARATIONS IMMÉDIATES FABRICATION **DENTIERS** *Prix modérés* 14 bis, pl. des Gds-Hommes, Bordx

ÉTAblissements Vve GAYET et Cie, huiles et savons, à SALON (B.-d.-Rh.), demde représentts. Fortes remises. Expédient directem. pr postx. Demder prix.

L'ÉLECTRICITÉ
INDUSTRIELLE EN GÉNÉRAL
Installations, Réparations, Spécialité de
BOBINAGE
Remise à neuf des moteurs. Travail garanti
SALAZAR & Co
54, cours d'Albret, BORDEAUX

LIQUEUR IZARRA aux Fleurs des Pyrénées et ARMAGNAC

Ets J. GRATTAU, Bayonne

Mon Succès !...

... vient de ce que j'emploie
la VÉGÉTALINE
qui coûte toujours moitié prix du beurre tout en le remplaçant très avantageusement !..
Dans les bonnes Maisons d'Alimentation
VÉGÉTALINE, 46, r. Breteuil, Marseille.

AVIS ÉTUDES ÉLECTRIQUES CHEZ SOI : Diplôme d'ingénieur, dessinateur, monteur, T. S. F. Situation d'avenir (2 sexes). Demandez brochure gratis H, à Institut Radio, r. Perdonnet, 5, Paris

Toujours des Occasions en BRILLANTS ET PERLES
Bagues, Boucles d'oreilles, Colliers, Chaînes-Sautoirs, **BARETTES, PENDENTIFS**, etc.,
BIJOUTERIE
31, rue Esprit-des-Lois (G.-Théât.)
Réparations

FERS feuillards de balles tonnellerie. HENAULT, Libourne.

En Vente dans les Magasins et Dépôts de la **Petite Gironde**

Albums d'Alphabets et de Dessins
AU POINT DE MARQUE

Trois Albums contenant, par graduation, **36 pages** de Modèles (Alphabets et Dessins)

Les trois Albums se vendent ensemble ***60 centimes***

Envoi franco contre 60 centimes en timbres-poste adressés au Directeur de la *PETITE GIRONDE*, 8, rue de Cheverus, à Bordeaux.

PLUS SOLIDE QUE L'ACIER

TELLES SONT LES
BANDES PLEINES HUTCHINSON

PRESSE HYDRAULIQUE — MONTAGE GRATUIT
à la Succursale de Bordeaux, rue du Château-Trompette, 4
TRANSFORMATION DE ROUES PNEUMATIQUES EN BANDES PLEINES
ARTICLES POUR L'INDUSTRIE — TUYAUX EN TOUS GENRES

Le Matolin
Marque Déposée

est plus artistique que la
PEINTURE A L'HUILE
et remplace les
PAPIERS PEINTS

Envoi Gratis des Cartes de Nuances
11, Avenue de Paris, PLAINE-SAINT-DENIS
Téléphone : NORD 07-66

Vous aimez le bon café.
Vous aimez sa saveur agréable et douce, son parfum délicat et léger, son arôme suave et pénétrant.
La Chicorée La Mère Michel
Garantie absolument pure
vous fait ce café délectable, sain, hygiénique et moins cher que le café pur, excitant ou déprimant. — La Chicorée La Mère Michel est dans toutes les bonnes Épiceries.

MALADIES DE LA FEMME
LA METRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace. *Ce sont les femmes atteintes de métrite.*

Celles-ci ont commencé par souffrir, au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des élancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir la *Métrite*, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** guérit sûrement mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**HYGIÉNITINE des DAMES** (2 fr. 25 la boîte, ajouter 0 fr. 30 par boîte pour l'impôt).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la **Jouvence de l'Abbé Soury** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir : *Métrite*, Fibrome, mauvaises suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du *Retour d'Age*, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **Jouvence de l'Abbé Soury**, toutes pharmacies : 5 fr. le flacon ; 5 fr. 60 franco gare. Les 4 flacons 20 fr. fo gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. **DUMONTIER**, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

Notice contenant Renseignements gratis

A VENDRE, POUR CAUSE DOUBLE USAGE,
SUPERBE CRUISER
8 mètres 50, construction **DESPUJOLS**, moteur **BRASIER** 20 HP, le tout à l'état de neuf ; très nombreux accessoires. Visible à flot à Bordeaux. — Ecrire ALKER, Agence Havas, Bordeaux.

TRANSPORTS PAR EAU BORDEAUX-AGEN
La Compagnie Baïse crée service régulier marchandises par vapeur Bordeaux-Agen, 1er départ 17 juillet. S'adresser ponton quai de la Grave.

COMPTOIR FRANÇAIS d'IMPORTATION
CALLARD, MEYER & Cie,
64, Augustinerstrasse, MAYENCE. — Téléphone 504.
English spoken, Si parla italiano, Man spricht deutsch.
Représentation, Consignation,
Disposant vastes locaux et magasins, accepterait dépôt matières premières, produits coloniaux et articles manufacturés.

PRETS aux petits industriels et commerçants, conditions avantageuses. Renseignements gratuits. Discrétion. Ecrire à l'**INTERMEDIAIRE FINANCIER**, 92, rue Laugier, PARIS (17e Arrondissement).

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE
BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES
T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi
Brochures et renseignements sur demande

Les Maladies des
Voies Urinaires
sont guéries RADICALEMENT par
L'UROMÉTINE LAMBIOTTE FRÈRES
En Vente dans toutes les Pharmacies.

VENTE DE MATÉRIEL
appartenant à l'ARMÉE BRITANNIQUE en FRANCE
PAR SOUMISSIONS DE CONCURRENCE

1° **Installation de Pompes** au Camp Canadien, à **Facture** (Gironde).
2° **Grue à vapeur** au Camp Canadien, à **Facture** (Gironde).
3° **Matériel de Chemin de fer à Le Porge** (Gironde). (37 kil. rails.)
Les soumissions seront reçues jusqu'au 20 juillet.
Pour spécification, conditions de la vente, etc., s'adresser à :
British Forestry Directorate, 12, rue Blanc-Dutrouilh, **Bordeaux.**

ACHETEZ AVANT LA HAUSSE (Livraison immédiate)
REMORQUES De 1 à 6 TONNES A 2 ou 4 ROUES
MACHINES-OUTILS A BOIS ET MÉTAUX
Etablissemts **Justrabo**, 46, rue Judaïque, Bordeaux. — *Téléph. 40.46*

SEINS
développés, reconstitués, **raffermis** en deux mois par les
Pilules Orientales
Seul produit qui assure à la femme une poitrine parfaite sans nuire à la santé.
Flacon avec notice : 7 fr. 50 franco.
Contre remboursement : 7 fr. 75.
J. RATIE, phcn, 45, rue de l'Echiquier, PARIS.
Genève, Cartier & Jörin. Bruxelles, Phie St-Michel

ENTREPRISE SIMON CARVES

demande, pour démonter usine à Bergerac, Chef d'équipe, Jeune Dessinateur, Levageurs, Charpentier col. bois et fer, Terrassiers, Manœuvres, etc.
Ecrire Boîte postale n° 4, en indiquant références et prétentions au Directeur, qui convoquera.

BLENORRHAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger, par spécifique COUDERC, Phie du Soleil, pl. Lafayette, Toulouse. 6f 60 fco poste

POUR VOUS MEUBLER LUXUEUSEMENT A BON MARCHÉ
Visitez les "MOBILIERS ÉLÉGANTS"
33, Cours Georges Clémenceau, 33 -- Bordeaux
OCCASIONS INTROUVABLES AILLEURS
de Mobiliers riches de notre **GARDE-MEUBLE de PARIS** provenant des premières Maisons. - Chambres à coucher. - Salles à manger. - Salons Anglais et Aubusson. - Cabinets de Travail. - Lustres. - Tableaux.
VENDUS BIEN AU-DESSOUS DE LEUR VALEUR

AUTOMOBILES ET MOTEURS - L. LESPINASSE
37, rue Pasteur, et 68, rue d'Ormilly, Caudéran — *Téléph. 12*
VENTE, ACHAT, ÉCHANGES, RÉPARATIONS. Voitures tourisme, poids lourds, camionnettes, canots, groupes marins. — *Télégr. Lespinasse-Autos, Caudéran*

FAITES-VOUS HABILLER A LONDRES
Il n'y a aucun risque — Rien n'est plus facile
CURZON BROTHERS LTD

les plus grands tailleurs sur mesure du monde entier, vous enverront gratuitement, sur simple demande, des échantillons d'admirables tissus, un catalogue illustré, une méthode pour prendre vos mesures vous-même à la maison sans possibilité d'erreur, un centimètre etc.

Vous pouvez ainsi envoyer votre ordre directement à Londres. — La qualité et la coupe sont garanties.

Tous nos complets sont faits strictement sur mesure et livrés à votre domicile par colis postal, en payant nous-mêmes tous les frais de port et de douane. — *Complets pour Hommes* en serge, tweed ou wersted, 77.00, 83.25, 90.00, etc., faits et expédiés dans les 16 jours de la réception de l'ordre.

Ecrivez tout de suite à **Curzon Brothers Ltd.** (Dept. 73) 60 et 62, City-Road, LONDRES, E. C.

WAGONS-RESERVOIRS
cédés par
LOCATION-VENTE
Vingt mois de crédit.
Prix réduits. Livraison très rapide garantie.
Construction de premier ordre.
Ecrire à **M. COLLIGNON,**
1, rue de la Plaine, à GARCHES (S.-et-O.).

MALADIES DU SANG
RHUMATISMES **606** NÉVRALGIES
ECZÉMAS ARTHRITISME
Traitement tous les matins
ANALYSES DU SANG
CLINIQUES DE BORDEAUX, 10, rue Margaux, 10

DIVORCES Enquêtes en tous pays. Ag. **DE VERTURY**, Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit, Dr (Consultations gratuites) Bureaux : 24, r. Rohan Bdx

SEMAINE ANGLAISE
LA COMPAGNIE FRANÇAISE
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir du 5 juillet ses magasins seront fermés le Samedi à 12 h. 30. En application de cette mesure, les heures d'ouverture seront dorénavant fixées comme suit : de 8 h. 15 à 19 h. sans interruption de midi à 2 h.

SULFATES - BOUILLIES
La **BOUILLIE ROUCH Frères**, marque « **LA CUVE** », est vendue par les commerçants en rapport des prix du sulfate de cuivre. Ecrire au fabricant : ROUCH Frères, 48, allées Lafayette, Toulouse.

CRESSOL
Dentifrice Végétal
au Cochléaria des Pyrénées
est le seul dentifrice adapté spécialement à tous les soins de la bouche
Elixir, Pâte, Poudre, Savon
COMPAGNIE DU CRESSOL, BORDEAUX
En vente : Grands Magasins, Parfumeries et Pharmacies

Tous ceux qui voyagent en Chemin de fer, tous ceux qui ont à soutenir un procès pour accident, retard, perte ou vol de colis dont la responsabilité peut incomber à une Cie de Chemins de fer doivent lire

Ce que doit savoir le Voyageur en Chemin de Fer
Par Gustave RIGAUD

Un fort volume in-8° de 250 pages. Prix : 10 fr. ; par poste, 10 fr. 25

EN VENTE :
A PARIS, *Édition française illustrée*, rue de Provence, 30.
A BORDEAUX, Messageries des Journaux, rue du Cancera, 47 ; MM. FERET, rue de Grassi, 9 ; MOLLAT, Galerie-Bordelaise ; MICHEL, Intendance, 38 ; CISNÉROS, rue Dauphine, 4 ; BORY, cours Pasteur, 10 ; et Salles des dépêches de la *Petite Gironde*.

Machine à écrire Corona pliante et de voyage. Agence pour le Sud-Ouest : **52 INTER-OFFICE 52** allées de Tourny Tél. 9-61.

POUR MUTILÉ ou blessé de guerre marié, place d'apiculteur offerte en Maine-et-Loire. Logé, chauffé, partage des bénéfices, rucher et matériel fournis. Ec. doctr Cathelineau, Bois-Lanfray, par Auverse (Mne-et-L.)

SOCIETE GENERALE ENTREPRISES LUCHON, cherche treuil neuf ou d'occasion, livrable de suite, puissance directe sur câble 2,500 à 3,000 kilos, construit pour commande pr moteur.

SOCIETE GENERALE ENTREPRISES LUCHON demande 2 mécaniciens comme chefs de groupe pour surveillance et entretien de matériel et installation mécaniques de chantiers de travaux publics, ainsi que quelques machinistes pour la conduite et l'entretien de postes de compresseurs à air et groupes de concasseurs et broyeurs.

BATTEUSES françaises et anglaises occasion A VENDRE, avec et sans monte-paille. Mongie, mécan., Langon (Gir.)

BOULANGERIE à CEDER de suite, après situation. Riche client., 8 quintx de pain p. jour, installat. moderne, chevaux et voitur. Sad. Gireau, Puisseguin.

SAVON DE MENAGE « ROB », c/ 100 k. 250f ; 50 k. 130f ; postal 10 k. 27f, fco gare, paiement avec commande. Ech. 0f85. Robert Bart, à SALON (B.-du-R.).

ON cherche en Gironde, près d'une gare, domaine ou petit château 20 à 30 hectares. GABRIEL, 8, r. Michel-Chasles, Paris

COGNAC ★★★ **LA RUCHE** C. LAVIGNE, représentant 33, rue Chevalier, 33, Bordeaux

ACHETERAI voiture d'enfant. Ec. ERICOU, Ag. Havas, Bx.

COGNAC ROY LE ROY DES COGNACS par la qualité. HENRI ROY & Cie à COGNAC

Comptable ay. m. à écrire dde à f. ch. lui comp., corrce, rel. fre. Ecr. PRIBER, Ag. Havas Bx.

J'ACHETE BON PRIX tous meubles riches et simples. **DECHERAT**, c. d'Albret, 39, Bx.

LA FEUILLE D'ANNONCES paraît chez les marchands de journaux et 37, rue Esprit-des-Lois. Elle contient la liste des commerces et immeubles à vendre, locations, emplois, etc.

Transports PAR CAMIONS-AUTOS 70, av. République, CAUDERAN.

LIEUSE pour moissonneuse. Toiles, sacs, bâches, cordages, ficelles disponibles. — J. LAMBLIN, 132-134, cours Victor-Hugo, 132-134 (Maison Dorée). Téléphone 44.46.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières brodeuses à la main et au métier. 82, rue Judaïque.

DEBRIS DE SCIERIE à 60 fr. la tonne à domicile. GERMIER, quai de Bourgogne, 12. Tél. 43-10.

A VENDRE Camion LATIL, 4 t., bon état de marche, avec pièces rechange import. Le tout, 18,000 fr. S'adresser, ROUVEL, Chaillevette (Charente-Infér.).

BAR à vendre, cause décès, recette 200 fr. p. jour. Prix 15,000 francs. Rien des agences. — Mme Vve BENQUÉ, 77, cours d'Albret.

AULUS-LES-BAINS (Ariège) LE GRAND-HOTEL est ouvert. Gabriel CALVET, propr. Servce autobus St-Girons-Aulus.

ROUGE VIN EXTRA BLANC 140f VINICOLE NOUVELLE 170f L'hto nu 27, rue Peyronnet L'hto nu

Soufre gris 50 %, soufre pur, 80f 100 k. Vaysse, r. Chais, Libourne

ON DEMANDE un aide-comptable, bonnes références exigées. Ecr. Glori, Ag. Havas Bdx.

VINS GIRONDE suis acheteur. Faire offres : ANDRES, 246, rue d'Ornano, Bx.

ON DEMANDE pr maison vins et spiritueux directeur commercial et expérimté. Bons appointem. Référ. 1er ordre demandées. Ecr. Glori, Havas Bdx.

RIDEAUX TOLE ONDULÉE GRILLES ARTICULÉES Constructn, réparatn, entretien. GERAULT ET Cie 33, rue Hériard-Dubreuil, Bdx.

REPRESENTANTS pour produits alimentaires, très sér. référ. demand pour t. arrondts. Jaume, 5, r. du Coq, Marseille.

ACHAT A GROS PRIX mobiliers modernes et anciens. Labarraque, 14, cours d'Albret.

A VENDRE CHALAND BETON ARMÉ neuf, 150 tonnes, admis à circuler sur canal du Midi, visible ou Point-du-Jour, à Bordeaux, livrable tout de suite. — S'adresser : LAGELOUZE et Cie, 65, r. Denfert-Rochereau, 65, à TOULOUSE.

Menuisiers, Toupilleurs, Tôliers demandés, travail au boni. Bons salaires assurés à ouvriers capables. Usine G. LATECOERE, 1, route de Revel, 1, à Toulouse.

Goudron végétal disponible L. Augustin, 20, r. St-François, Bx

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx **ECOULEMENTS** RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

A CRÉDIT Nous vendons dès à présent avec plus de six mois de crédit : des imperméables, phonographes, sacs de dame et de voyage, appareils photos, stylos, rasoirs de sûreté, etc., le tout bon marché et de 1re qualité. Catalogue et renseignements gratuits. Ecrire PARIS EN PROVINCE, service A 16, rue Pigalle, 16, PARIS (9me).

Soudure autogène On demande apprentis payés PERAY, 22, rue Ste-Philomène

2me AVIS M. Seigneur Tisné a acheté le débit de M. Brisson, 20, allée de Brûle, Floirac. Réclam. rec. même adresse.

COURTIER connaissant la partie de VENTES et ACHATS de fonds de commerce est demandé ; 61, rue Sainte-Catherine, 61 (1er ét.), Bx.

MENAGE dde p. t. cult. pr. Périgueux. Ec. VAP, Havas, Bx.

COIFFEURS A louer de suite à Arcachon, centre de la ville : salon, installation complète 3 fauteuils. Castagné, rue du Casino, Arcachon.

POUR VENDRE PROPRIETES IMMEUBLES **ACHETER** INDUSTRIES FONDS DE COMce ADRESSEZ-VOUS **NEW-INTER** 37, rue Condillac, 37, Bordeaux.

CHAMBRE conf. indépend. av. ou s. cab. toil. pl. centre, p. pied-à-terre. Prendre adresse : NEW-INTER, 37, r. Condillac, Bx

ACHAT tous vestiaires, linge, meubles, chaussures, bibelots, armes, débarras, etc. FAUCHÉ, 17, rue Courpon, Bdx.

MATS pour entrepreneurs ou fêtes ; 58, r. la Benatte.

PRETS SUR Ttes GARANTIES James, 246, rue Sainte-Catherine.

ADJUDICATION AMIABLE Etude de Me VEDRENNE, notaire au Carbon-Blanc. Lundi 14 juillet 1919, à 14 h., pet. propr. agr. et rapp. au Carbon-Blanc, route Lormont au Carbon-Blanc, mais. maître, mais. pays., bât. rur., garen. et vig. cont. 88 ares env. M. à px 26,000 fr. On traite de gré à gré jusqu'au jour de l'adjudication. S'adresser au dit notaire.

A VENDRE AUTO Brasier, 11 HP, conduite intérieure, 2 places et strapontin, tous accessoires, pas roulé pendant la guerre. Charles DORÉ, 10, c. Reverseaux, Saintes.

CUVES de chêne à vendre, 60, 30, 20 et 15 barriques en parfait état. S'adresser au château Overton, pr. Damazan (L.-et-G.)

A V. fonds entrepreneur peinture-bâtiments, tout matériel b. état, camions, poudres, pinceaux, brosses, échelles, tables, échafaudage à crochets, etc. S'adresser à Mme Dupeyron, à Saint-Symphorien (Gironde).

A V. AUTOS : de Dion 12 HP 4 cylindres 4 places ; Barré 12 HP 4 cylindres 4 places ; Buchet, 4 cylindres, 10 HP, 3 places ; Delage, 4 cylindres, 10 HP, 2 places ; Zèbre, 6 HP, 4 cylindres, 2 places ; camion Brasier, 4 cylindres, 3 tonnes et demie ; Licorne, 1 tonne et demie. S'adresser à MM. BERGEMAYOU et SAZY, 17, place du Palais, Bordeaux.

A V. pr. gare du Midi immeuble 1,500mq, façade rue Pelleport. Conviendr. p. construction atelier ou entrepôt. S'ad. Bur. AKA

A V. RESERVOIR content 450 litres ; FUSIL DE CHASSE cal. 16, percussion centrale. S'adresser 54, rue Pomme-d'Or.

A V. beau chalet meubl. à Lacanau, 2,500mq. S'adr. à Me Fulchi, notaire, 18, all. d'Orléans. Bdx.

A V. maison r. du Lavoir, pr. Jardin-Public, 7 pièces, jard., eau, gaz. Prix 25,000 fr. S'adress. Me FULCHI, notaire, Bordeaux.

A VENDRE pour cause de maladie blanchisserie très bien située, important matériel, superficie 9,500 mètres carrés, jolie habitation. — Ecrire : NOVO, Agence Havas, Bordeaux.

A V. joli piano palissandre cirée, marque Staub, état neuf, cause départ ; 25, rue de Colmar

A V. maison, 11, rue Saint-James, 28,500 fr. ; 10 pulvérisateurs usagés, 225 fr. ; 100/2 bout. champagne, 425 fr. S'adresser : 115, rue David-Johnston, Bordx.

A VENDRE selle neuve de fillette pour âne ou poney ; 6, rue Duplessy, Bordx, de midi à 4 h.

Acer vaste magasin b. situé av. belle inst., à vendre, suite de bail. Ec. Catere, Ag. Havas, Bdx.

A V. maison cours Verdun, libre août. — MOTELAY, notaire.

A V. maison sur boul., gd écurie, remise, eau, gaz. Ecrire : ABBI, Agence Havas, Bordeaux.

A V. 2 juments labour, 2 juments voit., camion siège 3 tonnes, voiture anglaise. Garnier, 37, quai Bourgogne.

A VENDRE YACHT 6 m. International, état neuf. Bassin Arcachon. MAGNAUX, 73, cours Pasteur, 73, Bordeaux.

A V. maison, écurie (quart. St-Michel), 18,000 fr., facilité. Valette, 6, imp. Vignolle, 6.

A V. camion auto « Berliet », 4 tonnes, état neuf. Prix : 18,000 fr. S'adresser, 40, rue Ausone, 40, Bordeaux.

A VENDRE raison de santé, grosse scierie mécan. fixe, plein rapport, dans gros centre Landes. — Ecrire : DAIRE, Agence Havas, Bordx.

A V. grands et petits hôtels meublés. S'adresser, Dabadie, 6, rue Guiraude, Bordx.

Etude de Me DESPUJOLS, avoué à Bordeaux.

VENTE sur surenchère en 5 lots, le jeudi 10 juillet 1919, à 13 h., d'une Propriété située au lieu dit Puch-du-Champ, commne de Saint-Sulpice-Camayrac. M. à p., 1er lot : 146 fr. ; 2e lot, 584 fr. ; 3e lot, 175 fr. ; 4e lot, 615 fr. ; 5e lot, 12 fr. Mes Aucoin, Mollenthiel, Fermaud, avoués présents.

Etude de Me A. DESPUJOL, avoué à Bordeaux.

VENTE sur licitation, le mardi 22 juillet 1919, à 13 h., d'une Maison avec jardin, bourg de la commune de Blanquefort. M. à p., 10,000 fr. M. Saubole, présent.

A VENDRE dans l'Aude, pr cause départ, 20 hres vigne en plein rapport, 1,000 hectos de récolte en prévision, vaisselle vinaire 1,300 hectos. Matériel complet d'exploitation, 3 beaux chevaux. Vastes locaux spécialement aménagés pour le commerce des vins et comprenant : maison de maître, bureaux, cave, hangars, maison du régisseur, logements des domestiques, écurie, remise, garage, etc., à 800m de la gare (ligne de Toulouse à Cette), à 12 kilomètres de Narbonne. Prix avec récolte pendante : 375,000 fr. S'adresser à M. Alban CASTAGNÉ, hôtel du Nord, à Béziers.

A VENDRE baraquements cantine de la Croix-Rouge américaine, gare du Midi. Pour tous renseignements, s'adresser au Captain FUDJI, 4, cours de Gourgues.

VENTE AUX ENCHÈRES Salle des ventes à Libourne Le 6 juillet, à 2 h., moto Peugeot 3 HP, magnéto blindé, groupe moteur 2 cylindres Panhard, monté s. châssis 4 pieds. Avant-train de voiture auto, ressorts et roues. Au comp. 10 %. **Me A. MAGEN** Comre-Prisr Libourne.

Fûts métalliques

A VENDRE, quantités importantes de fûts métalliques en bon état, vides d'alcool, benzol et eau nitratée :

Fûts vides d'alcool, capacité 300, 400 et 500 litres. Prix : 20 fr. l'hecto.

Fûts vides de benzol ou eau nitratée, capacité 400 et 800 litres. Prix : 15 fr. l'hecto.

Marchandise prise sur place, immédiatement disponible à la poudrerie de Saint-Médard (Gironde) ; fabrique nationale d'éther de Bacalan, chemin de la Palu, et entrepôt Fanto, 114, quai de La Souys, à Bordeaux.

Pour renseignements, s'adresser au directeur de la poudrerie de Saint-Médard.

A VENDRE voiturette Baby-Peugeot, 6 chev. Bonne occasion. Jules Francoulon. Castelmoron (Lot-et-Garonne).

A VENDRE matériel de charpenterie état neuf. S'adresser rue Pelleport, 292, Bordeaux.

A V. échoppe avec les meubles, chai, jardin, 590 m. q., prix 7,000 fr. Imp. Vignolle, 6.

A V. 2 belles chambres de milieu, 79, r. David-Johnston

A V. petit équipage p. laitier ou marchand, pt pr. Bon sulky d. cse, 24, r. Chartreuse, Bx

A V. chambre noyer Henri-II, lit milieu, bon état, 12, rue des Camps, Bègles. Pressé.

A V. 5 jeux automatiques à roulette, r. Judaïque, 217.

A VENDRE DOMAINE important, agrément et rapport, environs Bayonne. Glérisse, notaire, BAYONNE.

A V. Deux matériels de battage complets ; une machine à grain, fourragères, marque Guillon, et un trieur à grains, marque Marot. S'adr. Mme veuve Mary, Pont-d'Agris (Chte)

Etude de Me REMOND, huissier, 1, rue du Pas-Saint-Georges, à Bordeaux.

2me AVIS

Par acte s.-s. p. du 14 juin 1919, M. Alcide BONNEAU a vendu son fonds de commerce de papeterie, parfumerie et mercerie, 44, route du Médoc, au Bouscat, à M. Claude-Fernand Fédit. Oppositions reçues dans les dix jours du présent avis, en l'étude de M. REMOND.

VENTE PUBLIQUE

Mardi 8 juillet, à 15 heures, chez MM. Gardies et Co, r. Cabanac, 3. Ministère de MM. P. A. CHAMPAGNE jeune et Louis MOREAU, courtiers assermentés.

Issues et déchets de Fèves et Pois chiches

Entreposés rue Cabanac, 3, Environ 43,000 kilos.

Issues Haricots, Maïs et Orge

Entreposés chez MM. Bonnal et Co, 15, rue de la Rousselle. Environ 16,000 kilos

Issues Froment, Orge, Maïs

Entreposés aux Docks SURSOL, quai de Brazza Environ 27,000 kilos

Pour visiter, s'adresser aux Entrepôts désignés et pour renseignements aux courtiers vendeurs.

A V. glacière pr café, état neuf. 23, quai de Bacalan, Bdx.

A VENDRE séparément, DOG-CAR, 2 roues, état nf ; FAUCHEUSE à 2, RATEAU. Ecr. TASTET, Ag. Havas Bordx.

A V. beau domaine avec château, chauf. central, très beau parc, dép. p. col. 160 hect., terres lab., vignes, landes, rr. b. état, pr. Langon. Px à débattre.

A V. beau domaine avec maison de maître et d'agr., habit. p. colons, très ombr., vignes, landes, prairies, cheptel 22,000. Px 120,000 fr., près Langon.

A V. tr. b. étude d'huissier ds imp. chef-lieu de canton, près Bordeaux. S'adr. Cabinet A. Ourtoule, Langon (Gironde).

CARGOS 500 tonnes.... 300 HP
CHALANDS de MER 450 tonnes. 180 HP
CHALANDS RIVIERE 170 tonnes. 50 HP
CHALANDS RIVIERE 120 tonnes. 30 HP
CHALANDS CITERNE 80 tonnes. 30 HP
Constructions neuves. Livraison rapide.
VALENCIENNES & Co, MARTIGUES (B.-d.-R.)

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES et REBOBINAGES

Charge d'Accus

E. TRANCHÈRE & Cie
137, rue des Fontaines, LIBOURNE

Chauffeur brev., excel. référ., prendrait emploi d. maison bourg., magasin ou mais. d. com. Ecrire Biès, 15, rue Buhan, Bx.

GARDIENS DE NUIT avec bons chiens demandés. — Références exigées. — Bon salaire. — S'adresser Société TRANS-CAM, 16, quai Louis-XVIII, 16, Bordx.

JOLIE PROPRIETE, beaux ombrages, à louer tout de suite, à l'Alouette-Pessac. Ecrire BABAUD, Agence Havas, Bordeaux

Champignons de Paris de la Conserverie Billet-Lémy. Demandez prix A. Dourthe, agt, bureau 23, Bourse-Bordeaux.

PROPRIETE à v. s. rte Pauillac, 10 k. Bx, 50 m. d'un bourg, beau château, dépend., sup. 10 h. dont parc 2, prairies 4, bois 4. Px 110,000 fr. S'adr. **Bureau AKA.**

HOTEL-RESTAURANT pr. gare à céd., cause décès, 18 lits. Rec. 800 fr. p. jour. Client. de choix. Px 40,000 fr. S'ad. **Bureau AKA.**

BELLE PROPRIETE 37 h. à v., sur côte Bourg. Maison, gr. dépend., agrém., bois, chasse, prair., terre lab. Vignes 25 tx 1er cru. Px 150,000f. S'ad. **Bur. AKA.**

DOMAINE de 10 h. à v. pr. Créon 25 k. de Bx, maison tr. confortable. Prairies, 5 h., vignes 2 h., bois 1 h., terre 1 h. ¼. Px 50,000f. S'ad. **Bur. AKA**, 12, Gal.-Bord.

SOUDURE AUTOGÈNE Industriels !!! automobilistes !!! Avant de mettre vos pièces en aluminium, fonte ou acier, au rebut, consultez SANCENOT et GISSON, 32, rue Permentade, Bx. 12 ans d'expérce professionnelle.

BEAU LOCAL et dépendances avec logement, et MAISON 12 pièces, grand jardin, à vendre. Rue Lecocq, 101, de 2 h. à 4 h.

Voyageur vlle mais. vins cher. mais. sér. Ec. Glo, Havas, Bx.

DACTYLO débutante demdée, 246, cours de la Somme, Bdx.

MAISON sérieuse demande employé connaissant bien tous travaux de bureau, expéditions et correspondance (vins et spiritueux). — Ecrire : BARDET, Agence Havas, Bordeaux

WEYL, 50, cours Pasteur, Bdx, occasion, 3 faces Panhard.

APPART. meublé, 2 chambres, s. à bain, etc. est demdé dans cent. Ec. Aldert, Ag. Havas, Bx

Chauffeur auto dem. place, 73, rue des Trois-Conils, Bordx.

Carrosseries auto 2 et 4 places à vend., 18, rue Bac-Ninh, Bx.

Très bonne sténo-dactylo dem. par maison vins. Inutile écrire sans donner âge, référ., prétentions. Ec. Aly, Ag. Havas, Bx.

HOTEL dem. personne sérieuse pour réception et caisse, références exigées. Ecrire AQUILA, Agence Havas, Bordeaux.

AUTO Suis acheteur voiturette Bébé ou similaire. — Pressé. — Ecrire offres : BABIN, Agence Havas, Bordeaux.

Moteur industriel à vendre tout de suite, pressé, 5 HP, b. état. Visi., 55, rue de Belleyme, 55, Bx.

DUNKERQUE Schooner français « Colonel-Driant » chargera prochainemt. PRITZ et Co, 13, all. de Chartres.

A LA CAMPAGNE Pension de fam., cure air, parc, vue sup., pêche, 10 fr. par jour. Adr. Muiron, Sauveterre-Béarn

AGENTS PARTICULIERS dem. p. cause réorganisation ap. guerre par vieille et import. Cie d'assur., incendie et accid., d. tous cantons départ. Gironde. Ecr. HEBER, Agence Havas, Bx.

Electricien. Jeune ouvr. sér. demandé. RIGOT, 37, r. St-Rémi.

REPARATIONS autos à dom. t. systèmes, 20 années exp. Givert, 15, imp. Visitandines, Talence

A louer pr. Jard.-Public maison 12 p., bureaux, gaz, eau, élect. Px 5,000f. Ec. Detes, Havas, Bx.

J'ACHÈTE meubles anciens et modernes, etc. CAUMONT, 18, rue Roquelaure.

Ouvriers tourneurs, ajusteurs, dem., imp. Bac-Ninh, Bordx.

FONDS md tailleur à vendre. Ec. ALBRE, Agence Havas, Bdx.

SILICATE DE SOUDE à vendre. DUPUY, 150, rue Judaïque, Bx

COUPLE BASSET, chassant tr. bien, à vendre. S'adresser à M. CARRETIER, dépositaire Petite Gironde, Mirepoix (Ariège).

LA MARCHE DES TRAINS SUR LE RÉSEAU DU MIDI
(ÉTÉ 1919)

La marche des trains sera changée, le 8 juillet 1919, sur le réseau du Midi.

Ce nouveau service comportera d'importantes modifications qui constituent une amélioration marquée par rapport à l'organisation encore en vigueur.

D'autre part, en effet, quelques-uns des trains express qui avaient été supprimés depuis longtemps seront rétablis, en particulier les suivants :

Départ de Bordeaux à 22 h. 40, arrivée à Cette à 10 h.

Départ de Cette à 8 h. 20, arrivée à Bordeaux à 18 h. 20.

Départ de Paris (1re et 2e cl.) à 17 h., arrivée à Biarritz à 6 h. 51, à Hendaye à 7 h. 19, à Pierrefitte à 8 h. 27, à Bagnères-de-Bigorre à 9 h. 18.

Départ de Bagnères-de-Bigorre à 19 h. 23, de Pierrefitte à 20 h. 5, de Hendaye à 21 h. 26, de Biarritz à 21 h. 51 ; arrivée à Paris à 11 h. 50.

Départ de Bordeaux à 7 h. 44 ; arrivée (via Mont-de-Marsan) à Luchon à 16 h. 38, à Bagnères-de-Bigorre à 13 h. 24, à Pierrefitte à 17 h. 15.

Départ de Luchon à 8 h. 18, de Bagnères-de-Bigorre à 12 h. 14, arrivée à Bordeaux à 18 h. 42.

Départ de Toulouse à 9 h. 58, arrivée à Ax-les-Thermes à 12 h. 36.

Départ d'Ax-les-Termes à 16 h. 26, arrivée à Toulouse à 19 h. 24.

Départ de Bordeaux à 18 h. 39, arrivée à Marseille à 8 h. 13.

Départ de Marseille à 18 h. 10, arrivée à Bordeaux à 10 h. 51.

En outre, des services directs seront rétablis entre Bordeaux et Marseille, en toutes classes, par les express de nuit entre Paris-Lyon, Marseille et Port-Bou (Barcelone), entre la capitale et Lamalou-les-Bains.

Enfin, les relations à grande distance entre les réseaux de l'Etat, de l'Orléans et de Paris-Lyon-Méditerranée seront grandement facilitées et accélérées par l'établissement de meilleures correspondances aux divers points de transit.

D'autre part, malgré les difficultés d'exploitation qui subsistent encore, notamment du fait de la pénurie de combustible, ainsi que des machines et des voitures en bon état, toutes les lignes secondaires du réseau seront desservies dans chaque sens par un minimum de deux trains de voyageurs ayant les trois classes.

Pour le détail des horaires, le public est invité à se reporter à l'affiche générale de la marche des trains et à se renseigner auprès des chefs de gare.

POUR REMPLACER **Le Sucre** Miel roux pur, 4 k. 20 fr. ; 8 k. 39 fr. franco contre mandat. Vigé, propr. Bassens, près Bdx.

CANOT à moteur 8m50 à vendre, pitchpin verni, moteur Couach état neuf, accessoires complets, visible Arcachon. Ecr. Dupouy, 243, boulevard de la Plage, Bdx.

MAISON de VINS de PREIGNAC demande **MAITRE DE CHAI** capable diriger chai, mise en bouteilles, expéditions, etc. — Sérieuses références exigées. Ecrire avec prétentions à WOLCY, Agence Havas, Bordeaux. Ne pas écrire si pas capable de remplir emploi désigné

DAME, Vve sérieuse dem. place gouvern. dans mais. sér., se dépl. Ec. Remotes, Ag. Havas, Bx

1/2 WAGON à céder pour Montpellier, chargement 5 juillet. S'ad. 57, r. Rodrig.-Pereire, rez-de-chaussée.

1er AVIS Mlle L. Amanda a v. son bar, c. Victor-Hugo, 73, aux époux Dardaine. Opp. ser. reç. au bureau de M. Lalanne, 169, rue Ste-Catherine.

HOTEL meublé 15 p. à céd., bén. 100f p. j. Px 22,000f. Lalanne, 169, r. Sainte-Catherine

ON DEMANDE un jeune porteur. Boulangerie, 7, pl. du Parlement

ON DEMANDE voiture 12 HP, mod. récent, roues ou jantes amov., très bon état, ainsi que PETIT CAMION, charge 2 tonnes. — Ecrire : M. LEON, hôtel Continental, BORDEAUX.

ON DEM. à louer Bordeaux ou environs pour industrie local couvert mille mètres carrés. Ecr BAGIO, Ag. Havas, Bx.

ON CONFIERAIT traduction lettres anglaises. — Ecrire GAULEJAC, Saint-Même (Chte).

DEMANDE LOCAL INDUSTRIEL à louer. S'adr. 246, cours de la Somme.

ON EMBAUCHE charpentiers, cimentiers et ferrailleurs. ENTREPRISE PELOT, Bassens, fin des docks américains.

ON dde ouvrière coutre sérieuse. S'adr. 6, r. d'Arès : Mme Bouteil.

ON DEMANDE garçon magasin et commis débutant. Bouyjou, 40, allées d'Orléans, Bordx.

ON DEMANDE jeune homme 16 à 20 ans pour faire courses à bicyclette. — Ecrire références et prétentions à Soc. TRANS-CAM, 16, quai Louis-XVIII, Bx.

ON DEM. moteur amovible p. canot. Ec. Talba, Havas, Bx

ON DEMANDE ouvrier mécanicien pour conduite et entretien et machines à vapeur. S'ad. HONIN, Ag. Havas, Bordx.

ON DEM. bonne sténo-dactylo, not angl. si poss., sér. réf. Ec. prét. Alberta, Ag. Havas, Bx.

BUREAU dem. employé 15-16 ans certific. étud., bonn. référ. Ec. ALIAS, Agence Havas, Bordx.

ON dem. jeune fille connaissant service dans bureau auxre P. T. T. S'adres. 31, c. d'Alsace.

ON DEMANDE sténo-dactylo, jeune homme de préférence, 45, rue Villedieu, Bordeaux.

ON demande commis connaissant à fond couleurs, vernis, droguerie, 32, rue Saint-Rémi.

Demandé p. dame empl. et son fils, appart. vide 3/4 pièces, quartier St-André. Ecr. Lacoste, 47, rue Tranchère, Bordeaux.

ON DEMANDE sièges pour ciné neufs ou occasion. Ecr. CADOUX, Agence Havas, Bdx.

ON ACHETERAIT occasion tente plage. — LAFOSSE, 43, cours Georges-Clemenceau.

ON DEMANDE ouvrier peintre. S'ad. Darné, Fleurance (Gs)

JEUNE FILLE bonne inst. conn. anglais, dem. emploi bureau. Ec. TEDIL, Agence Havas, Bdx.

3,000 caisses neuves 24 et 25 blles à vend., b. f. 5,50 la c/ domic. Bonpas, 71, r. Judaïque

AUTOS A VENDRE Darracq 10/12 HP, 4 places, 2 cyl., très bon état. Voiturette 2 pl., mono, écl. électr., parfait état ; 29-31, rue Canihac, 29-31, Bordx.

BOIS PIN, croûtes et délignages, wagons disponibles tous les jours sur gares St-Louis et Saint-Jean, 55 fr. la tonne. Ecr. JUVAT, Agence Havas, Bordx.

Désire louer petit appartement vide pour personne seule. Offrir Feuillet, 11, r. de Strasbourg

VACANCES Famille b. éduc., villégiaturant à Andernos (bas Arcachon), prendrait jeune homme ou enfant pensionnaire confort. — BERGE, 10, rue d'Alzon, 10, Bordeaux.

CHATEAU et 100 hectares à vendre 90,000 fr., pr. ville Dordogne, cheptels, 70 hect. bois coupés, gros rapport. Ec. M. MAZAURIER, à Limoges.

JE SUIS ACHETEUR d'une pédale à imprimer série forte en bon état, format in-4o coquille, marchant au moteur. Faire offre à LUSTIN, CADILLAC, Gde.

PHOTOGRAPHIE A V. grands choix d'appareils d'atelier, voyage, reportage, lanternes d'agrandts 13×18 et 9×12, pieds, objectifs, etc. — Ventes, achats, échanges. Dépôt : 44, c. de l'Intendance (2e étage), Bdx.

MACHINES à ECRIRE de toutes marques, neuves et occasion, fournitures, réparations. AMERICAN TYPEWRITER SUPPLIES, 3, r. de Marivaux, Paris.

MATERIEL et clientèle CHARPENTERIE-MENUISERIE à céder près Bordeaux, raison santé. S'adr. 89, c. d'Aquitaine, Bdx.

LOT DOUELLES CHENE et cercles fer pour barriques et demi-muids à vendre ; 57, cours de Luze, 57, à Bordeaux.

SAMARITAINE, Bordeaux, dde surveillant et employé courant écritures et sténo-dactylo

FEUILLARDS en caisses mesurant treize 4/10e à vendre ; 22, rue Vergniaud, 22, Bordeaux.

OUVRIERS très au courant construction et réparation automobile demandés, 24, r. du XIV-Juillet, Talence

OUVRIERES MECANICIENNES demandées, Corsets « Le Furet », 132, cours Victor-Hugo, Bx.

CAP. retraité, Lég. d'hon., croix guerre-palme, désire emploi surveill., gérant compt., app. 350 fr. Ec. BALAN, Ag. Havas, Bx.

A louer appartement meublé très confortable, 2 chambres, salle à manger, chambre à bain, eau, gaz, électricité, téléphone, quartier Croix-Blanche, 350 francs par mois. — Ecrire DEGNAC, Agence Havas, Bordeaux

FOUDRES 50 barriques demandés. Ec. Caboy, Ag. Havas, Bx

JEUNE FILLE 19 ans, sérieuse, excellentes référ. dem. place bureau. Ec. Cabio, Ag. Havas, Bx

Chef comptable, procédés modernes, ayt loisirs, recherche pte compt. indust. ou comm., ft installat. Ec. Lapilo, Havas, Bx.

MONSIEUR demande personne sérieuse soins ménage. Ecrire JACTA, Agence Havas, Bdx.

100 francs à qui fera louer appartement ou petite maison quatre à cinq pièces, vides de préférence, dans Bordeaux ou banlieue immédiate, près tramway si possible. MOURIER, 36, rue Saint-Romain, 36, Blaye

J'achète tout, meubles, linges, etc., ville et campagne. Camille, 46, rue de Belleyme, Bx.

120 BARRIQUES neuves, tr. bon châtaignier d'Italie, bien ferrées, paraffinées, à vendre, Clavé, 12, rue Cazalis, Bordeaux.

JOLI torpédo 12 HP Barré, état neuf. Prix : 12,000 francs. 23, quai de Bacalan, 23, Bordx.

ACHAT DE VIEUX PIANOS. DUFROY, 10, r. la Chartreuse.

DACTYLO au courant travail bureau demandée, 47, rue Vergniaud. S'adres. M. Sandeau.

BON ouvrier plombier-zingueur dem. p. Bx. Donn. nom et adr. Ecr. Baleq, Ag. Havas, Bx.

Achète frontignans et champ. 0.40. Ecr. Allen, Havas, Bx.

Rente à v., belle maison, 8 p., jardin, imp. Vignolle, 6.

FIL DE FER A VIGNE du n. 16 au n. 13, de 175 à 185 fr. A. de Larrard, 10, rue Rolland.

1er AVIS Mlle Boué a vend. son épic., r. Leberthon, 27. Opp. ser. reç. au bur. de M. Lalanne, 169, r. Sainte-Catherine

Phono av. disq., piano, à v. Mach. à coud., 38, r. Tombe-Loly, Bx.

AVIS. Cathalot, Jean, à Cocumont, ne paiera pas les dettes d. s. femme Constans Catherine.

Monteuses chaussons demandées, travail très bien payé, 1, rue Desse, Bordeaux.

Lorraine Dietrich dern. mod., Torpedo, 27, rue Boudet, Bx.

Vendeuse garnisseuse demand. de suite, Chapellerie Mil's, 71, rue Sainte-Catherine, Bordeaux.

Suis acheteur chapelure d. pain farine de biscuits. Faire offres Dulou, Le Bouscat.

A LOUER mois d'été propriété, 32, avenue de la Mairie, Caudéran. S'adress., 14, rue des Bahutiers, de 1 h. à 4 h.

CHARBONS ANGLAIS. — ON DEMANDE employé connaissant bien la partie pour s'occuper de la vente aux importateurs de la région du Sud-Ouest pour compte d'une maison ayant succursales à Londres, Newcastle, Glasgow, Hull et Cardiff. — Fixe et commissions. Ecrire avec références à ALFAU, Agence Havas, Bordeaux.

IMPORTATION DIRECTE Huiles minérales, Graisses pour machines agricoles, moteurs, cylindres, automobiles, toutes applications industrielles **Marcel Boussié** 238, rue Pelleport Bordeaux. Seul agent pour la région de la Rochester Petroleum Cy (U.S.A.)

FUSILS hammerless et percus. stock munitions à v. ; graveur, 6, quai Ste-Croix, 6, Bordx.

MAISON de VINS de PREIGNAC demande **CHEF DE BUREAU** connaissant à fond correspondance, comptabilité et expéditions. Sérieuses références exigées. Ecrire avec prétentions à WOLCY, Agence Havas, Bordx. Ne pas écrire si pas capable de remplir emploi désigné

Ancienne maison BENIAYA 82, rue Fondaudège. **LIQUIDATION** DU MATÉRIEL D'ÉPICERIE et des MARCHANDISES. Brûloir à café électrique, tables à biscuits et à fromage, glacière, balances. Gros rabais sur toutes les marchandises, conserves, vins, liqueurs, etc.

Matériel de scierie à v. s'adres. 72, rue de Moscou, M. Dodon.

MENAGE DEMANDE, femme pour l'intérieur, homme pour la culture, nourri, logé. Ecrire TADIL, Agence Havas, Bordx.

Perdu le 21 sac av. bourse, montre argt. Rap. r. Calvé, 33. Réc.

PERDU lundi deux chiens cocker. Les ramener 13, rue Hippolyte-Minier. Récompense.

CHEVAUX BOURRICAUD, march. à Agen, vient de recevoir un grand nombre de chevaux de tous genres, tous prix, et quelques beaux cobs anglais.

Poneys toute taille, bien attelés, à v. THEUX, 19, rte Toulouse.

Cheval à 2 fins, 7 a., à v. S'adr. 44, cours Gambetta, Talence.

Liquidation des Stocks

BUREAU des DOMAINES DE BAZAS

Vente aux enchères de 40 CHEVAUX de trait léger et de selle, provenant du 58e régiment d'artillerie de campagne aux armées, samedi 12 juillet 1919, à 13 h., à Bazas, sur la Plateforme.